



LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE



PREFECTURE DE LA REGION

PICARDIE

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES

SERVICE **R**ÉGIONAL DE **L'**ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 8

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA REGION
PICARDIE**

2008

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE, DE L'ETHNOLOGIE,
DE L'INVENTAIRE ET DU SYSTÈME D'INFORMATION**

2010

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
5, rue Henri Daussy
80044 AMIENS CEDEX 1
Tél : 03.22.97.33.00 / Fax : 03.22.97.33.56

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
5, rue Henri Daussy
80044 AMIENS CEDEX 1
Tél : 03.22.97.33.45 / Fax : 03.22.97.33.47

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'archéologie
qui, dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
"Travaux et recherches archéologiques de terrain"
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.*

*Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Couverture : Vendeuil-Caply « Les Marmousets ».
Chambre funéraire avec sarcophage d'immature
(1^{er} quart du VI^e s. apr. J.-C.)
(Vincent Legros, SRA)*

*Coordination, saisie, bibliographie et mise en page : Audrey Lascour-Rossignol
Relecture : SRA
Cartographie : Valérie Burban-Col
Imprimerie : Éditions Norsud*

ISSN 1240-6872 © 2010

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PICARDIE

Sommaire

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

Préface

7

Résultats scientifiques significatifs

8

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

10

Travaux et recherches archéologiques de terrain

AISNE

11

Tableau des opérations autorisées

11

Carte des opérations autorisées

14

ATHIES-SOUS-LAON, Rue du Stade 15

AULNOIS-SOUS-LAON, La Barrière 15

BARENTON-BUGNY, Pôle d'activité du Griffon 15

BEAUTOR - TRAVECY - TERGNIER, Les Terrasses - Tranche 2 18

BLÉRANCOURT, Musée national franco-américain 20

BURG-ET-COMIN, Rue du Stade 20

BRISSAY-CHOIGNY - VENDEUIL, Les Longs Manteaux - Le Château 21

BRISSY-HAMEGICOURT, Le Village - Saint-Maixent 21

BRUYÈRES-ET-MONTBERAULT, D. 967 section sud 21

CELLES-SUR-AISNE, Chemin de la Patte d'Oie - R.D. 1330 22

CHÂTEAU-THIERRY, Les Coteaux de la Marne 22

CHÂTEAU-THIERRY, Impasse du Champ Fleuri 23

CHÂTEAU-THIERRY, 13 place du Jeu de Paume - Les Petits Près 23

CHÂTEAU-THIERRY, Route de Paris 23

CHÂTEAU-THIERRY, Rue Charles Guérin - Les Bas des Vaucrises 24

CHÂTEAU-THIERRY, 3-5 rue de la Madeleine 24

CHÂTEAU-THIERRY, Rue de la Mare Aubry - La Droite du Chemin d'Essômes 24

CHÂTEAU-THIERRY, ZIR La Moiserie 24

CHAUNY, 1 rue Juliette Lambert 25

CHIVY-LES-ÉTOUVELLES, La Barrière 26

CIRY-SALSGOGNE, Le Clos Salsogne 26

COLLIGIS-CRANDELAIN, Les Longs Champs 26

CONCEVREUX, R.D. 22 - Le Grand Routy 27

CONDÉ-SUR-SUIPPE, Le Champ Mouton 28

CORBENY, Rue de la Chaussée 29

CORBENY, La Sole Prêtre 29

CRÉCY-SUR-SERRE, La Croix Saint-Jacques 29

CUIRY-LES-CHAUDARDES, Le Fond de la Plaine - Le Champ Tortu 31

FÈRE-EN-TARDENOIS, Rue du Parchet 33

GAUCHY, Les Quarante Setiers - Zone Auguste Delaune - 1^{ère} phase 33

GUIGNICOURT, ZAC du Pommerond - Tranche 3 35

LA CAPELLE, ZA de La Capelle 35

LAON , Chemin rural 117 dit de Corneil	35
LAON , Chemin de la Vieille Tuilerie - Faubourg de Semilly	36
LAON , ZAC du Pôle d'activité du griffon - Tranche 2-1	36
MARIGNY-EN-ORXOIS , Rue d'Issonge - Rue de la Mairie - Le Clos	37
MENNEVILLE , Chemin rural dit de La Haie Migaut	37
MORTEFONTAINE - MONTIGNY-LENGRAIN , R.D.81 - Ferme de Pouy	38
MOUSSY-VERNEUIL , Près Dessous Moussy	38
NOGENT-L'ARTAUD , 7 rue Porteneuve	38
PASLY , Les Coteaux de Pasly - La Bourgogne	39
PRÉMONTRÉ , Abbaye de Prémontré	40
ROUVROY , Le Village	41
SAINT-MICHEL , Abbaye de Saint-Michel	42
SAINT-QUENTIN , Basilique	43
SAINT-QUENTIN , Rue d'Harly - Rue du Docteur Cailleret	43
SAINT-QUENTIN , Rue des Glatiniers	44
SAINT-QUENTIN , ZAC du Parc des Autoroutes - 9 ^e tranche - Zones A et B	45
SAINT-QUENTIN , ZAC du Parc des Autoroutes - 10 ^e tranche - La Potence III	45
SOISSONS , 24 avenue de Compiègne	47
SOISSONS , 57-59 avenue de Paris	48
SOISSONS , 66 avenue de Paris	48
SOISSONS , Caserne Gouraud	49
SOISSONS , 14-16 rue de Bouvines	52
SOISSONS , 14bis rue du Château d'Albatre	52
SOISSONS , Rue Saint-Jean-des-Vignes	53
SOISSONS , 15 rue Voltaire	53
TERGNIER , Rue Parmentier - Rue Delmaire	53
TERGNIER , ZES de Tergnier	54
TRAVECY , La Justice	55
URVILLERS , Les Terres Noires - ZAC de l'Épinette	56
VERMAND , La Déchetterie	57
VERMAND , Rue Charles de Gaulle	57
VERMAND , Rue du Cran des Murs II	59
VERVINS , ZAC du Blanc Caillou	59
VÉZILLY , Église Notre-Dame - Place Henri-Barbier	60
VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN , Les Grèves - Le Porcherai - Le Fond du Ham	60
VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN , Rue Alexander Fleming	61
VILLERS-COTTERÊTS , Quartier de la Croisette - Rue des Chevreuils	62

OISE

63

Tableau des opérations autorisées	63
Carte des opérations autorisées	66

ATTICHY , Le Buissonnet - secteur 2 - tranche 3	67
AVRIGNY , La Grande Pièce de Labbé	67
BALAGNY-SUR-THÉRAIN , Rue du 14 Juillet 1789 - Chemin Robert	68
BARON , Le terrier de la Plaine - La Plaine de Beaulieu-le-Neuf	68
BEAUVAIS , Abords de la Cathédrale Saint-Pierre	69
BEAUVAIS , Abords de la Cathédrale - Le Cloître	72
BEAUVAIS , Agel II - Rue de la Procession - Rue Binet	73
BEAUVAIS , Angles des rues de Paris et Lavoisier	73
BEAUVAIS , 3 boulevard de l'Assaut - Lyce Félix Faure	74
BEAUVAIS , Extension Jean Rostand - Les Longues Rayes	75
BEAUVAIS , 3 rue Bossuet	76
BEAUVAIS , 38 rue Bossuet	76
BEAUVAIS , Rue de Pontoise - Rue Jean Rostand - Tranche 2	77
BEAUVAIS , ZAC des Tisserands - Rue des Teinturiers - Lot 1	77
BEAUVAIS , ZAE du larris - Première tranche	77
BONNEUIL-LES-EAUX , Le Donjon	78
BRENOUILLE , Rue Léon Jouhaux - Les Potis	78
BRESLES , R.N. 31	79
CATENOY , Déviation de la R.N. 31 - PS 4 et 5	79
CHANTILLY , 4-8 rue du Connétable	79
CHEVINCOURT , Mont de Noyon	80
CHEVRIÈRES , Les Taillis	80
CIRES-LES-MELLO , Les Pâtures	81
COMPIÈGNE , 29-33 rue Solférino	81

CRÉPY-EN-VALOIS, Rue des Érables	82
CUISE-LA-MOTTE, Ruelle Quartier	82
DOMELIERS, R.D. 541 - Le Chemin Sec	82
ÉRAGNY-SUR-EPTE, Déviation de Gisors	82
GRANDVILLIERS, Espace Chante Reine	83
GRANDFRESNOY, ZAC Le Clos Housard	83
HOUDAINVILLE, Le Parc	83
LACHELLE, Le Chemin d'Amiens	83
LACHELLE, Les Roulettes - Les Carrières	84
LACROIX-SAINT-OUEN, Les Jardins - Tranche 1	84
LONGUEIL-ANNEL, Rue de la Mairie	84
MÉRU, 28 rue Théodore-Gérard	86
MÉRU, ZAC de la Nouvelle France - 2 ^e tranche	86
MONTATAIRE, Avenue du 19 mars 1962	88
MONTATAIRE, Les Tertres	88
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, Rue gambetta - Rue des Pavillons	88
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, 1 rue du Puiseau	90
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, Station d'épuration	90
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, ZAC du Bois Fournier - La Grange aux Moines	91
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, ZAC du Chemin de Paris - La Remise Charles Lejeune	92
NOYON, Au-dessus de Jonquoy	94
NOYON, La Haie Juda	94
NOYON, Hameau de Maigremont	94
NOYON, 5 rue de Grèce	95
PONTPOINT, Les Près de l'Église	96
RESSONS-SUR-MATZ, Le Clos des Mailles	96
ROCHY-CONDÉ, Allée des Minotiers	96
SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE, Angles des rues de Plainval et du Banc Saint-Pierre	97
SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE, Rue de Plainval	97
SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE, 2bis rue Valentin-Legrand	98
SAINT-VAAST-DE-LONGMONT, Voirie du Saint-Sacrement	98
SENLIS, Chemin des Rouliers	99
SENLIS, Musée municipal d'Art et d'Archéologie	99
SENLIS, 12 rue Saint-Étienne	100
THOUROTTE, ZAC du Gros Grelot - Tranche 3	100
TILLÉ, Aérodrome sud - Aérodrome nord	101
VENDEUIL-CAPLY, Les Marmousets	102
VERBERIE, Le Buisson Campin	102
VERBERIE, Les Longues Raies	102

SOMME	105
--------------	------------

Tableau des opérations autorisées 105

Carte des opérations autorisées 107

ABBEVILLE, 6 route de Paris	108
ALBERT, Chemin Croisé de Bellevue	108
AMIENS, Avenue du Général de Gaulle	109
AMIENS, Chemin des Vignes	110
AMIENS, Jardin d'Intercampus	110
AMIENS, 45-47-49-49bis Mail Albert 1 ^{er} - 22 rue Duthoit	110
AMIENS, 85-89 Mail Albert 1 ^{er}	111
AMIENS, 47 place Alphonse Fiquet - Gare	111
AMIENS, Quai de la Somme - Rue Bonvalet	112
AMIENS, Quartier de la Fosse au Lait - Rue Sainte-Beuve	112
AMIENS, 703 rue de Cagny	113
AMIENS, 1 rue du Général Fère	113
AMIENS, 49bis-51-51bis rue Georges Beauvais	113
AMIENS, Rue Jean Racine	113
AMIENS, 39-43 rue Laurendeau	114
AMIENS, 125-127 rue Saint-Honoré	114
AMIENS, Rue des Trois Cailloux - Îlot Yvert et Tellier	115
AMIENS, 17-23 rue Watteau	115
AMIENS, ZAC Paul Claudel - Tranche 2	115
AMIENS, ZAC Victorine Autier	116
BELLOY-SUR-SOMME, Rue Louis Pasteur	116
BIACHES - CANAL SEINE-NORD EUROPE, Zone prioritaire 5 (en partie)	116
BOVES, La Forêt de Boves - Zone 1	117
BOVES, Les Longues Haies	118

BOVES, Quartier Notre-Dame	119
BOVES, Rue des Déportés Résistants	121
CAGNY, L'Épinette	121
CAOURS, Les Près	122
CHIRMONT - LOUVRECHY - SOURDON - THORY, Éoliennes du Val de Noye	123
CLAIRY-SAULCHOIX, La Motte	123
CRÉCY-EN-PONTHIEU, Avenue des Fusillés	124
CROIXRAULT - THIEULLOY-L'ABBAYE, ZAC du sud-ouest Amiénois	124
DARGNIES, Rue Henri-Barbusse	126
DEMUIN, Bois de Hanon	126
L'ÉTOILE - MOUFLERS, ZAC des Hauts Plateaux	127
GAMACHES, 10bis rue du 11 Novembre 1918	128
GENTELLES, Chemin du Tour de Ville	128
GLISY, Rue du Vert Bout - Rue des Vignes	128
GLISY, ZAC Jules-Verne	129
GRANDCOURT, Site A et B	132
LAUCOURT - BEUVRAIGNES, Parc éolien	133
MÉAULTE - BÉCORDEL-BÉRICOURT, ZAC du Pays des Coquelicots	133
MOISLAINS - ALLAINES - CANAL SEINE-NORD EUROPE, Zone prioritaire 6	136
MOREUIL, Bois de la Corne	136
PÉRONNE, Les Quatre-Vingt - Centre hospitalier	137
PONT-DE-METZ, R.N. 29 - R.D. 28	137
SAINT-RIQUIER, Rue de l'Hôpital	138
SAINT-VALERY-SUR-SOMME, Rue de Beauchamps	138
SAINT-VALERY-SUR-SOMME, ZA de la Baie de Somme	138
SALEUX, Les Baquets	139
SALOUËL, Rue François Villon 2	140
VAUCHELLES-LES-QUESNOY, Plaine Monseigneur - Parc d'activité	142

Programmes collectifs de recherches 143

Prospections 146

Bibliographie régionale 149

Liste des abréviations et Index 153

Personnel du Service régional de l'archéologie 155

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Préface

2 0 0 8

Le fait marquant de l'année 2008 pour l'archéologie picarde, est la réalisation des premiers diagnostics sur le canal Seine - Nord Europe. Pour des raisons indépendantes de l'archéologie (discussions avec la profession agricole, mise en place très progressive des équipes VNF), les opérations ont commencé tard et à petite échelle. Moins de 200 ha ont été diagnostiqués pour les deux régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais. L'année 2009 s'annonce beaucoup plus active de ce point de vue : plus de 700 ha devraient être diagnostiqués.

La mise en route de cette opération hors normes par son ampleur (2300 ha à reconnaître en deux années, alors que la moyenne annuelle des surfaces diagnostiquées en Picardie est de l'ordre de 600 ha) coïncide, avec un ralentissement des aménagements : le service régional de l'archéologie a instruit 2367 dossiers contre 3045 l'année passée, soit une diminution de 23%. En conséquence, le nombre des prescriptions de diagnostic a été allégé : il est passé de 246 à 177, soit une diminution de 29%, qui a donc été au-delà de la baisse du nombre de dossiers. Même si les surfaces à traiter n'ont pas diminué dans une proportion semblable, globalement, la réalisation des 145 diagnostics a été plus fluide et le travail des archéologues s'est déroulé dans un climat serein. Le rendement satisfaisant de la redevance d'archéologie préventive a aussi aidé au bon fonctionnement du système, qui était affecté jusqu'alors par des rentrées financières insuffisantes, limitant les capacités opérationnelles.

Par ailleurs, 23 fouilles préventives et 11 fouilles programmées fort intéressantes ont pu être réalisées. Nos connaissances sur une région bien connue pour l'impressionnante densité des traces d'occupation humaines anciennes, ont été encore enrichies par l'ensemble de ces opérations, dont je vous invite à découvrir les résultats dans les pages qui suivent.

Marie-Christiane de La Conté
Directrice régionale
des affaires culturelles
de Picardie

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Résultats scientifiques significatifs

2 0 0 8

Cette année, le nombre des interventions archéologiques est inférieur à celui des années antérieures : 191 contre 214 en 2007. Comme toujours, la majorité des opérations correspond à des diagnostics : 160 (177 en 2007). Les fouilles préventives sont moins nombreuses que l'an passé : 23 (28 en 2007). Le nombre des fouilles programmées est quant à lui supérieur : 11 (8 en 2007).

Préhistoire ancienne

Pour cette période, l'apport des fouilles programmées reste majeur. Ce sont des fouilles de longue haleine, menées depuis des années, comme à Cagny (Somme) pour la Paléolithique inférieur et Saleux (Somme) pour le Paléolithique supérieur final. Même lorsque la fouille est interrompue, il peut être nécessaire d'y revenir, pour des observations complémentaires, comme à Verberie (Oise), campement Magdalénien bien connu. La fouille de Caours (Somme), fournit des données inédites pour l'Europe septentrionale sur l'environnement et le comportement de subsistance des groupes néandertaliens lors du dernier interglaciaire (Émien env. 120 000 ans). L'archéologie préventive a donné quelques résultats. Signalons les industries du Paléolithique terminal, du Mésolithique et du Néolithique ancien reconnues à Belloy-sur-Somme (Somme).

Néolithique

Le Programme collectif de recherche « Économie et Société des populations rubanées de la vallée de l'Aisne », dont l'objectif est de proposer une modélisation des systèmes sociaux et économiques de ces populations, commence à porter ses fruits : la CIRA a souligné le grand intérêt des résultats de ce travail qui associe de nombreux chercheurs (Universités, CNRS, INRAP, post-doctorants et doctorants).

L'exploration de l'enceinte du Néolithique moyen s'est poursuivie à Crécy-sur-Serre (Aisne) : le tracé du fossé ouest a été reconnu, ce qui permet de préciser la forme générale de l'enceinte. Elle se classe, par sa superficie supérieure à 10 ha, parmi les enceintes de « grande taille ». Un fragment d'enceinte du Néolithique moyen a été reconnu à Saint-Quentin, sur un rebord de plateau dominant la Somme. Trois incinérations du Néolithique Récent-Final et un habitat fossoyé du Premier âge du Fer ont été étudiés à Cuiiry-lès-Chaudardes (Aisne). Enfin, la fouille programmée sur la fortification de hauteur de Chevincourt (Oise) a mis en évidence une intéressante occupation chalcolithique, qui précède l'occupation de La Tène finale.

Protohistoire

Il est inutile de rappeler la fugacité des vestiges de la Protohistoire ancienne, qui contraste avec l'ampleur des sites plus récents et leur fréquence. Néanmoins, la plus grande attention portée aux indices de ces périodes anciennes depuis quelques années, porte ses fruits : de tels vestiges sont de plus en plus fréquemment identifiés, à l'occasion des investigations sur de grandes surfaces qui livrent des occupations diachroniques. Cela a été le cas sur le diagnostic de la première tranche de 15 ha sur la future ZAC du Sud Ouest Amiénois, à Croixrault (Somme), qui a révélé une densité exceptionnelle de vestiges : huit occupations ont été identifiées, de la fin du Bronze moyen à la période romaine. Une petite occupation du Bronze final a été fouillée à Villers-Cotterêts (Aisne). Il est certain que le second âge du Fer est beaucoup plus présent. Une ferme indigène de La Tène B-C d'une superficie d'environ 9 900 m², a été reconnue à Albert (Somme). Un diagnostic sur une première tranche de 52 ha, de la future ZAC du Pays du Coquelicot, à Méaulte et Bécordel-Bécourt (Somme), a mis au jour douze occupations majoritairement protohistoriques. Une fouille dans la ZAC du Griffon à Barenton-Bugny (Aisne) a livré son lot d'habitats et de

tombes de la fin de la période gauloise et de l'époque romaine. L'opération préventive qui a apporté les informations les plus inédites, concerne un sanctuaire gaulois et gallo-romain, étudié sur la presque totalité de son extension à Saint-Just-en-Chaussée (Oise). La deuxième campagne de fouille programmée sur l' *oppidum* de Villeneuve-Saint-Germain a permis de mettre en évidence l'extrémité de l'un des deux fossés en croix qui intriguent tant les spécialistes. Cela confirme son développement sur plusieurs centaines de mètres de long à l'intérieur de l'enceinte. Il présente à cet endroit, la même structure interne cuvelée et les mêmes aménagements externes.

Période romaine

La période romaine est aussi bien représentée sur les trois opérations concernant de grandes surfaces déjà citées. La fouille la plus importante a porté sur un cimetière antique périurbain à Soissons, Caserne Gouraud. Une petite fouille voisine, au 57-59 avenue de Paris, a permis l'étude d'un autre secteur funéraire, lié à la même nécropole. À Rouvroy, une *villa* a été partiellement dégagée, de même qu'à Villers-Cotterêts, qui a livré plusieurs fours à chaux de très grandes dimensions. L'établissement antique fouillé à Saint-Quentin, dans le Parc des Autoroutes est plus original: il semble plutôt tourné vers l'activité agricole, mais il a livré un four de potier.

Haut Moyen Âge - Moyen Âge - Moderne

L'année a été exceptionnellement riche pour la période médiévale. La fouille programmée très minutieuse de la crypte de la Basilique de Saint-Quentin a permis d'affiner les interprétations, notamment sur la configuration initiale du monument qui matérialisait la tombe de saint Quentin dans la seconde moitié du IV^e ou au début du V^e siècle, ainsi que la disposition des premières églises mérovingiennes. La campagne de fouille programmée sur la nécropole de Vendeuil-Caply (Oise) a livré un groupe de sépultures très riches de la seconde moitié du V^e - début VI^e siècle. Un habitat mérovingien (VI^e-VII^e siècle), a été exhumé à Fresnoy-le-Grand (Aisne). Plus de 100 sépultures des IX^e-XI^e siècle ont été fouillées à Mortefontaine (Aisne), à l'extérieur d'une ferme monastique et au contact d'un habitat mérovingien, qui paraît succéder à un établissement gallo-romain. L'opération présentant le caractère le plus inédit est la fouille exhaustive à Tergnier (Aisne), d'une ferme monastique appartenant à l'abbaye de Prémontré, fondée au XII^e et abandonnée au XIV^e siècle. L'abbaye de Prémontré (Aisne), chef de l'ordre du même nom, a elle-même fait l'objet d'un diagnostic très fructueux. Autre belle découverte, les vestiges du château de Nogent-l'Artaud (Aisne), notamment son donjon, ont été reconnus au cours d'un diagnostic. Enfin, à Bruyères-et-Montbérault (Aisne), le diagnostic a permis la découverte d'un cimetière non signalé par les sources, utilisé à deux périodes : Moyen Âge et Époque moderne.

Diffusion

Rappelons que la diffusion des résultats scientifiques s'effectue grâce à différents supports éditoriaux, principalement la *Revue archéologique de Picardie*. La diffusion des résultats des opérations archéologiques les plus significatives, à destination du grand public, se fait aux moyens de plaquettes éditées dans la collection *Archéologie en Picardie*. Ces documents donnent au public une information très synthétique et illustrée sur les résultats d'opérations significatives. Ils sont diffusés gracieusement.

C. BATISSE-CROIZET,
B. BÉHAGUE,
D. BAYARD,
T. BEN REDJEB,
V. BURBAN-COL,
J.-L. COLLART,
M. LE BOLLOCH,
V. LEGROS,
A. LASCOUR-ROSSIGNOL,
C. MONTOYA

PICARDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

2 0 0 8

	AISNE 02	OISE 60	SOMME 80	TOTAL
OPÉRATIONS PRÉVENTIVES (SD, OPD, F)	73	63	55	191
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	3	4	4	11
PROSPECTIONS	1	5	1	8
	1			
PROSPECTION SUBAQUATIQUE	-	-	-	-
TOTAL	77	72	60	210

PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHES (PCR)	3
---	---

Thème	Responsable (organisme)	Nature de l'opération	Époque	Rapport reçu
Cryptes et cultes des Saints dans le domaine capétien	GILLON Pierre (BÉN)	PCR	MA	
Du Néolithique récent à l'âge du Bronze ancien dans le Centre Nord de la France	COTTIAUX Richard (Inrap)	PCR	NÉO BRO	
Économie et société des populations rubanées de la vallée de l'Aisne	HAMON Caroline (UNIV)	PCR	NÉO	●

PICARDIE
AISNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 8

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
9426	AGUILCOURT La Terrière	COLAS Caroline (Inrap)	OPD	Négatif	●	1
9348	ATHIES-SOUS-LAON Rue du Stade	KIEFER David (Inrap)	OPD	Négatif	●	2
9371	AULNOIS-SOUS-LAON La Barrière	GALMICHE Thierry (COLL)	OPD		●	3
9522	BARENTON-BUGNY Pôle d'activité du Griffon - tranche 2-1	AUDEBERT Alexandre (COLL)	F	ROM		4
9434	BARENTON-BUGNY Pôle d'activité du Griffon - tranche 2-2A	AUDEBERT Alexandre (COLL)	F	FER ROM		5
9502	BEAUTOR - TRAVECY - TERGNIER Les Terrasses - tranche 2	LE GUEN Pascal (Inrap)	OPD	FER ROM	●	6
9544	BLÉRANCOURT Musée national franco-américain	BERNARD Jean-Louis (Inrap)	OPD	MA MOD	●	7
9400	BOURG-ET-COMIN Rue du Stade	CAYOL Nicolas (Inrap)	OPD		●	8
9478	BRISSAY-CHOIGNY - VENDEUIL Les Longs Marchés Le Château	JOSEPH Frédéric (Inrap)	OPD	Négatif		9
9324	BRISSY-HAMEGICOURT Le Village - Saint-Maixent	THOUVENOT Sylvain (Inrap)	OPD		●	10
9504	BRUYÈRES-ET-MONTBERAULT D.967 section sud	GALMICHE Thierry (COLL)	OPD	ROM / MA MOD / CONT	●	11
9346	CELLES-SUR-AISNE Chemin de la Patte d'Oie - R.D. 1330	THOUVENOT Sylvain (Inrap)	OPD	HMA CONT	●	12
9412	CHÂTEAU-THIERRY Les Coteaux de la Marne	ZIEGLER Sébastien (COLL)	OPD	CONT	●	13
9482	CHÂTEAU-THIERRY Impasse du Champ Fleuri	ZIEGLER Sébastien (COLL)	OPD			14
9364	CHÂTEAU-THIERRY 13 place du Jeu de Paume - Les Petits Près	ZIEGLER Sébastien (COLL)	OPD	MOD	●	15
9510	CHÂTEAU-THIERRY Route de Paris	ZIEGLER Sébastien (COLL)	OPD			16
9385	CHÂTEAU-THIERRY Rue Charles Guérin - Le Bas des Vaucrises	ZIEGLER Sébastien (COLL)	OPD	ROM MA	●	17
9537	CHÂTEAU-THIERRY 3-5 rue de la Madeleine	ZIEGLER Sébastien (COLL)	OPD	ROM / MA MOD / CONT	●	18
9495	CHÂTEAU-THIERRY Rue de la Mare Aubry	ZIEGLER Sébastien (COLL)	OPD	Négatif	●	19
9523	CHÂTEAU-THIERRY ZIR La Moiserie	ZIEGLER Sébastien (COLL)	OPD	FER / MA MOD	●	20
9388	CHAUNY 1 rue Juliette Lambert	LASCOUR Vincent (Inrap)	OPD	MOD CONT	●	21
9386	CHIVY-LES-ÉTOUVELLES La Barrière	THOUVENOT Sylvain (Inrap)	OPD	MOD CONT	●	22
9328	CIRY-SALSOGNE Le Clos Salsogne	DESENNE Sophie (Inrap)	OPD	MOD CONT	●	23

● : rapport déposé au service régional de l'archéologie et susceptible d'y être consulté * Notice non parvenue

N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
9503	COLLIGIS-CRANDELAIN Les Longs Champs	LIBERT Karine (Inrap)	OPD	MA	●	24
9466	CONCEVREUX R.D. 22 - Le Grand Routy	HÉNON Bénédicte (Inrap)	F	BRO/ROM/HMA MOD / CONT		25
9323	CONDÉ-SUR-SUIPPE Le Champ Mouton	ROBERT Bruno (Inrap)	OPD	HMA / MA MOD	●	26
9392	CORBENY Rue de la Chaussée	DEFAUX Franck (Inrap)	OPD	Négatif	●	27
9337	CORBENY La Sole Prêtre	BAILLIEU Michel (Inrap)	OPD	Négatif	●	28
9450	CRÉCY-SUR-SERRE La Croix Saint-Jacques	NAZE Gilles (ÉDUC)	FP	NÉO BRO	●	29
9492	CUIRY-LES-CHAUDARDES* Le Fond de la Plaine	GRANSAR Frédéric (Inrap)	F	MÉS/NÉO/FER MOD/CONT		30
9399	FÈRE-EN-TARDENOIS Rue du Parchet	DUCROCQ Thierry (Inrap)	OPD	NÉO	●	31
9358	GAUCHY Les Quarante Setiers - Zone Auguste-Delaune - 1 ^{ère} phase	LEMAIRE patrick (Inrap)	OPD	FER / ROM HMA	●	32
9549	GUIGNICOURT ZAC du Pommerond - tranche 3	LE QUELLEC Vincent (Inrap)	OPD	CONT	●	33
9540	LA CAPELLE ZA de La Capelle	LE QUELLEC Vincent (Inrap)	OPD	Négatif	●	34
9356	LAON Chemin rural 117 dit de Corneil	JORRAND Jean-Pierre (COLL)	OPD		●	35
9473	LAON Chemin de la Vieille Tuilerie - Faubourd de Semilly	JORRAND Jean-Pierre (COLL)	OPD	MOD CONT	●	36
9114	LAON ZAC du Pôle d'activité du Griffon - tranche 2-1	JORRAND Jean-Pierre (COLL)	OPD	FER ROM	●	37
9497	LIMÉ* Le Gros Buisson	THOUVENOT Sylvain (Inrap)	F	FER		38
9436	MARIGNY-EN-ORXOIS Rue d'Issonge - Rue de la Mairie - Le Clos	LIBERT Karine (Inrap)	OPD	FER / MOD CONT	●	39
9401	MENNEVILLE Chemin rural dit de la Haie Migaut	BAILLIEU Michel (Inrap)	OPD			40
9494	MORTEFONTAINE - MONTIGNY-LENGRAIN R.D. 81 - Ferme de Pouy	GALMICHE thierry (COLL)	F	HMA		41
9471	MOUSSY-VERNEUIL Près dessous Moussy	COLAS Caroline (Inrap)	OPD	NÉO / BRO FER / CONT	●	42
9447	NOGENT-L'ARTAUD 7 rue Porteneuve	FLUCHER Guy (Inrap)	OPD	MA	●	43
9338		ZIEGLER Sébastien (COLL)	SD	MA	●	44
9347	PASLY Les Coteaux de Pasly - La Bourgogne	DESENNE Sophie (Inrap)	F	BRO / FER CONT		45
9414	PRÉMONTRÉ Prémontré	GALMICHE thierry (COLL)	OPD	MA MOD	●	46
9446	ROUVROY Le Village	HOSDEZ Christophe (Inrap)	F	BRO / FER ROM / CONT		47
9547	SAINT-MICHEL Abbaye Saint-Michel	BUCCIO Vincent (COLL)	SD	MA MOD	●	48
9448	SAINT-QUENTIN Basilique	SAPIN christian (CNRS)	FP	HMA	●	49
9483	SAINT-QUENTIN Chemin d'Harly - Rue du Docteur Cailleret	HOSDEZ Christophe (Inrap)	OPD	NÉO ROM	●	50
9509	SAINT-QUENTIN Rue des Glatiniers	LEMAIRE Patrick (Inrap)	OPD	ROM MA		51
9428	SAINT-QUENTIN ZAC du Parc des Autoroutes - 9 ^{ème} tranche- Zone A	LEMAIRE Patrick (Inrap)	F	FER		52

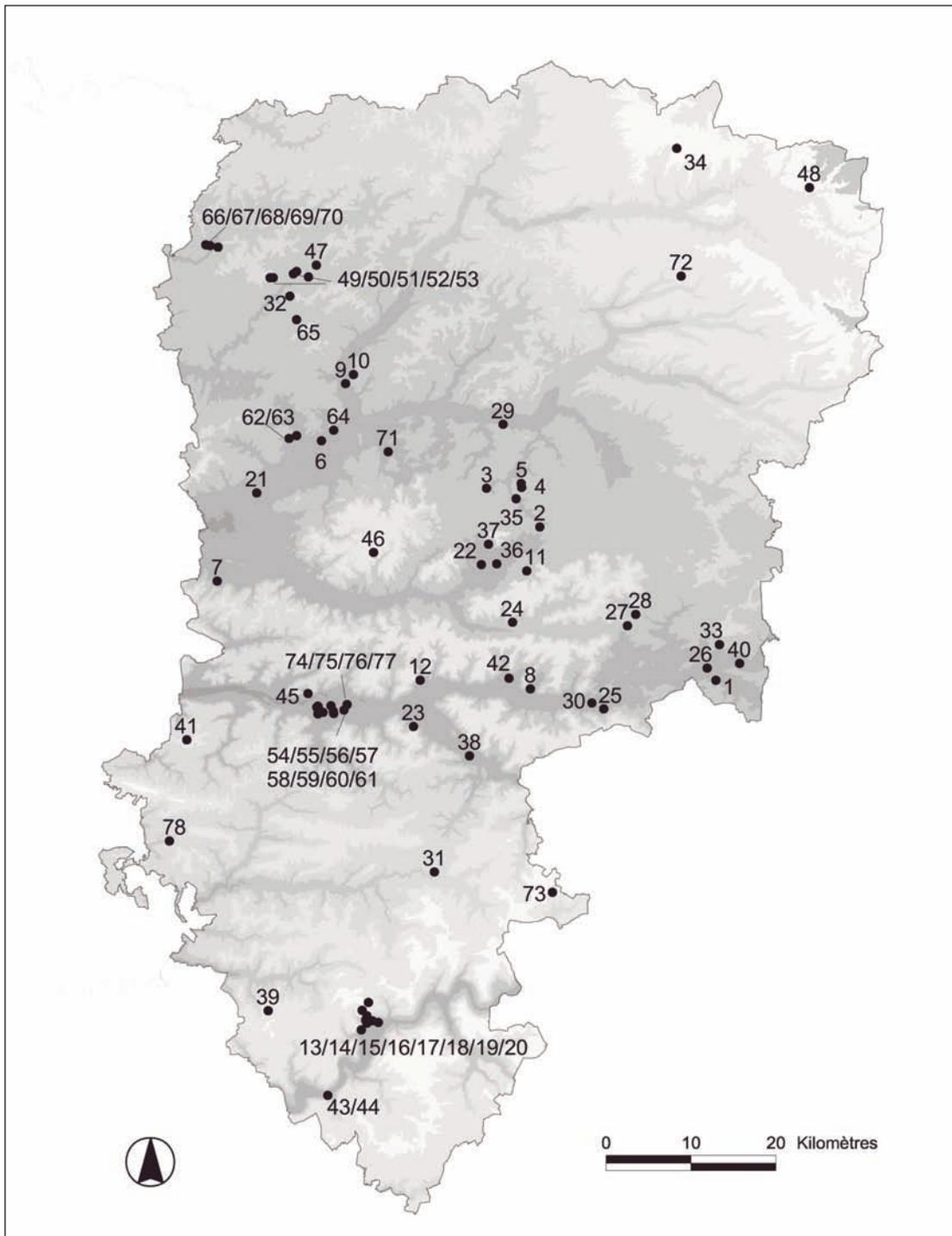
N° de site	Commune / Lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Rapport reçu	Réf. carte
9514	SAINT-QUENTIN ZAC du Parc des Autoroutes - 10 ^{ème} tranche- La Poterne	LEMAIRE Patrick (Inrap)	OPD	BRO / ROM CONT	●	53
9488	SOISSONS 24 avenue de Compiègne	THOUVENOT Sylvain (Inrap)	OPD	ROM	●	54
9353	SOISSONS 57*59 avenue de Paris	DESENNE Sophie (Inrap)	F	ROM		55
9387	SOISSONS 66 avenue de Paris	THOUVENOT Sylvain (Inrap)	OPD	<i>Négatif</i>	●	56
9354	SOISSONS 15 rue Voltaire	THOUVENOT Sylvain (Inrap)	OPD	<i>Négatif</i>	●	57
9339	SOISSONS Caserne Gouraud	GISSINGER Bastien (COLL)	F	ROM CONT		58
9420	SOISSONS 14-16 rue de la Bouvines	THOUVENOT Sylvain (Inrap)	OPD	HMA / MA MOD / CONT	●	59
9462	SOISSONS 14bis rue du Château d'Albâtre	THOUVENOT Sylvain (Inrap)	OPD	ROM	●	60
9531	SOISSONS Rue saint-Jean-des-Vignes	THOUVENOT Sylvain (Inrap)	OPD	HMA MA / CONT	●	61
9327	TERGNIER Rue Parmentier- Rue Delmaire - Boulevard Salomon de Caus	DEFAUX Franck (Inrap)	OPD	<i>Négatif</i>	●	62
9395	TERGNIER ZES de Tergnier	FLUCHER Guy (Inrap)	F	MA		63
9357	TRAVECY La Justice	BAILLIEU Michel (Inrap)	OPD	BRO	●	64
9493	URVILLERS Les Terres Noires - ZAC de l'Épinette	LEMAIRE Patrick (Inrap)	F	FER ROM	●	65
9507	VERMAND La Déchetterie	DUVETTE Laurent (Inrap)	OPD		●	66
9525	VERMAND Rue Charles de Gaulle	DUVETTE Laurent (Inrap)	OPD	ROM	●	67
9355	VERMAND Rue Charles de Gaulle - parcelle F et G	DUVETTE Laurent (Inrap)	OPD	ROM	●	68
9526	VERMAND Rue Charles de Gaulle - parcelle E	DUVETTE Laurent (Inrap)	OPD	ROM	●	69
9431	VERMAND Rue du Cran des Murs II	DUVETTE Laurent (Inrap)	OPD	ROM	●	70
9382	VERSIGNY Les Torres Fesses	FLUCHER Guy (Inrap)	OPD	<i>Négatif</i>	●	71
9506	VERVINS ZAC du Blanc Caillou	HOSDEZ Christophe (Inrap)	OPD	<i>Négatif</i>	●	72
9396	VÉZILLY Église Notre-Dame - Place Henri-Barbier	GALMICHE Thierry (COLL)	SD	MOD	●	73
9457	VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN Les Grèves - Le Porcherai - Le Fond du Ham	RUBY Pascal (UNIV)	FP	FER	●	74
9394	VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN Le Milampart	COLAS Caroline (Inrap)	OPD	<i>Négatif</i>	●	75
9393	VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN Rue Alexandre Fleming	COLAS Caroline (Inrap)	OPD	FER	●	76
9421	VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN Rue Salvador Allende	HÉNON Bénédicte (Inrap)	OPD	ROM MA	●	77
9499	VILLERS-COTTERÉTS La Croisette - Rue des Chevreuils	HÉNON Bénédicte (Inrap)	F	BRO ROM		78

PICARDIE
AISNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

2 0 0 8



PICARDIE
AISNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 8

ATHIES-SOUS-LAON

Rue du Stade

Un diagnostic d'une emprise de 26 666 m² n'a révélé aucune structure ou matériel archéologique. La zone sondée se situe à environ 5 km à l'est du plateau de Laon. Les tranchées, d'une largeur de 2,3 m, et dont l'espace-ment était d'environ 15 m ont permis d'apprécier la stratigraphie locale. Le substrat est constitué soit par des sables (Log.1) attribuables à l'Auversien ou de craie démantelée (Log. 2 et 3), formation sénonienne. Les limons sont

résiduels et peuvent être constitutifs de la terre arable, majoritairement composés de sable. La terre végétale repose directement sur le substrat. Son épaisseur est d'un peu plus 10 cm. Le niveau de labours qui la surplombe mesure environ 20 cm.

KIEFER David (Inrap)

AULNOIS-SOUS-LAON

La Barrière

Le diagnostic a été réalisé préalablement à l'aménagement d'un lotissement. L'emprise du diagnostic archéologique est de 28 293 m². Une maison forte du XIII^e siècle est située à 400 m du site étudié.

Un fossé appartenant peut-être à un enclos qui s'étendrait au nord de l'emprise de l'opération a été découvert. Son

origine est indéterminée. Un autre fossé et une fosse d'origine contemporaine ont également été mis au jour. Aucun vestige en relation avec la maison forte n'a en revanche été mis en évidence.

GALMICHE Thierry (CG de l'Aisne)

ÉPOQUE ROMAINE

BARENTON-BUGNY

Pôle d'activité du Griffon - tranche 2-1

La fouille préventive fait suite à deux diagnostics, le premier mené par le service archéologique départemental de l'Aisne, sur la commune de Barenton-Bugny, soit 13,9 ha, d'octobre à décembre 2007 et le second par le service archéologique municipal de Laon, sur la commune de Laon, soit 5 ha, en mars 2007 et février 2008.

La fouille a été réalisée par une équipe du Département de l'Aisne, sous la direction d'Alexandre Audebert. Elle a porté sur trois secteurs identifiés M et N (décapage extensif) et M'' (tranchées complémentaires). La responsabilité des secteurs M'' et N a été confiée à Vincent Le Quellec. Pour les secteurs M et M'', la fouille s'est déroulée du 29 septembre au 19 décembre 2008, puis du 13 au 30 janvier

2009 avec 6 personnes en moyenne. Pour le secteur N, la fouille s'est déroulée du 20 avril au 20 mai 2009 avec 5 personnes en moyenne. La surface décapée extensivement (M et N) représente près de 2,1 ha. L'étude du site est encore en cours, en partenariat avec l'Inrap (archéozoologie : Ginette Auxiette).

Le site se caractérise par une ferme (secteur M) à enclos principal fossoyé de 6 000 m², densément occupée, avec fossés de partition interne. Au nord de cet enclos, un fossé ferme un espace contigu où l'occupation est plus lâche. De nombreuses structures sur poteaux plantés ont été mises au jour, ainsi que des silos, des fosses et une structure particulièrement intéressante : une cave qui, une

fois comblée, fut réutilisée en habitat ou atelier comme l'atteste la présence finale d'un sol en craie damée avec une zone rubéfiée marquant l'emplacement d'un foyer. Un premier examen du mobilier pourrait dater cet établissement rural de l'époque romaine précoce.

Au sud-ouest de cette ferme, une fouille par tranchées de sondage complémentaires a porté sur un second enclos de 1,25 ha (secteur M^{''}). Quelques fosses peuvent être mises en relation avec une possible activité artisanale dans l'angle sud-est de l'enclos.

Enfin, une petite occupation d'époque romaine à l'ouest de l'enclos principal a été identifiée, sans organisation apparente (secteur N). Quelques structures, dont la datation reste à confirmer, pourraient appartenir à une occupation plus ancienne (La Tène ancienne ?).

AUDEBERT Alexandre (CG de l'Aisne)



Barenton-Bugny « Pôle d'activité du Griffon - tranche 2-1 ». Secteur M - ST1, État final de la cave avec sol en craie et foyer (Département de l'Aisne)

ÂGE DU FER

BARENTON-BUGNY

ÉPOQUE ROMAINE

Pôle d'activité du Griffon - tranche 2-2A

Cette fouille fait suite à un diagnostic archéologique réalisé par le Département de l'Aisne en préalable à l'aménagement par la Seda du Pôle d'activités du Griffon, d'une superficie totale de 150 ha à terme. Le diagnostic avait porté en 2007 sur une partie de la deuxième phase de la deuxième tranche, sur une superficie de 23 ha et avait permis de mettre en évidence cinq zones montrant une concentration de vestiges :

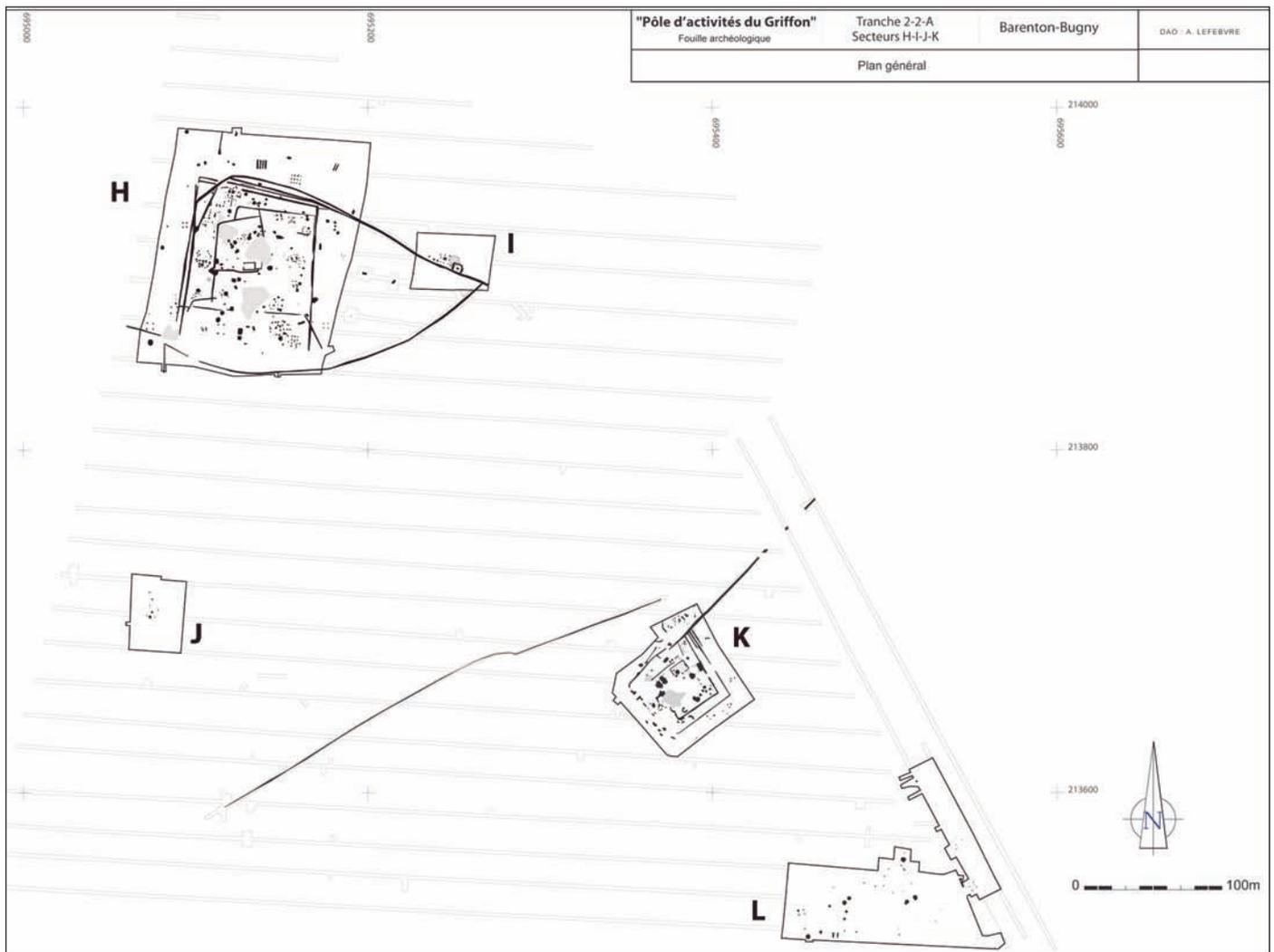
- une aire de stockage de céréales de La Tène (secteur L),
- deux nécropoles de La Tène finale (secteurs I et J),
- un établissement rural romain (secteur H),
- un secteur à vocation artisanale romain (secteur K).

La fouille, également assurée par une équipe du Département de l'Aisne, a donc porté sur ces cinq zones sur une superficie cumulée d'environ 3 ha, en deux temps pour des raisons d'accès différés au terrain, de mai à juillet 2008 (secteurs H, I, J et K) puis en juin 2009 (secteur L). La fouille a mobilisé une équipe de 6 personnes en moyenne, sous la direction d'Alexandre Audebert, assisté de Sébastien Ducongé et Nadège Robin (nécropoles), et Vincent Le Quellec (secteur artisanal et aire de stockage). L'étude des données de terrain est en cours (Estelle Pinard, Inrap, pour l'anthropologie ; Ginette Auxiette, Inrap, pour l'archéozoologie ; Amélie Corsiez, *Res Fabrum*, pour la céramologie gallo-romaine).



Barenton-Bugny « Pôle d'activité du Griffon - tranche 2-2A ». Vue aérienne du secteur H (Frédéric Canon – Balloïde-photo)

L'aire de stockage de céréales laténienne (secteur L), située dans l'angle sud-est de l'emprise, est à rapprocher d'une grande fenêtre ouverte à proximité, lors du diagnostic. L'ensemble de ces deux phases a livré onze silos enterrés, trois greniers sur poteaux, dont un grenier à tranchées de fondation et un grenier ayant connu deux



Barenton-Bugny « Pôle d'activité du Griffon - tranche 2-2A ». Plan général (Département de l'Aisne)

états et une série de creusements sans fonction déterminée (fosses et trous de poteau isolés). Le mobilier remarquable se compose d'un fragment de bracelet en lignite et d'une bague en cuivre. Cette zone vient compléter les deux précédentes aires de stockage fouillées en 2006 pour la tranche 1A.

La première nécropole (secteur I) est située dans le fond d'une vallée sèche (La Vallée Griffon), qui présente une pente assez forte au nord, plus douce vers le sud. Son profil était sans doute plus marqué durant l'Antiquité. En effet, la nécropole a été découverte sous près d'un mètre de colluvions et terre végétale, ce qui explique par ailleurs la bonne conservation des vestiges. Elle est constituée de cinq sépultures à incinération de La Tène finale. Parmi ces tombes, on notera la présence d'une sépulture à enclos fossoyée et d'une autre à huit poteaux plantés dont la fosse sépulcrale a été pillée. En effet, le mobilier céramique a été rejeté en vrac dans le trou de pillage : sans doute la monumentalité de la sépulture a-t-elle attiré très tôt la convoitise des pillards. En tout, les fosses ont livré 43 vases, 1 lame et 2 agrafes en fer et plusieurs belles pièces de porc.

La deuxième nécropole (secteur J) est située sur le rebord sud du vallon, à 150 m au sud de l'habitat romain. Ce contexte a rendu cette zone funéraire plus vulnérable à l'érosion, les trois sépultures à incinération de La Tène finale apparaissant directement sous la semelle des labours. La première, très érodée, n'a livré que quelques

tessons de céramique et des esquilles osseuses. La deuxième, bien qu'écrêtée, a révélé la présence de 7 vases et 1 couteau en fer. La troisième, à quatre poteaux, présentait une fosse sépulcrale conservée sur une trentaine de centimètres de profondeur, malheureusement elle aussi pillée : un anneau en bronze subsistait néanmoins. L'établissement rural romain (secteur H) est situé dans le quart nord-ouest de l'emprise, dans le fond du vallon qui s'ouvre vers la vallée du Cohayon où passait, à moins d'1 km, la voie romaine entre Reims et Saint-Quentin. La fouille a permis d'identifier près de 500 faits archéologiques sur une surface de 1,5 ha environ. L'habitat est caractérisé



Barenton-Bugny « Pôle d'activité du Griffon - tranche 2-2A ». Secteur I - F9021 - Sépulture à incinération (Département de l'Aisne)

par une série de fossés délimitant un espace subrectangulaire de 8 000 m², densément occupé. Un autre enclos plus large se développe de manière contiguë vers l'est, jusqu'à la première nécropole (secteur I), doublant la superficie totale de l'occupation. Ce second enclos, exploré sous forme de tranchées complémentaires, a livré peu de vestiges et était peut-être destiné au parcage des animaux. Cet habitat semble avoir subi plusieurs réaménagements de son espace, entre les I^{er} et III^e siècles apr. J.-C. comme en témoignent les recoupements de fossés. L'enclos principal contient de nombreux bâtiments sur poteaux, des bâtiments sur caves ou celliers, des fosses dont certaines contenaient des squelettes animaux complets et un bâtiment sur solin de pierre dans lequel a été retrouvée une *meta* (partie fixe d'une meule à grain romaine) de 60 cm de diamètre. De nombreux autres fragments de meules et les greniers sur poteaux, dont un à 12 poteaux et un à 4 tranchées de fondation, attestent la vocation agricole du site. Parmi les dizaines d'objets exhumés, un bol en bronze intact a été mis au jour dans une fosse. À 250 m au sud-est de cet habitat, sur un replat dominant légèrement la vallée Griffon, un enclos trapézoïdal (secteur K), double sur les bords nord-est et sud-est, ceint une série de structures (fosses contenant d'abondantes scories, fosses rectangulaires rubéfiées, four de potier et un four aménagé avec des blocs de grès) sur près de



Barenton-Bugny « Pôle d'activité du Griffon - tranche 2-2A ». Secteur H - ST7 - *Meta* de meule romaine (Département de l'Aisne)

2 000 m². Cet ensemble nous laisse à penser qu'il pourrait s'agir d'une zone à vocation artisanale, dédiée en partie au travail de la métallurgie du fer, qui aurait fonctionné aux I^{er} et II^e siècles apr. J.-C. La position excentrée de cette zone est peut-être à mettre en relation avec la nécessité d'approvisionner plusieurs établissements, sa production devant dépasser les besoins propres d'une seule ferme.

AUDEBERT Alexandre (CG de l'Aisne)

ÂGE DU FER

BEAUTOR - TRAVECY - TERGNIER

ÉPOQUE ROMAINE

Les Terrasses - tranche 2

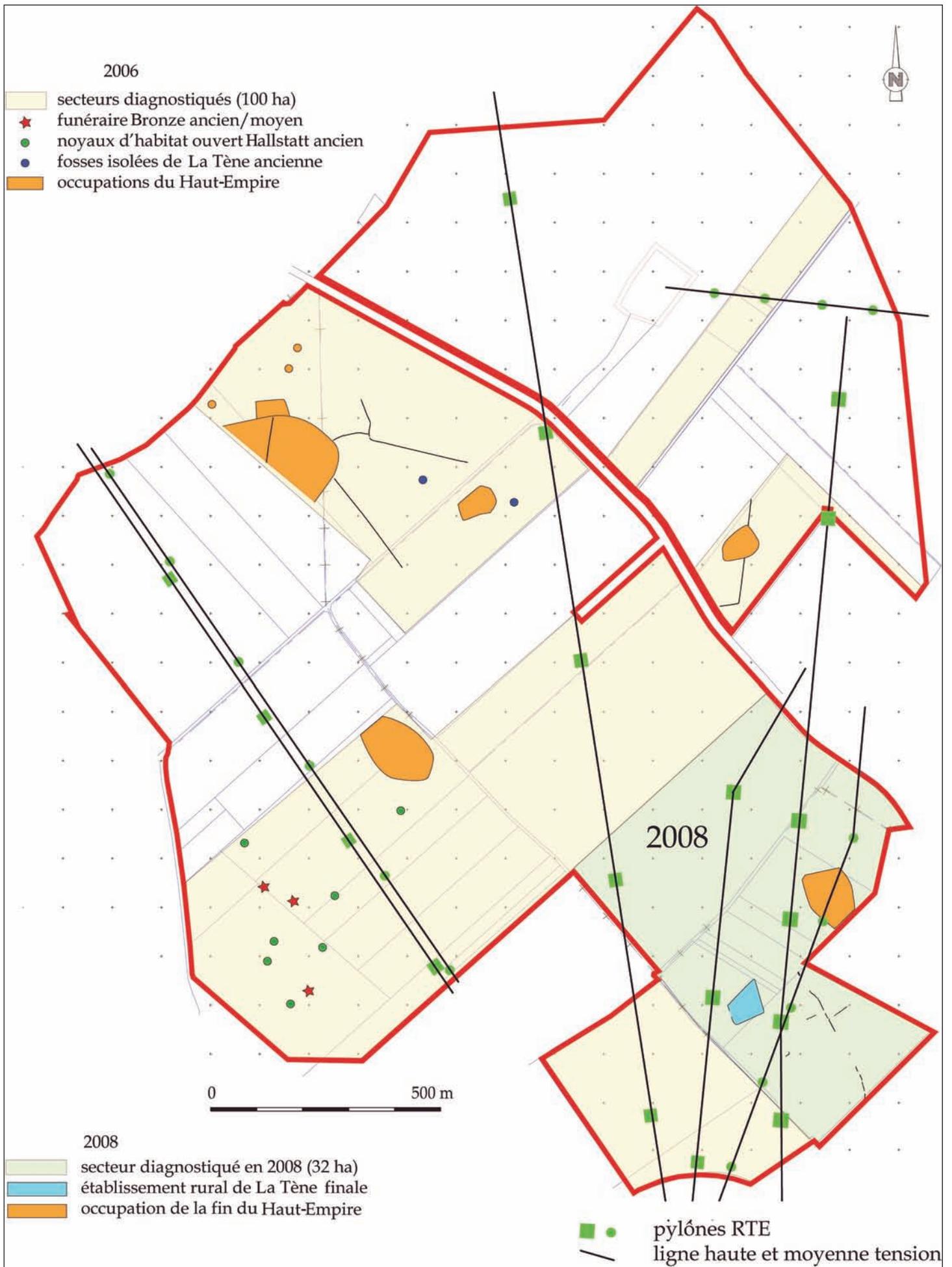
Le projet de carrière de l'entreprise d'exploitation de granulats GSM Aisne-Marne couvre 254 ha, répartis sur les trois communes de Travecy, Tergnier et Beautor. Il est situé en rive droite de la vallée de l'Oise, à quelques kilomètres en aval de sa confluence avec la Serre, sur une terrasse d'alluvions anciennes. Le relief présente un pendage orienté du nord au sud, vers la vallée de l'Oise, et varie de 72 m à 57 m NGF. Ce pendage est également impacté à l'ouest par la présence du Rieu, petit ru affluent de l'Oise. Les dépôts loessiques sont fortement érodés et ne persistent qu'épisodiquement dans les secteurs les plus bas, avec de faibles puissances, inférieures à 1,30 m, parfois colluviés sur la partie supérieure. Les alluvions anciennes sont constituées de sables et graviers, fortement ferrugineux dans certains secteurs. L'existence d'un ancien ruisseau, localisé au centre du projet, est marquée par une bande étroite, d'une centaine de mètres de largeur en moyenne, comblée de colluvion de dépression de fond de vallon.

L'opération de diagnostic de cette carrière, programmée sur plusieurs années, a été réalisée en 2006 sur une surface de 100 ha. Cette première campagne avait permis principalement la caractérisation d'une nécropole de l'âge du Bronze ancien/moyen, de noyaux d'habitats ouverts du Hallstatt ancien, de fosses isolées de La Tène ancienne et de trois secteurs d'habitats enclos principalement attribuables au Haut-Empire. Sur la partie haute du projet, un vaste secteur de plusieurs hectares, dont les fossés

attestent de plusieurs phases d'aménagement et principalement dévolu à une activité métallurgique artisanale complète cette dernière phase d'occupation. En l'état actuel, on y relève uniquement des activités de forge. La seconde campagne de diagnostic, menée en 2008, concerne une surface de 32 ha, localisés au sud du projet d'exploitation. La présence d'un réseau électrique aérien assez dense dans ce secteur a quelque peu entravé la réalisation des tranchées et des ouvertures de fenêtres, principalement dans les zones d'occupations reconnues. Deux occupations principales ont été identifiées.

Il s'agit, pour la première, d'un habitat rural de la fin de la période gauloise, délimité par un enclos fossoyé formant un quadrilatère irrégulier de moins d'1/2 ha, pourvu d'une entrée au sud-ouest. Le profil du fossé est irrégulier, parfois en U, d'autre fois en V. Celui-ci présente un bon état de conservation, d'une profondeur de 1 m sous le niveau de décapage et de plus de 1,40 m de largeur. Les sondages réalisés ont livré peu de mobilier et les tranchées de diagnostic n'ont pas permis de localiser les bâtiments et structures annexes.

La seconde occupation repérée couvre une surface approximative de 1 ha. Elle est constituée de différents types de structures, fossés d'entrée situés à l'ouest, d'enclos et de parcellaires, fosses de différents types, couches de rejet et couche d'abandon scellant l'occupation, quelques fours de forge et un puits appareillé en pierres calcaires. Ce secteur semble occupé depuis la période



Beautor-Travecy - Tergnier « Les Terrasses - tranche 2 ». Répartition des principales découvertes archéologiques (P. Le Guen, R. Debiak, Inrap)

claudienne jusqu'au III^e siècle. Malgré la présence de nombreuses *tegulae* dans le comblement d'un des fossés, aucune fondation de bâtiment en dur n'a été repérée. La qualité du mobilier céramique étudié par Cyrille Chaidron (Inrap) laisse entrevoir une implantation rurale de rang hiérarchique modeste avec une production de proximité largement dominante.

LE GUEN Pascal (Inrap)

MOYEN ÂGE

BLÉRANCOURT

MODERNE

Musée national franco-américain

L'opération est réalisée dans le cadre de l'instruction d'un projet de réaménagement du musée national franco-américain, installé dans les ruines du château de Blérancourt. Sur la terrasse avant du château, elle a permis grâce à trois sondages ponctuels, de montrer la présence d'une stratification liée à la construction du château au XVII^e s. Celle-ci recouvre une stratification relative à une occupation plus ancienne dont l'épaisseur atteint 2 m et qu'on associe à la fortification médiévale évoquée par les sources.

Sur la terrasse arrière, le dégagement des caves du château a été achevé et a ainsi pu révéler la présence d'un bâtiment quadrangulaire à file de piliers dont les vestiges ont été détruits lors de la construction du château.

L'opération a également montré la présence d'un site très important antérieur au XVII^e s. Celui-ci est d'ailleurs évoqué dans les sources qui évoquent une installation palatiale fortifiée médiévale.

Enfin, il a été découvert dans les remblais de démolition du XIX^e s., quelques éléments lapidaires provenant de la façade arrière du château du XVII^e s.

BERNARD Jean-Louis (Inrap)

Blérancourt « Musée national franco-américain ».
Vue de la façade avant (J.-L. Bernard, Inrap)



BOURG-ET-COMIN

Rue du Stade

Malgré un potentiel archéologique important dû à la présence de nombreuses occupations néolithiques, protohistorique et historiques dans les environs immédiats, le diagnostic n'a pas révélé d'indices d'une occupation ancienne.

CAYOL Nicolas (Inrap)

BRISSAY-CHOIGNY - VENDEUIL

Les Longs Manteaux - Le Château

Cette opération de diagnostic d'une surface de 9 ha fait suite à une demande d'extension de carrière par la société Holcim Granulats. Ce secteur de la haute vallée de l'Oise fait l'objet d'un suivi archéologique depuis plusieurs années préalablement à l'exploitation de la nappe de cailloutis weichséliens par les carriers. La réalisation de tranchées profondes complétée par un maillage important de sondages ponctuels a permis de suivre les variations sédimentaires de ce fond de vallée déjà reconnues les années précédentes.

La particularité, observée cette année, est l'importance du creusement de ce fond de vallée à une époque non clairement définie (autour de la période romaine). En effet,

la totalité des sédiments observés cette année se sont déposés pendant et/ou après la période romaine, comme en atteste le peu de mobilier récolté au sommet de la grave. Dans les sédiments supérieurs, il est à noter la présence de remblais de craie qui pourrait correspondre à un aménagement de chemin piétonnier. Dans ce même secteur, de petits pieux de bois organisés sur deux rangées traduisent eux aussi probablement un aménagement léger et limité (8 m de long) dans une dépression pour faciliter, à une période historique, la circulation dans ce fond de vallée.

JOSEPH Frédéric (Inrap, UMR 7041)

BRISSY-HAMEGICOURT

Le Village - Saint-Maixent

Le diagnostic archéologique a été mené en janvier 2008. Il concerne un projet de lotissement sur une surface de 12 963 m². Cette commune est localisée sur la rive gauche de la haute vallée de l'Oise. Les parcelles sont situées à la sortie sud du village, en direction de Brissay-Choigny, sur les coteaux crayeux dominants la vallée. Elles correspondent pour deux tiers de la surface à une ancienne porcherie et aux dépendances d'une ferme et pour le reste à un champ cultivé. En 1892, soixante-dix sépultures mérovingiennes ont été découvertes par Th. Eck à l'emplacement de la ferme attenante qui fait face à un calvaire. Quatre autres tombes ont été exhumées en 1990, sous la direction d'Alain Nice, sur une parcelle voisine. Ces fouilles ont mis

au jour tant des sarcophages que des inhumations en pleine terre contenant un mobilier funéraire caractéristique des VI^e-VIII^e siècles.

L'opération archéologique visait donc en priorité à mettre en évidence l'extension éventuelle de cette nécropole mérovingienne dans le terrain concerné. Les sondages contraints dans leur implantation par les destructions agricoles anciennes et les activités actuelles de la ferme ont mis en évidence l'absence apparente de vestiges archéologiques à cet endroit. Aucune nouvelle donnée ne permet donc de préciser la nature et la taille de ce site funéraire.

THOUVENOT Sylvain (Inrap, UMR 7041)

ÉPOQUE ROMAINE

BRUYÈRES-ET-MONTBERAULT

MODERNE

MOYEN ÂGE

D. 967 section sud

CONTEMPORAIN

Le diagnostic a été réalisé préalablement à l'aménagement par le Département de l'Aisne d'un boulevard urbain autour du bourg de Bruyères. La réalisation de cette rocade s'effectuera en deux temps. Le présent diagnostic concerne la première phase. Il porte sur la totalité de la section sud et sur les trois giratoires. La section nord fera l'objet de la seconde phase. L'emprise du présent diagnostic est de 45 412 m². À l'emplacement du futur rond-point sud, un cimetière *des aveugles ou des protestants* est mentionné sur une copie du XIX^e siècle d'un dessin de la ville de Bruyères en 1584. Ce document doit être considéré prudemment. Deux ensembles funéraires distincts ont été découverts à cet endroit.

L'ensemble le plus ancien est daté par le radiocarbone entre 1281 et 1391. Il est apparu à une profondeur de 2,3 m et se prolonge jusqu'à la limite d'investigation (3,1 m). Il

semble circonscrit entre la route qui permettait de quitter Bruyères par le sud et un chemin rural dont le tracé pourrait être ancien. Les limites est et ouest de ce cimetière sont imprécises. Dix-sept sépultures alignées globalement est-ouest ont été mises en évidence. Un mur probablement en relation avec cet ensemble funéraire a également été aperçu. La localisation en dehors de l'enceinte urbaine, à l'écart des établissements religieux connus, n'a pu être expliquée. S'agit-il d'un déplacement temporaire du cimetière paroissial, de tombes reléguées volontairement en dehors de la ville ou d'un cimetière appartenant à un établissement religieux non documenté dans les sources historiques ? Aucune de ces possibilités ne paraît satisfaisante. L'abandon de ce premier ensemble funéraire est scellé par un remblai de 1,9 m d'épaisseur.

Un second ensemble est apparu à une profondeur comprise entre 40 et 70 cm. Il est daté par le radiocarbone entre 1437 et 1615. La découverte d'un syphilitique dans cet ensemble invite à privilégier une datation au cours du XVI^e siècle. Des aménagements aux XIX^e et XX^e siècles ont perturbé, au nord, ce cimetière limité également par la voie qui permet de sortir de Bruyères par le sud et le même chemin rural. Quinze sépultures, globalement orientées est-ouest, ont été mises en évidence. Les éléments de datation absolue et la position à l'extérieur des murs de la ville rendent possible l'identification de ce cimetière avec le lieu d'inhumation des protestants tués lors du siège de Bruyères le 10 novembre 1567. Cet espace aurait ensuite été utilisé comme lieu d'inhumation pour la communauté protestante de Bruyères. La question de la réutilisation comme zone funéraire au XVI^e siècle d'un espace déjà employé comme cimetière deux à deux siècles et demi auparavant peut être posée. Cette réoccupation est-elle fortuite ou a-t-on réutilisé volontairement une zone jadis employée pour des inhumations marginales ? Mis à part le cimetière, une zone d'épandage contenant du mobilier du Bas-Empire a été mise au jour ainsi que

des éléments de parcellaire médiéval. Des vestiges de constructions de l'époque industrielle ont également été découverts (four, chemin et barrière en fil de fer de la Première Guerre mondiale) ainsi que quelques fosses et drains de datation indéterminée.

GALMICHE Thierry (CG de l'Aisne)



Bruyères-et-Montberault « D. 967 section sud ». Femme âgée provenant du cimetière datée par radiocarbone aux années 1275-1390

HAUT MOYEN ÂGE

CELLES-SUR-AISNE

CONTEMPORAIN

Chemin de la Patte d'Oie - R.D. 1330

L'opération archéologique de diagnostic réalisée du 22 au 24 janvier 2008, s'inscrit dans le cadre d'un projet de construction d'un lotissement. Ce village est connu par des vestiges archéologiques antiques et les textes depuis le haut Moyen Âge. Il occupe le flanc méridional des plateaux qui dominent la rive droite de la vallée de l'Aisne. Le terrain se localise sur une forte pente, au sommet d'un vallon secondaire et en marge du village. La superficie concernée est de 7 168 m².

La réalisation de sondages en tranchées a permis de mettre en évidence, sur une surface restreinte, des vestiges fossoyés (fosses et trous de poteau) correspondant à une probable occupation rurale de l'époque carolingienne et, sur l'ensemble de la zone, des aménagements liés à la Première Guerre mondiale.

THOUVENOT Sylvain (Inrap, UMR 7041)

CONTEMPORAIN

CHÂTEAU-THIERRY

Les Coteaux de la Marne

Le projet d'installation d'un lotissement sur une surface de 8,5 ha est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique. L'emprise située sur le rebord d'un promontoire dominant la vallée de la Marne et la ville de Château-Thierry est un site propice aux installations humaines historiques, protohistoriques et préhistoriques. Cependant ce diagnostic, n'a pas permis la découverte de vestiges archéologiques caractérisés. Seuls une argillière et le probable site d'implantation d'une batterie d'artillerie datant de la Première Guerre mondiale ont pu être mis en évidence lors de cette opération.

ZIEGLER Sébastien (UACT)

CHÂTEAU-THIERRY

Impasse du Champ Fleuri

Ce diagnostic a été réalisé suite à une demande de permis de construire pour une habitation individuelle. La parcelle est située sur le versant sud de la colline dite des Vaucrises, connue pour avoir été le centre du *vicus* gallo-romain de Château-Thierry. Ce versant est aménagé en terrasses successives et montre généralement un recouvrement important des vestiges antiques, d'abord par des phénomènes de colluvionnement récent puis par des remblais. L'opération a permis de placer un *terminus ante*

quem pour l'installation de ces terrasses puisque les dernières structures scellées par les remblais remontent au XIV^e siècle. Il s'agit d'un puits et de niveaux d'épandage. Un large fossé suivant le sens de la pente naturelle du terrain a aussi été mis au jour. Il semble dater de la période antique et a livré du matériel protohistorique résiduel.

ZIEGLER Sébastien (UACT)



Château-Thierry « Impasse du Champ Fleuri ». Fossé antique (S. Ziegler, UACT)

CHÂTEAU-THIERRY

13 place du Jeu de Paume - Les Petits Prés

Préalablement à la construction d'un immeuble, un diagnostic archéologique a été réalisé les 5 et 6 mars 2008. Les deux tranchées ont permis d'observer environ 8 % de la surface totale concernée par le projet d'aménagement (812 m²). Cette opération a permis de mettre en évidence l'aménagement tardif de ce secteur. En effet, situés probablement à la naissance de l'île de la Poterne, ces terrains n'ont sans doute pas été gagnés sur la rivière ou des marécages avant l'époque moderne.

La création du jardin d'agrément des Petits Prés, du Jeu de Paume et du Jeu d'arc, à l'emplacement même du diagnostic archéologique, témoigne de la structuration du quartier à la fin du XVIII^e siècle. Cette urbanisation, comme en témoigne le projet à l'origine de cette opération archéologique, se poursuit encore de nos jours.

CAMERINI Laurent (UACT)

CHÂTEAU-THIERRY

Route de Paris

Ce diagnostic a été réalisé suite à une demande de permis de construire pour trois maisons. La parcelle est située à proximité d'un ru, dans un secteur mal connu de la ville de Château-Thierry. Seuls trois puisards, probablement liés à l'installation d'un dancing au cours du XX^e siècle, ont été

mis au jour. Ils sont creusés dans des niveaux importants de colluvionnement. Sous ces niveaux, aucune structure archéologique n'a été mise au jour.

ZIEGLER Sébastien (UACT)

ÉPOQUE ROMAINE

CHÂTEAU-THIERRY

Rue Charles Guérin - Le Bas des Vaucrises

MOYEN ÂGE

Cette opération prescrite suite à un projet de construction d'un ensemble de logements, a permis de prolonger des sondages ponctuels réalisés en 1994. Lors de cette première opération la voie reliant Soissons à Sens avait été identifiée et il avait ainsi été possible de la situer précisément en contradiction des érudits locaux qui la plaçaient auparavant plus à l'est. Cette voie est l'axe sur lequel s'appuie la structure viaire du *vicus* gallo-romain. Ce réseau a marqué le paysage cadastral jusqu'à nos jours. Cette voirie semble ne plus être utilisée à partir du IV^e siècle. L'ensemble de ces vestiges est aujourd'hui conservé 2 m

sous le niveau de sol actuel, recouvert par d'importants niveaux de colluvionnement et des remblais médiévaux. De même, il a été possible de confirmer que cette voirie utilise la vallée d'un petit ru pour rejoindre la vallée de la Marne. La majorité des vestiges gallo-romains découverts à Château-Thierry l'ont été à l'ouest de cette voie sur une petite éminence. Par ailleurs, l'absence de vestiges d'occupation, permet de situer ces parcelles à l'extérieur de l'ancien *vicus*.

ZIEGLER Sébastien (UACT)

ÉPOQUE ROMAINE

CHÂTEAU-THIERRY

3-5 rue de la Madeleine

MODERNE

MOYEN ÂGE

CONTEMPORAIN

Suite au dépôt d'un permis d'aménagement urbain sur des parcelles situées entre l'église Saint-Crépin et la chapelle Benoîte Madeleine, un diagnostic archéologique a été prescrit sur une surface de 4 350 m². Huit sondages ont été pratiqués dans les espaces libres de toutes perturbations (bâti ou caves). Cinq d'entre eux ont révélé la présence de vestiges stratifiés d'une puissance dépassant par endroits les 3 m. Ces vestiges vont de la fin de la période romaine jusqu'à l'époque moderne.

Une sépulture a été découverte et semble dater de l'Antiquité tardive. Des éléments de bâti, dont deux caves inconnues à ce jour, ont été mis au jour. Certains de ces éléments ne correspondent en rien aux bâtis connus sur ces parcelles. Il est ainsi possible d'après ces découvertes d'esquisser les lignes directrices d'un parcellaire remontant certainement aux origines de ce quartier, c'est-à-dire au XII^e siècle.

ZIEGLER Sébastien (UACT)

CHÂTEAU-THIERRY

Rue de la Mare Aubry - La Droite du Chemin d'Essômes

Ce diagnostic prescrit suite à un projet de construction de trois maisons d'habitation a permis d'explorer des parcelles situées sur la première terrasse de la vallée de la Marne. Ce type de conformation géologique s'est montré par le passé extrêmement propice à des occupations protohistoriques. Cependant, lors de cette opération, aucune

structure archéologique n'a été mise au jour, seul un paléochenal de la Marne a pu être mis en évidence.

ZIEGLER Sébastien (UACT)

ÂGE DU FER

CHÂTEAU-THIERRY

ZIR La Moiserie

MODERNE

MOYEN ÂGE

L'étude de ces parcelles se place dans le cadre de l'extension de la ZIR de la Moiserie. Trois types de vestiges ont été mis au jour. Tout d'abord, au sud de l'emprise, une série de bâtiments remontant à la fin du Moyen Âge et abandonnés au début du XVI^e siècle ; ensuite une fosse isolée contenant du mobilier protohistorique, remontant à la fin du premier âge du Fer ; enfin, sans qu'il ait été

possible d'établir un lien avec cette fosse, au nord de l'emprise, les vestiges d'un réseau parcellaire ont été mis en évidence. Les bâtiments médiévaux sont certainement en lien avec l'abbaye du Val-Secret très proche.

ZIEGLER Sébastien (UACT)

L'opération de diagnostic archéologique concerne un projet d'immeuble d'habitation sur une parcelle de 1 912 m² située à l'angle des rues Juliette Lambert et Arthur Lacroix.

Aucune intervention préventive n'ayant eu lieu auparavant dans la ville, cette intervention était l'occasion de mieux connaître le sous-sol de cette commune.

Le secteur est connu pour avoir été une zone démarcages urbanisée à l'époque moderne et située dans un fond de vallée à proximité des méandres de l'Oise (environ 150 m). Un document de J. Turpin situe la voie romaine à 50 m à l'est de cette parcelle et un plan du XVIII^e siècle situe le rempart (médiéval-moderne) à 20 m au nord. Les méthodes d'investigations se sont adaptées aux contraintes de la parcelle et du projet. Ainsi trois sondages à 3 m de profondeur ont été réalisés, ainsi qu'un quatrième, plus invasif. Le premier sondage a permis de mettre en évidence une stratigraphie sur 3 m de profondeur (limite du bras de la pelle-mécanique). La nature instable des parois et leur hauteur n'a permis que d'en faire un Log., caractérisé par un épais niveau de destruction (1,30 m) datant de la Première Guerre mondiale recouvrant des niveaux du

XIX^e siècle. La faible présence de matériel n'a permis de dater que les niveaux inférieurs notamment le niveau 5 daté du XV^e-XVI^e siècle.

Le deuxième sondage a révélé un état identique au précédent. Après un épais niveau de destruction, un niveau de jardin fin XIX^e apparaît. Seuls les niveaux les plus bas ont livré du matériel permettant de situer ces couches au XVI^e siècle.

La troisième zone n'a pas permis une évaluation en profondeur de la stratigraphie puisque dès les premiers 50 cm un mur (MR1) en grès monté au limon et à parement externe en ardoise est apparu. Il est orienté nord-sud et après l'avoir suivi vers le nord sur une dizaine de mètres, un retour a interrompu l'avancée du sondage. Ce retour orienté vers l'ouest n'a pu être dégagé que sur 1,50 m car en limite de parcelle. Sa fondation a percé plusieurs niveaux stratigraphiques, datés du XVI^e siècle. La tranchée de fondation a livré du matériel antérieur à ces niveaux. Il révèle probablement le perçage de couches inférieures plus anciennes (XIII^e-XIV^e siècle) lors du creusement de la fondation du mur.



Chauny « 1 rue Juliette Lambert ». Plan général du diagnostic (É. Mariette, V. Lascour, Inrap)

Vers le sud, un second mur (Mr2) a été dégagé et suivi vers l'est sur 6 m. Appuyé à Mr1, il est de nature très différente car monté en briques liées à la chaux. Son orientation en oblique par rapport à l'axe de Mr1, son absence de liaison et sa tranchée de fondation recoupant celle de Mr1 démontrent sa construction à posteriori. Aucune structure n'a été mise au jour en relation avec ces constructions.

Un quatrième sondage a été effectué à l'extrémité est de la parcelle dans une zone réputée inondable afin de vérifier

l'étendue de la stratigraphie repérée précédemment. Après une couche de niveau organique (jardin du XIX^e siècle), percée d'un drain est-ouest, est apparue une fosse de rejet contenant les restes d'un cheval complet, le tout creusé dans un niveau de limon argileux gris avec charbons au-dessus d'un niveau d'argile verdâtre. Ces deux derniers niveaux sont à mettre en relation avec ceux découverts dans les sondages précédents et sont à situer vers le XVI^e siècle.

LASCOUR Vincent (Inrap)

MODERNE

CHIVY-LES-ÉTOUVELLES

La Barrière

CONTEMPORAIN

L'intervention de diagnostic archéologique, menée en février 2008, concerne un projet de lotissement sur une surface de 16 475 m². Cette commune est localisée à 2,5 km au sud-ouest de Laon, sur l'axe de la R.N. 2 et en bordure de la vallée marécageuse de l'Ardon. Le lieu-dit La Barrière est située à la sortie nord du village, en direction de Laon, à environ 150 m de l'église romane. Ce

terrain agricole au substrat sableux à sablo-argileux est en partie sujet à l'engorgement par la nappe phréatique. À l'exception de quelques fossés de drainage probablement modernes ou contemporains, le diagnostic n'a révélé aucun vestige archéologique significatif.

THOUVENOT Sylvain (Inrap, UMR 7041)

MODERNE

CIRY-SALSOGNE

Le Clos Salsogne

CONTEMPORAIN

Une opération de diagnostic archéologique a été menée en janvier 2008, sur un terrain de 14 477 m², concerné par un projet de logement social. Ce diagnostic a permis de mettre en évidence des vestiges modernes et contemporains à l'aide de six tranchées. Les fossés et les quelques fosses comblées de gravas mises au jour à cette occasion

correspondent vraisemblablement à l'occupation humaine des deux derniers siècles en bordure du village de Salsogne

DESENNE Sophie (Inrap, UMR 7041)

MOYEN ÂGE

COLLIGIS-CRANDELAIN

Les Longs Champs

Le diagnostic archéologique concerne un projet de lotissement (4 ou 6 pavillons) ainsi qu'un accès de voirie sur une parcelle d'environ 3 000 m². Le village située à 10 km de Laon, dans l'ancien laonnois, est localisé en bordure orientale des plateaux tertiaires de l'Île-de-France et traversé d'est en ouest par l'Aisne et l'Ailette.

Une première mention en est faite vers les années 1134 : *curlegis viculus*. Au XII^e siècle, les terres de Colligis appartiennent vraisemblablement aux sires de Coucy, puis de la maison de Braine au XII^e siècle, à la maison de Chambly au XVI^e siècle.

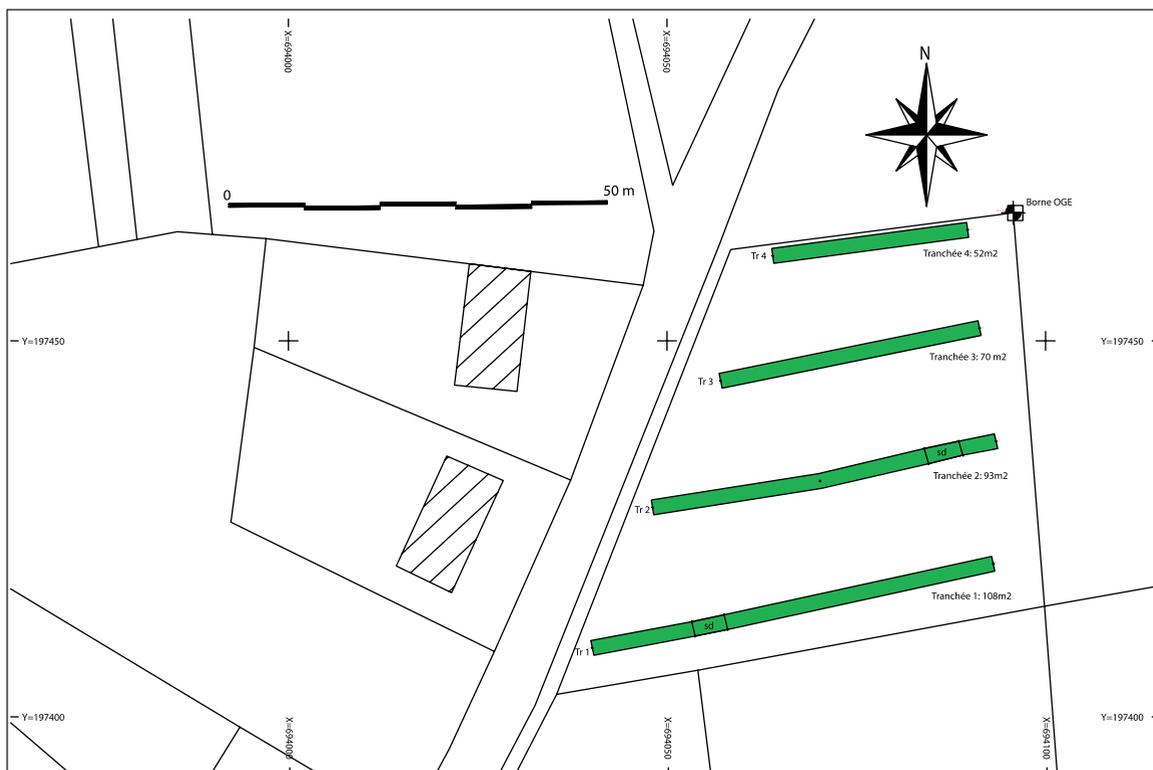
Sur le plan géologique, son sous-sol est constitué de loess datant vraisemblablement du Würm moyen et du Würm supérieur voir de l'Holocène et formés pour l'essentiel de limons et d'argiles plus ou moins riches en sables.

Le diagnostic archéologique a consisté en la réalisation

de quatre tranchées parallèles continues, espacées d'une quinzaine de mètres environ, représentant environ 11 % de la surface concernée par le projet (323 m² au total sondés). Chaque tranchée a été réalisée par passes successives, sur environ 0,80 m de profondeur dans le substrat limoneux brun clair. Deux sondages de 2 m de profondeur ont été réalisés dans les tranchées 1 et 2.

Aucune trace d'occupation archéologique n'a été mise en évidence. Le site sondé apparaît donc vierge de tous vestiges archéologiques.

LIBERT Karine (Inrap)



Colligis-Crandelain « Les Longs Champs ». Plan topographique du diagnostic (S. Rassat, K. Libert, Inrap)

ÂGE DU BRONZE

CONCEVREUX

HAUT MOYEN ÂGE

ÉPOQUE ROMAINE

R.D. 22 - Le Grand Routy

MODERNE

CONTEMPORAIN

Suite à un diagnostic réalisé en 2007 sur une parcelle de 1,2 ha, une fouille a été prescrite sur une surface de 1 200 m², située le long de la R.D. 22, en périphérie du village actuel de Concevreux. La densité de vestiges est conséquente (165 structures) et trois grands épisodes peuvent être distingués, mais la taille du sondage ne permet d'avoir aucune des occupations dans son intégralité.

La première implantation humaine remonte à l'âge du Bronze final. Neuf sépultures à incinération forment un noyau qui s'étend sur près de 900 m², au sein duquel les aménagements postérieurs ont inévitablement fait disparaître un certain nombre de structures. Aucun monument n'est associé à ces tombes. La particularité de la nécropole de Concevreux est d'être la seule, dans le Soissonnais, à avoir livré du mobilier attribuable avec certitude au Bronze final IIIb.

Durant la Protohistoire récente, la parcelle n'est plus occupée, et il faut attendre la période romaine pour voir un habitat s'implanter sur cette parcelle, habitat qui perdurera (avec hiatus ?) jusqu'au X^e siècle. L'établissement gallo-romain est représenté par un petit ensemble bien circonscrit dans l'angle nord-ouest du décapage, auquel s'ajoute un bâtiment sur fondation qui semble enclos d'un fossé double curviligne. Cette présence se signale également par la présence dans certaines structures carolingiennes de mobilier romain résiduel. Le mobilier céramique fixe l'occupation durant les II^e et III^e siècles, l'antiquité tardive n'est pas représentée.

L'occupation mérovingienne est attestée par une unique structure et c'est durant la période carolingienne que le site connaît son plein essor. L'habitat regroupe alors sur une surface d'environ 300 m², bâtiments sur poteaux, fonds de cabane et silos. Il est bien limité à l'est par deux petits fossés, au-delà desquels aucune structure du Haut Moyen Âge n'est présente, et s'organise parallèlement à la route qui mène au village actuel, et dont le tracé devait déjà être fixé à l'époque carolingienne, voire avant. L'ensemble est totalement abandonné, comme beaucoup de sites contemporains, au plus tard au début du X^e siècle.



Concevreux « R.D.22 - Le Grand Routy ». Une des incinérations du Bronze final, couverte de petites dalles calcaires (cliché Y. Naze, Inrap)

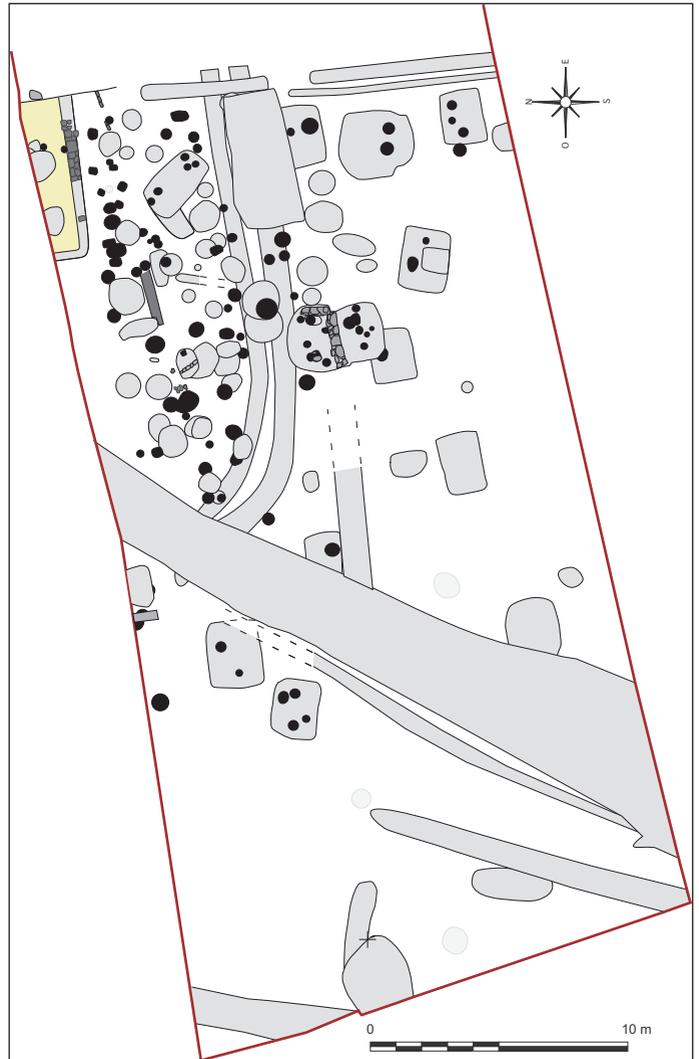
Après un hiatus de près de quatre siècles, une nouvelle exploitation agricole s'implante au Grand Routy. Les structures, localisées dans le secteur oriental, semblent éviter ou respecter l'habitat plus ancien, et se développent sur une surface d'environ 360 m², dans l'emprise décapée. L'ensemble est composé d'un bâtiment, de cinq fosses, d'un puits, et de trous de poteau. Avant la construction du bâtiment, le substrat a été terrassé afin d'obtenir un niveau plan. Sa construction combine sablière basse et sol en craie pilée et damée, technique encore utilisée dans les bâtiments agricoles du village au XX^e siècle. Son utilisation ne va pas au-delà du XVI^e siècle.

Suite à ce nouvel abandon, la parcelle devient et reste, jusqu'en 2008, une terre agricole, exception faite de l'épisode de la Première Guerre mondiale durant laquelle une tranchée est creusée le long de la route. En 2008, l'expansion du village de Concevreux vers l'ouest amène un projet de lotissement sur cette parcelle de nouveau vouée à l'habitat, et la fouille préalable de cette parcelle.

HÉNON Bénédicte (Inrap, UMR 7041)



Concevreux « R.D.22 - Le Grand Routy ». Le bâtiment médiéval (cliché B. Hénon, Inrap)



Concevreux « R.D.22 - Le Grand Routy ». Plan de l'occupation carolingienne (B. Hénon, inrap)

HAUT MOYEN ÂGE

CONDÉ-SUR-SUIPPE

MODERNE

MOYEN ÂGE

Le Champ Mouton

Le diagnostic sur ce projet d'extension communale a porté sur une douzaine d'hectare et conclu à la présence de deux zones archéologiques sensibles.

La première située près de l'angle ouest du terrain renferme un cimetière à incinérations, daté de l'âge du Bronze final (1 000 à 900 ans av. n. è). Cette zone de 100 m sur 70 m ne présente pas de stratification. Les structures creusées dans le gravier alluvial affleurent près du sol à moins de 40 cm de la surface et sont pour beaucoup écrêtées. On peut estimer entre 20 et 30, le nombre de tombes susceptibles d'être découvertes dans ce secteur. Leur fouille ne présente aucune difficulté particulière, le protocole pour ce genre de structure prévoit le prélèvement de l'ensemble pour un traitement soit directement sur place par tamisage soit en laboratoire pour la fouille fine des amas osseux. Aucun monument funéraire n'a été détecté. Le cimetière se prolonge vers le nord-ouest en direction du canal.

La seconde zone se situe à l'est, au niveau du tracé de la future route reliant le futur groupe scolaire à la route départementale. Cette zone qui s'étend approximativement sur une superficie de 170 m x 100 m, renferme principalement des vestiges du haut Moyen Âge, époque mérovingienne et vraisemblablement des structures plus tardives. Le terrain comporte des micro-reliefs nivelés depuis par les labours, ce qui le rend stratifié sur une épaisseur d'un mètre localement. Trois époques sont déterminées : le mérovingien, le Moyen Âge large, et l'époque Moderne. Les structures mérovingiennes sont des structures en creux : fosses ; fossés, trous de poteau et peut-être solin de craie. Les structures médiévales larges sont des tombes ou des restes de tombes bouleversées par des voies plus récentes. Enfin, les structures modernes sont des fondations de murs de pierres, des solins de craie et des voiries dont une vaste route allant de l'ancien château à Cormicy.

ROBERT Bruno (Inrap, UMR 7041)

CORBENY

Rue de la Chaussée

La réalisation de tranchées de sondage n'a pas permis de découvrir, malgré un environnement archéologique favorable, d'occupations anciennes.

DEFAUX Franck (Inrap)

CORBENY

La Sole Prêtre

Le diagnostic archéologique a été motivé par l'implantation d'une carrière d'extraction de craie, faisant suite à une exploitation du même ordre. Celle-ci, toujours en activité, est installée sur les lieux depuis une vingtaine d'années et n'avait jusque là jamais fait l'objet d'une surveillance archéologique. L'intervention qui était prévue sur une surface 25 500 m² n'a pu être réalisée sur sa totalité et les tranchées de sondages ne portèrent donc que sur 13 479 m². En effet, la parcelle

ZB 204 (1 202 m²), représentant la moitié sud du terrain, est actuellement mise en culture (colza). Les tranchées du diagnostic, totalisant 11 % de la surface, n'ont révélé aucune occupation humaine ancienne. Les seuls stigmates repérés affectant le sol se matérialisent par seize impacts d'obus.

BAILLIEU Michel (Inrap)

NÉOLITHIQUE

CRÉCY-SUR-SERRE

La Croix Saint-Jacques

ÂGE DU BRONZE

La fouille du fossé d'enceinte a été poursuivie au-delà de la limite occidentale atteinte en 2005, sur une longueur de 90 m, ce qui a permis de préciser la forme générale du retranchement en révélant une nouvelle orientation prise par le fossé qui tend à refermer l'enceinte sur elle-même. Le tronçon 35 qui marque désormais la limite occidentale du fossé est assez bien conservé sur son extrémité nord et permet d'espérer que d'autres tronçons seront localisés lors des investigations qui reprendront dans cette partie de l'enceinte en 2010.

Le fossé d'enceinte est désormais connu sur une longueur de 860 m, dont 79 % ont été fouillés. La surface enclose peut être estimée à 14 ou 15 ha avec un espacement maximal d'est en ouest qui atteint 500 m. La forme générale, sub-rectangulaire, est entièrement révélée sur les côtés est, sud et ouest. Le quatrième côté, au nord, pourrait se situer non loin de la courbe de niveau de 65m, à la limite entre une zone colluvionnée et le substrat crayeux. Plus à l'est, il viendrait se rapprocher d'un escarpement localement marqué, en limite de la plaine alluviale de la Serre, sur lequel vient s'appuyer l'extrémité orientale du retranchement. L'importante variabilité morpho-dimensionnelle du fossé d'enceinte s'est à nouveau trouvée confirmée en 2008, en particulier dans le tronçon 30. Celui-ci, connu sur une longueur de 38,40 m, présente une profondeur comprise entre 0,40 et 1,20 m, des profils transversaux variés et des retombées crayeuses, produites par l'affaissement d'un rempart sur le bord intérieur, uniquement sur sa moitié sud. Une érosion différentielle particulièrement marquée s'est

manifestée entre le tronçon 30 et le tronçon 35, localisé plus au nord en direction du secteur alluvial et lui-même partiellement concerné par cette érosion. L'absence de retombées crayeuses dans le tronçon 35, pourtant large et profond sur son extrémité nord et dont la longueur atteint 24,80 m s'explique par le changement de substrat (craie/colluvion limoneuse) qui se produit à l'emplacement où le fossé a été creusé. Dans ce secteur, le rempart devait être constitué essentiellement de matériaux limoneux.

Une grande fosse très profonde (2,90 m sous le niveau de décapage) a été creusée dans le tronçon 30 et a révélé une forme ovale en fond de fossé, ce qui était également le cas pour une autre grande fosse fouillée en 2007, mais moins profonde (1,75 m). Son creusement est intervenu plutôt vers la fin de l'occupation de l'enceinte, ce qui a aussi été observé pour plusieurs autres aménagements : une fosse sub-rectangulaire profonde (2,80 m) qui montrait dans son comblement supérieur une succession de niveaux très charbonneux, la fosse ovale de 2007, une structure de combustion empierrée et un four de 2 m de diamètre. La fouille du tronçon 35 a révélé la présence de deux foyers qui ont été aménagés en fond de fossé, peu de temps après le début du comblement du fossé, dans des cuvettes de 0,70 à 1 m de diamètre.

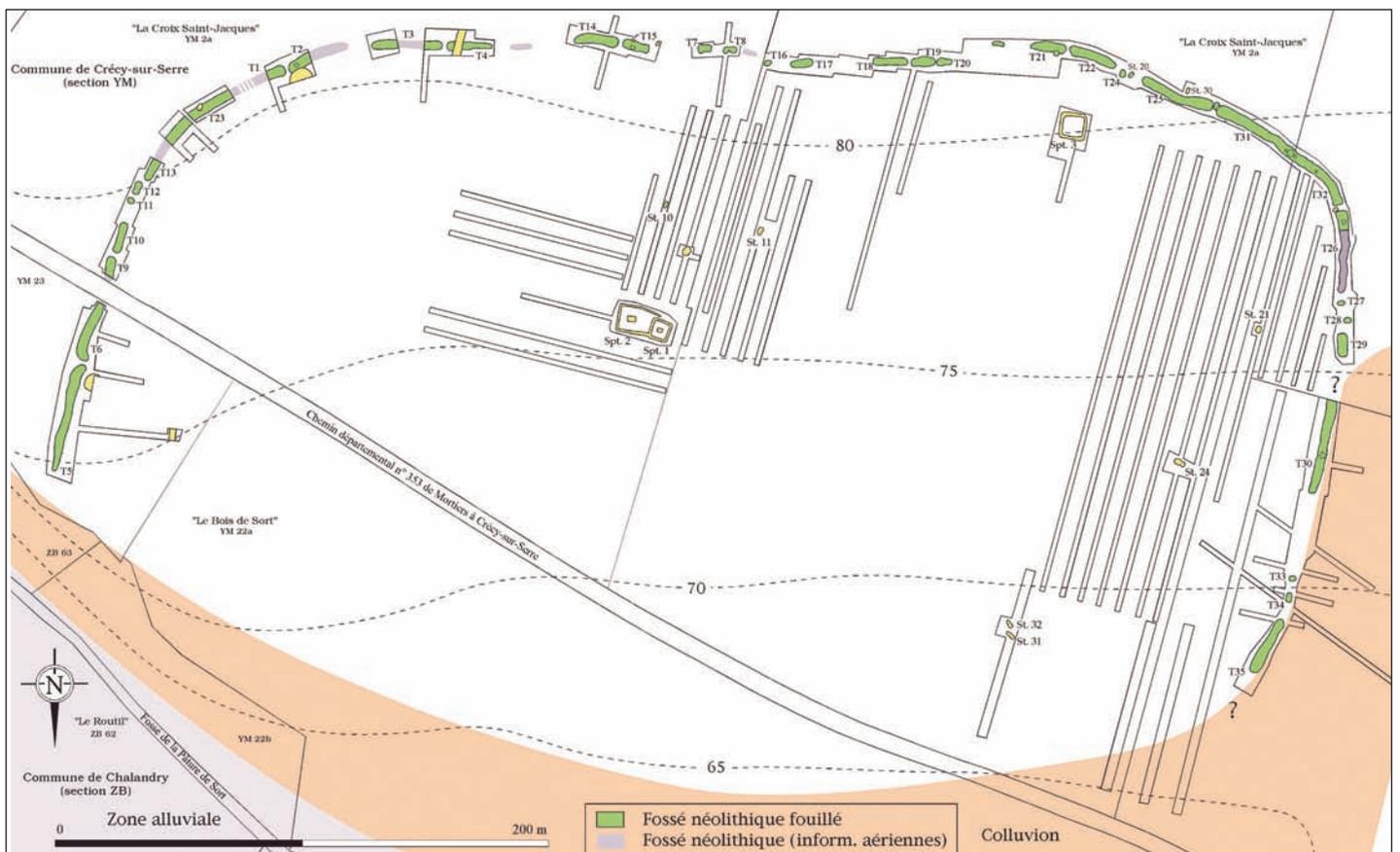
Des tranchées linéaires d'une largeur de 4 m ont été réalisées à l'intérieur du retranchement, à proximité des tronçons fouillés en 2008 notamment. Deux fosses ont été localisées à 100 m à l'est du tronçon 35. De forme allongée, orientée SE/NO, elles sont peu profondes et leur

comblement final limoneux contenait un mobilier archéologique typologiquement pauvre mais permettant de faire un rapprochement avec la fosse Villeneuve-Saint-Germain fouillée en 2007, en s'appuyant sur des caractéristiques technologiques de la céramique et sur des similarités concernant les produits de l'industrie du silex qui sont réalisés avec la même matière première siliceuse. Le mobilier archéologique livré en 2008 par le fossé néolithique est plutôt abondant, comme on l'a déjà observé pour d'autres tronçons du secteur occidental de l'enceinte et relativement aux ensembles recueillis dans la partie orientale (1 508 tessons, 55 restes de faune, 719 pièces en silex, 62 grès dont 22 proviennent de meules, molettes, broyeurs ou percuteurs, 9 pièces en calcaire coquillier dont un fragment de meule). De vastes épandages détritiques ont été observés dans le tronçon 30 (principalement de la céramique) et dans le tronçon 35 (nombreux artefacts en silex). La présence de deux récipients isolés dont l'un est entier relève peut-être de comportements plus symboliques avec dépôt intentionnel. D'autres dépôts manifestement non détritiques ont déjà été observés à Crécy-sur-Serre. Les nombreux artefacts en silex recueillis en 2007 et 2008 dans la partie occidentale du retranchement permettent désormais une meilleure appréciation de la composition de l'outillage. Les produits de débitage recueillis sont très largement dominés par les éclats (93,5 %) et les éclats laminaires (4,5 %). Le maintien d'une tradition laminaire est attesté, mais les lames ne représentent que 0,7 % de ces produits. Le mode de débitage utilisé pour obtenir les éclats fait appel à la percussion directe dure qui est caractéristique des industries lithiques du Néolithique moyen II dans le Bassin parisien. Les nucléus sont le plus souvent polyédriques à plans de frappe multiples. Les outils sont principalement réalisés sur éclats (79,4 %), puis sur éclats

laminaires (14,1 %), sur lames (5,4 %) et plus rarement sur des lamelles. À Crécy-sur-Serre, l'outillage sur grandes lames régulières nécessitant une haute technicité a vraisemblablement été importé car aucun indice de débitage laminaire n'y a été observé. L'outillage façonné sur produits de débitage est dominé par les éclats retouchés, puis viennent les grattoirs sur éclats, les couteaux à dos et les lames retouchées. Les armatures de flèches sont principalement des tranchantes de forme triangulaire ou trapézoïdale et des perçantes de forme foliacée ou triangulaire à bords convexes. Les haches polies sont bien représentées. La campagne de fouilles 2008 a permis de recueillir 11 individus céramiques dont 7 sont archéologiquement complets. Cela donne un total de 88 récipients dont un peu moins de la moitié sont complets. Ces découvertes permettent de nouvelles comparaisons qui s'orientent préférentiellement vers le Michelsberg ancien occidental, en particulier avec les sites des vallées de l'Aisne et de la Vesle. D'autres comparaisons avaient déjà été reconnues avec les productions du Chasséen septentrional, du Chasséen ancien de Bourgogne et du groupe de Noyen. Un rapprochement avec le Michelsberg belge peut aussi être évoqué pour ce qui concerne l'emploi du silex brûlé comme dégraissant, parfois associé à une mousse.

Les prochaines interventions sur ce gisement devraient permettre de préciser l'orientation prise par le fossé d'enceinte en bordure de plaine alluviale afin de mieux définir la forme générale de l'enceinte. Il sera également utile de recueillir d'autres données concernant les mobiliers ou d'éventuels aménagements domestiques pour une meilleure compréhension de ces établissements ainsi que des dynamiques culturelles complexes qui se produisent au début du Néolithique moyen II dans le nord-est du Bassin parisien.

NAZE Gilles (Éduc)



Crécy-sur-Serre « La Croix Saint-Jacques ». Plan de l'enceinte (G.Naze)

ÂGE DU FER

La fouille de l'automne 2008 fait suite à un diagnostic effectué en janvier 2006 sur une surface totale de 5,9 ha. Elle a concerné une surface de 1 ha à l'extrémité méridionale de la parcelle, à l'endroit où un habitat très structuré à enclos palissadés dotés d'entrées monumentales avait été découvert.

La parcelle est localisée sur la rive droite de l'Aisne, sur la première terrasse graveleuse non inondable. Elle est bordée au sud par la zone inondable dans laquelle plusieurs paléochenaux sont encore visibles aujourd'hui. Plusieurs substrats ont été identifiés après le décapage de la parcelle. La zone méridionale, représentant une crête et le début de pente menant à la plaine inondable, est constituée d'une grève blanche fine propre, potentiellement assez érodée. Plus au nord, on enregistre à l'est une grève propre plus grossière correspondant vraisemblablement à un relief légèrement arasé, et au centre et à l'ouest de la parcelle, une grève assez grossière salie de limon colluvial. Il s'agit probablement d'une zone dépressionnaire pour laquelle le bilan érosif est excellent, comme en témoignent le nombre et la profondeur des vestiges. Enfin, la partie localisée au nord-ouest de l'emprise est dominée par un limon brun colluvial. Les vestiges correspondent à du funéraire, à de l'habitat et à des occupations modernes et contemporaines. Les vestiges liés au funéraire sont représentés par une inhumation et trois incinérations.

L'inhumation est localisée au centre de la parcelle. Elle est totalement stérile en mobilier, mais le type de creusement de la fosse sépulcrale et surtout la position du squelette, sur le dos avec les jambes contraintes écartées en position dite « grenouille », suggèrent une attribution chronologique provisoire au Mésolithique ou au Néolithique, au sens large, en l'attente des datations radiocarbone.

Les trois incinérations sont localisées dans le centre-ouest de la parcelle, à environ 50 m de l'inhumation. Elles sont groupées, de forme oblongue en plan, mais ne présentent pas d'orientation privilégiée. Le creusement est assez régulier, avec des parois légèrement convergentes vers un fond aplani. Les sépultures sont coffrées dans un ciste de pierres constitué de blocs de grès et de calcaires, de différentes tailles. L'analyse de la stratigraphie et de la destruction partielle du coffrage des trois tombes suggère qu'elles ont été pillées, probablement anciennement. Les amas osseux sont partiellement déstructurés et le mobilier céramique est très fragmenté et surtout partiel. Ces tombes ont quand même livré quelques éléments de formes céramiques, quatre armatures tranchantes brûlées, ainsi qu'un magnifique poinçon en os non brûlé, caché sous les pierres du niveau basal. Ces différents éléments mobiliers suggèrent une attribution chronologique provisoire au Néolithique récent/final, en attendant les résultats des analyses ¹⁴C.

L'habitat concerne deux occupations protohistoriques distinctes.

L'habitat le plus ancien date du Michelsberg (Néolithique moyen II). Il est localisé préférentiellement dans la partie limoneuse à limono-graveleuse au nord-ouest de l'emprise.

Cette occupation n'avait pas été identifiée lors du diagnostic, les fosses étant systématiquement localisées entre les tranchées. Les quelques fosses et silos Michelsberg ont livré un mobilier céramique assez abondant, avec des formes sinueuses caractéristiques, des bouteilles à couronne de mamelons perforés et des plats à pain.

Le second habitat protohistorique, objet de la prescription de fouilles, concerne les deux tiers méridionaux de l'emprise, jusqu'à la rupture de pente menant à la zone inondable.

Cette occupation se présente sous la forme d'un ensemble structuré, parfois même emboîté, d'enclos palissadés majoritairement curvilignes, dotés d'entrées monumentales en « couloirs » mesurant jusqu'à 10 m de longueur. Trois enclos sont clairement perceptibles, auxquels il faut probablement ajouter quelques tronçons de palissade très érodés.

L'occupation se développe au sud des palissades, sous la forme d'une vingtaine de bâtiments à 4 et à 6 poteaux, majoritairement interprétés comme des greniers surélevés, de quelques fosses (parmi lesquelles des silos et une cave ou un cellier semi-enterré) et d'un vaste bâtiment d'habitation. Ce dernier présente un plan original rectangulaire avec les angles arrondis. Il est constitué de 7 poteaux porteurs assez profonds, auxquels s'ajoute une tranchée de fondation pour les murs. Cette tranchée de fondation est conservée sur une profondeur de quelques centimètres grâce au bilan érosif modéré qu'a enregistré la zone médiane de grève sale dépressionnaire. Il est probable que la tranchée de fondation aurait été totalement arasée dans les zones de rupture de pente ou de micro-relief ancien. Le bâtiment rectangulaire aux angles arrondis (surtout à l'est), à trois nefs et entrée décalée vers le nord, mesurant 8,40 m sur 6,60 m, soit une surface utile d'environ 52 m². Les fosses étant peu nombreuses et généralement peu volumineuses, le mobilier est assez indigent. Elles ont livré un nombre étonnant de fusaïoles, ainsi que du mobilier céramique constitué de proto-situles, situles, vases de stockage ovoïdes et vases proto-carénés, globalement peu décorés. Quand ils existent, les décors sont exclusivement constitués d'impressions digitées. L'ensemble des caractéristiques morphologiques, minéralogiques et techniques de la céramique permet de dater cette occupation du Hallstatt D1/D2, soit dans le courant du VI^e siècle av. n. è.

Les « occupations » historiques concernent des fosses d'extraction de cailloutis siliceux (appelées « pierriers ») datant de l'époque moderne, qui ont partiellement détruit les occupations antérieures, et des vestiges de la Première Guerre Mondiale (une tranchée à l'angle nord-est et quelques impacts d'obus disséminés sur l'ensemble du site). La parcelle localisée immédiatement à l'ouest donnera lieu en 2009 à un décapage et à une fouille sur une surface de 2 ha, dans un secteur où des vestiges Michelsberg ont été repérés lors du diagnostic de 2006. Nous espérons donc atteindre l'année prochaine la périphérie de l'habitat hallstattien en nous déplaçant vers le cœur du site néolithique.

GRANSAR Frédéric (Inrap, UMR 7041)



Cuiry-les-Chaudardes « Le Fond de la Plaine - Le Champ Tortu »: Plan général du site (F. Gransar, Inrap)

Le site du Parchet à Fère-en-Tardenois est un des plus anciens sites mésolithiques connus. En effet, il fait partie de la liste des gisements à pointes de flèches typiques énumérés par Edmond Vielle dès 1889. Il n'a pas eu le succès du site voisin de l'Allée Tortue qui est mondialement connu. Cependant, Raoul Daniel y a pratiqué quelques sondages entre les deux guerres. Il apparaît ensuite sur la carte de répartition des gisements tardenoisien dressée par René Parent. Il y est considéré comme détruit sans plus d'explications.

Un IME doit voir le jour sur une surface 15 108 m² placée juste à côté du site. Il s'agit d'un haut de versant sableux de la vallée de l'Ourcq.

Le diagnostic a mis en évidence une forte érosion liée aux pratiques agricoles. Un secteur un peu mieux préservé a livré une petite série lithique attribuable au Néolithique final. Aucun élément mésolithique n'a été recensé.

DUCROCQ Thierry (Inrap, UMR 8018)

Une demande anticipée de prescription de diagnostic à l'initiative de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin est à l'origine du diagnostic archéologique. Réalisé en plusieurs phases, le projet global d'aménagement portera à terme sur une superficie de 32 ha. Le diagnostic réalisé a permis d'explorer un secteur vierge de données archéologiques. Topographiquement, l'emprise se situe entre le plateau d'un éperon (NE/SO) dominant la Somme, rive gauche, et l'amorce d'une terrasse bordant la plaine alluviale de ce fleuve. L'expertise, à hauteur de 15,62 % de la surface totale de l'emprise (16 ha environ), a permis de révéler 116 faits anthropiques anciens répartis principalement dans sept zones distinctes. La quasi-totalité des vestiges (89 %) a été fouillée intégralement (trous de poteau et fosses) ou partiellement (tranchées fossées) durant le diagnostic. Au terme des décapages, les vestiges archéologiques mis au jour révèlent des occupations humaines anciennes protohistoriques (transition Aisne-Marne IIC/IIIA - Demoule 1999) et La Tène C1 (Haffner 1976), pré-conquête romaine (La Tène D2/D2a, Metzler 1996) et historiques (période julio-claudienne et Haut-Empire *lato-sensu*).

Pour le second âge du Fer, les témoins des occupations se répartissent dans quatre zones distinctes et sont rattachables à deux phases chronologiques différentes. Les vestiges des zones 1, 2 et 3 témoignent d'établissements de la période Aisne-Marne IIC/IIIA alors que les structures de la zone 4 caractérisent un enclos de La Tène C1.

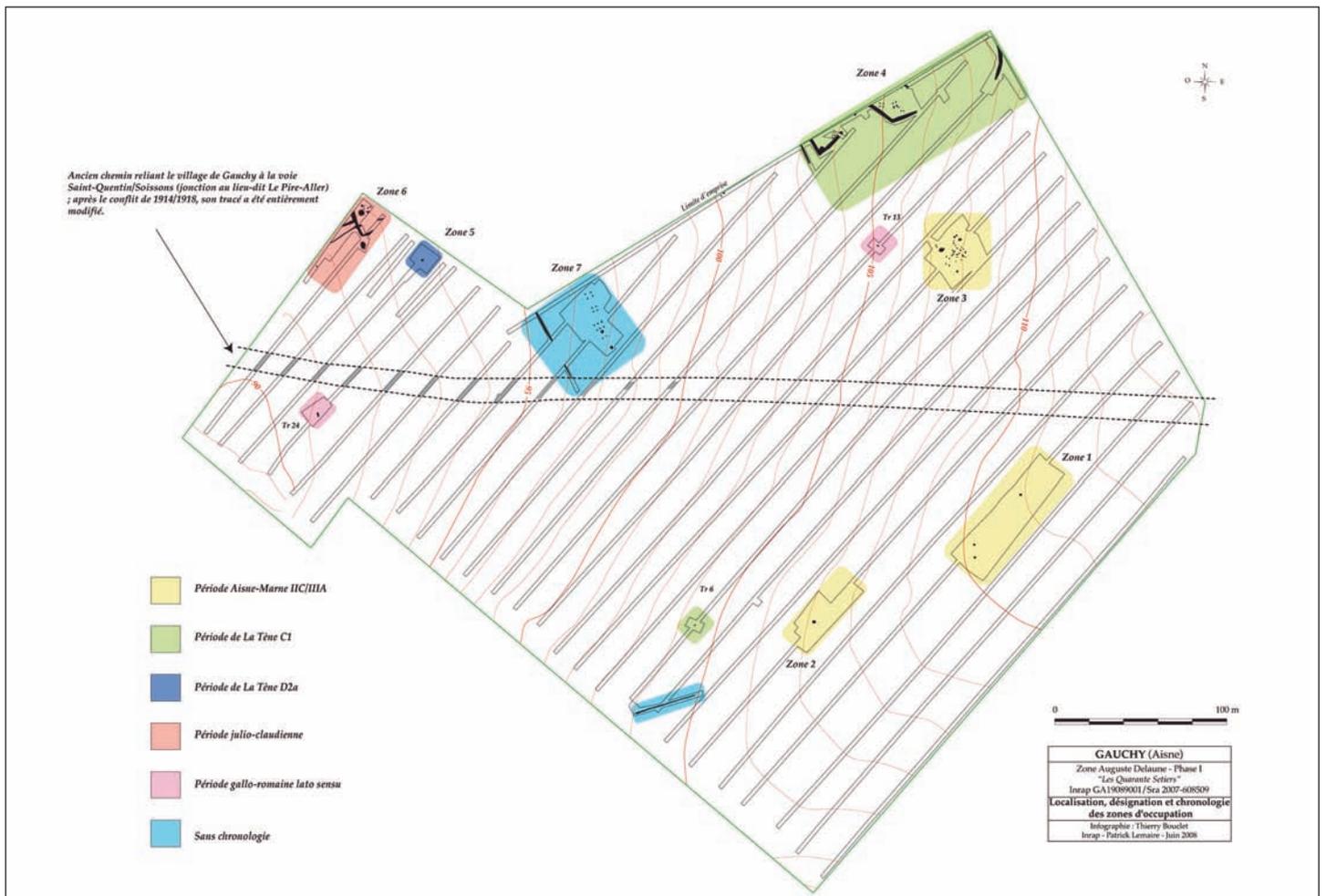
Située en bordure occidentale du plateau, la zone 1 a fait l'objet d'un décapage extensif de 1 480 m² permettant la découverte de deux silos et d'une fosse. L'extension et le maillage serré des tranchées adjacentes mettent en évidence une absence de structure notamment des trous de poteau suggérant des bâtiments connexes aux silos. Pourtant une occupation humaine permanente semble indubitable au vu des sédiments détritiques et organiques rejetés dans les structures (rejets de feu, mobiliers céramiques et restes fauniques). Une architecture de bois et de terre peut également être suggérée par la présence

de gros éléments en torchis (chauffés) présentant des empreintes de claires sur l'une de leurs faces. L'absence de vestiges immobiliers pourrait être liée à l'activité érosive (naturelle et mécanique) sensible sur cette position topographique ou aux effets indirects du premier conflit mondial.

Située plus en avant sur l'éperon, à 70 m au sud-ouest de la zone 1, la zone 2 a fait l'objet d'un décapage extensif de 580 m² environ suite à la découverte en tranchée d'une grande fosse dépotoir ; l'extension n'a cependant pas permis la découverte de structure supplémentaire. Isolée, cette fosse est peut-être à rattacher aux vestiges contemporains de la zone 1.

Étendue sur la partie haute du versant oriental de l'éperon, la zone 3 a fait l'objet d'un décapage extensif de près de 800 m² environ ; l'extension a permis la mise au jour de plusieurs faits archéologiques, essentiellement trous de poteau et fosses, caractérisant une petite unité d'habitat ouvert. Il semblerait qu'au terme du diagnostic, cet habitat ait été cerné dans son développement principal. La fouille et l'analyse des structures font apparaître assez nettement les plans de deux édifices à poteaux plantés : une habitation à faîtière comportant une partie principale rectangulaire adjointe de deux absides triangulaires sur les pignons (surface habitable de 32 m²) et un grenier surélevé à quatre poteaux (4 m²). À l'intérieur de l'habitation, un aménagement de plan régulier (3,40 m sur 1,60 m) intègre parfaitement le plan général du bâti. Il est interprété comme une zone de stockage ou de vie (couchage) surélevée. D'autres trous de poteau sont localisés aux abords de ces bâtiments sans qu'aucune organisation n'apparaisse clairement. Les autres structures associées à cet habitat correspondent à des fosses (d'extraction ?) utilisées comme dépotoir et à un foyer extérieur.

L'ensemble des données recueillies et analysées permet d'interpréter la nature de cette occupation comme un petit habitat ouvert. De création *ex nihilo*, cet établissement ne semble pas être occupé très longtemps (moins d'une



Gauchy « Les Quarante Setiers - Zone Auguste Delane - 1^{ère} phase ». Localisation, désignation et chronologie des zones d'occupation (P. Lemaire, Inrap)

cinquante années) avant d'être définitivement déserté. À l'exception d'une fosse isolée, tous les vestiges de La Tène C1 se concentrent dans l'angle nord-ouest du secteur d'étude et se développent principalement le long du flanc occidental de l'emprise (zone 4). Ils correspondent à des trous de poteau constituant des bâtiments et des tronçons de fossés suggérant deux systèmes enclos. Les tranchées de diagnostic et leur extension ont permis de circonscrire le développement oriental de l'établissement. Il apparaît clairement que l'occupation se développe au nord-ouest, à l'extérieur de l'emprise. Il faut d'emblée préciser que la parcelle adjacente a, dans les cinq dernières années, fait l'objet d'un aménagement commercial sans qu'un diagnostic archéologique préventif n'ait été réalisé. Il convient de dire que les vestiges découverts au cours de notre diagnostic constituent donc les derniers témoins de cet établissement enclos. Cependant, la représentativité de ces derniers par rapport à l'intégralité de l'occupation ne peut être estimée suite au très faible empiètement des vestiges sur l'emprise diagnostiquée (moins de 25 m). De plus, la présence d'une vaste excavation non datée (carrière d'extraction de craie moderne ?) au cœur de la zone archéologique a irrémédiablement détruit une partie des vestiges. L'occupation se développe sur le haut du versant oriental de l'éperon, à l'emplacement d'un léger replat. Au terme de notre expertise, les faits archéologiques permettent d'entrevoir les bribes de deux systèmes d'enclos accolés ceinturant des bâtiments de type greniers surélevés à quatre poteaux. Les vestiges pré-romain et Julio-Claudiens correspondent

essentiellement à une sépulture à incinération pour La Tène D2a (zone 5) et à des structures en creux, témoins d'un habitat enclos, pour la période Julio-Claudienne (zone 6). La sépulture à incinération est située dans la partie occidentale du secteur d'étude, en bordure d'emprise. Une extension de décapage a été réalisée autour de la tombe sur près de 155 m² sans permettre la découverte d'autre fosse sépulcrale. De plan quadrangulaire (proche d'1 m de côté), la fosse sépulcrale contenait un dépôt funéraire constitué d'un petit amas d'ossements brûlés, de sept vases, d'une pincette en fer, d'un bracelet et d'un anneau en alliage cuivreux ainsi qu'une fusaïole en terre cuite. L'établissement Julio-Claudian est situé dans l'angle nord-ouest de la partie occidentale de l'emprise, non loin de la sépulture à incinération. Cette zone a fait l'objet d'un décapage complémentaire sur près de 250 m² environ qui a permis la mise au jour de plusieurs faits archéologiques, essentiellement trous de poteau et fossés (dont une cave non appareillée ?) suggérant un enclos d'habitat. Le recoupement de certaines structures, notamment des fossés, semble témoigner d'une phase de réaménagement de l'établissement ou de son déplacement. Le *terminus ante quem* de cet établissement est fixé sous le règne de l'empereur Claude. Au vu du développement de la trame fossoyée, il semblerait que l'angle sud-est de l'enclos ait été appréhendé. Cependant, le très faible empiètement de cet établissement sur l'emprise diagnostiquée (une vingtaine de mètres) rend son interprétation impossible. Une occupation structurée mais non datée a également

été mise au jour à l'amorce d'une terrasse, au pied du versant oriental de l'éperon (zone 7). Au terme de notre expertise, les faits archéologiques permettent principalement d'individualiser deux greniers surélevés à quatre poteaux et d'un bâtiment à six poteaux (grenier oubâtimement d'exploitation). Deux autres trous de poteau peuvent suggérer l'existence d'une quatrième construction partiellement conservée. Les différents édifices s'alignent sur leur côté oriental et se répartissent selon un axe NNO/SSE. Aucune datation ne peut donc être avancée pour cette occupation caractérisée par des constructions connues du premier âge du Fer au haut Moyen Âge

LEMAIRE Patrick (Inrap)

CONTEMPORAIN

GUIGNICOURT

ZAC du Pommerond - Tranche 3

Le diagnostic a été réalisé préalablement à l'aménagement de la troisième tranche de la ZAC du Pommerond par la SEDA. L'emprise du diagnostic, de 38 194 m², est située sur un plateau aux abords nord du bourg actuel. Ce plateau domine Guignicourt, la vallée de l'Aisne et la boucle de Condé-sur-Suippe.

Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour, hormis des chemins agricoles et une tranchée de liaison entre deux lignes allemandes de la Première Guerre mondiale. L'absence de découvertes archéologiques dans cette zone

s'explique peut-être par la faible épaisseur de terre végétale sur ce secteur ayant favorisé une érosion d'éventuels vestiges. Le diagnostic de la tranche précédente de cet aménagement n'avait pas non plus mis au jour de vestiges, dans un contexte de tête de vallon sec, avec colluvionnements, menant à la vallée de l'Aisne. Ces observations interrogent sur l'existence d'un secteur vierge de vestige, dans un contexte archéologique dense.

LE QUELLEC Vincent (CG de l'Aisne)

LA CAPELLE

ZA de La Capelle

Le diagnostic a été réalisé préalablement à la construction d'une gendarmerie par la Direction des Bâtiments du Conseil général de l'Aisne. L'emprise du diagnostic est une prairie de 9 739 m² située le long de la R.D. 1043, une voie romaine supposée.

Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour. L'absence de découvertes archéologiques dans cette zone s'explique peut-être par la localisation du terrain diagnostiqué dans la périphérie de l'agglomération ancienne de La Capelle.

D'après les plans disponibles les plus anciens, l'axe correspondant à la R.D. 1043 n'apparaît pas. Il n'est perceptible que sur une des planches de l' *Atlas de Trudaine*, levé entre 1745 et 1780. Ces cartes témoignent de la pérennité des jardins et vergers proches du faubourg sud de la citadelle de La Capelle, jusqu'au début du XXI^e siècle.

LE QUELLEC Vincent (CG de l'Aisne)

LAON

Chemin rural 117 dit de Corneil

Le diagnostic archéologique réalisé le long du Chemin rural 117 dit de Corneil, n'a mis au jour qu'un tronçon de fossé n'ayant livré aucun mobilier archéologique.

JORRAND Jean-Pierre (SA de Laon)

MODERNE

LAON

CONTEMPORAIN

Chemin de la Vieille Tuilerie - Faubourg de Semilly

Le diagnostic archéologique réalisé chemin de la Vieille Tuilerie, n'a pas mis au jour de vestige de construction d'immeuble ou de four.

La seule vraie structure découverte est un puits à eau comblé probablement durant la première moitié du XIX^e siècle. Les autres « structures » se réduisent à des comblements

non stratifiés de la carrière d'argile, à une zone d'épandage de déchets de tuilerie d'époque moderne ou contemporaine et à une couche de démolition du XIX^e siècle.

JORRAND Jean-Pierre (SA de Laon)

ÂGE DU FER

LAON

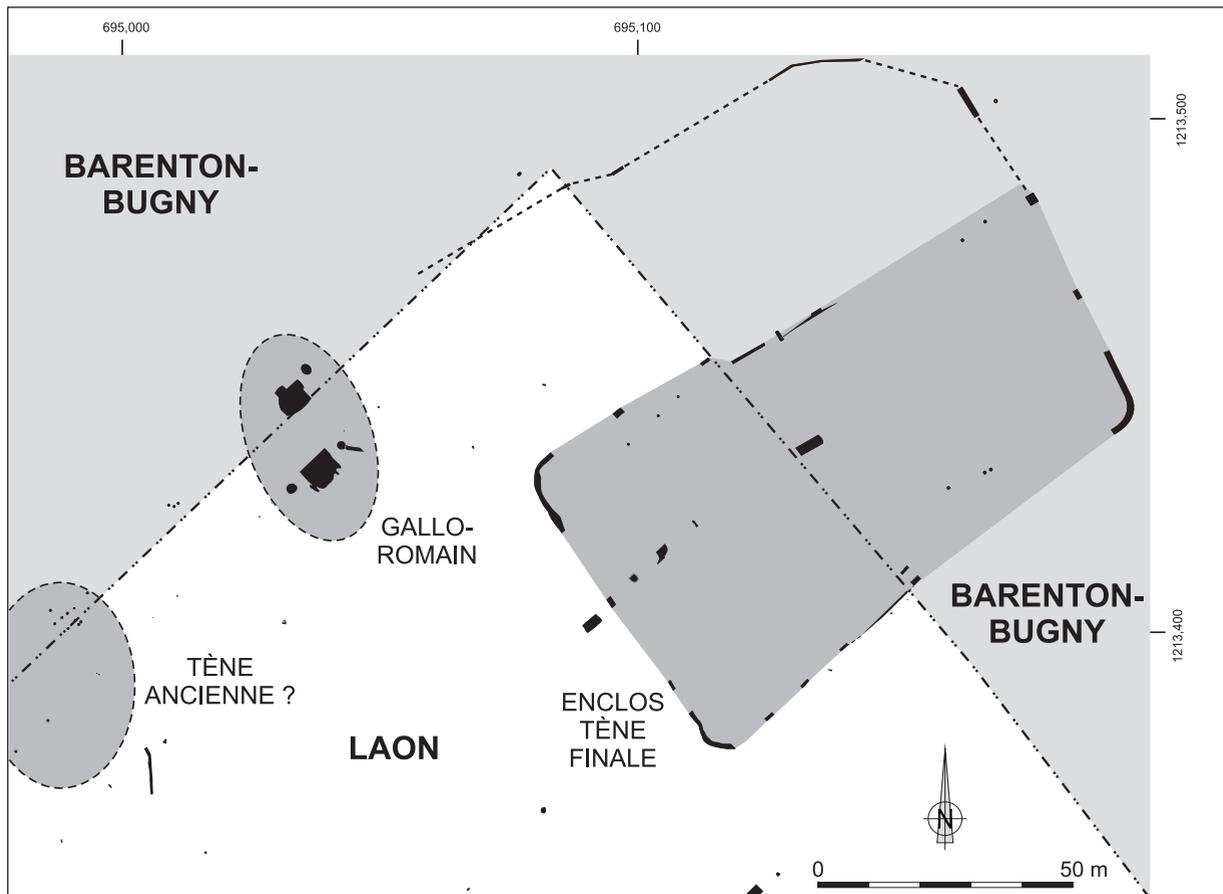
ÉPOQUE ROMAINE

ZAC du Pôle d'activité du Griffon - Tranche 2-1

Le diagnostic archéologique de la tranche 2-1 du Griffon a permis de mettre au jour, sur le territoire de Laon, la suite d'un enclos fossoyé de La Tène finale. L'autre moitié de cet enclos a été découverte par le Pôle départemental d'archéologie de l'Aisne sur le territoire de Barenton-Bugny. Nous avons aussi découvert une zone d'occupation gallo-romaine des II^e et III^e siècles et une possible zone de La Tène ancienne, toutes deux se prolongeant également sur le territoire de Barenton-Bugny.

Quelques fosses et fossés protohistoriques isolés se trouvaient dans la partie nord du terrain, à quelques dizaines de mètres des structures précédentes. En revanche, la moitié sud du terrain, proche de l'autoroute n'a livré que cinq structures supposées, sans mobilier associé.

JORRAND Jean-Pierre (SA de Laon)



Laon « ZAC du Pôle d'activité du Griffon – tranche 2-1 ». Plan du site (J.-P. Jorrand, SA de Laon)

Le diagnostic archéologique s'inscrit dans le contexte d'un projet de lotissement qui vise la réalisation de huit pavillons de standing sur des parcelles d'environ 1 000 m² chacune et d'un accès de voirie.

Village de caractère localisé sur l'antique territoire des Suessions, aux maisons bâties en pierre de meulière, qui présente encore son église du XIV^e et sa halle aux grains du XVII^e siècle, la commune est attestée dans les textes dès le XII^e siècle avec l'édification des parties les plus anciennes du château. Les rares sources archéologiques connues faisaient mention d'une occupation depuis l'époque romaine et d'une probable *villa* dont les vestiges n'ont pas été appréhendés à l'heure actuelle.

Les vestiges mis au jour sur l'emprise du projet se composent d'éléments concernant trois périodes chronologiques distinctes.

Dans la partie la plus à l'ouest de l'emprise (tranchées 4, 7, 8 et 9), coupant le faible pendage du terrain, un fossé large de 0,7 à 1,10 m conservé sur 0,5 m de profondeur est associé à plusieurs petites fosses et structures excavées. Le mobilier archéologique abondant et homogène contenu dans le fossé pourrait être attribuable à La Tène D1. Les vestiges qui semblent s'étendre un peu plus à l'est pourraient être associés à un petit habitat à proximité.

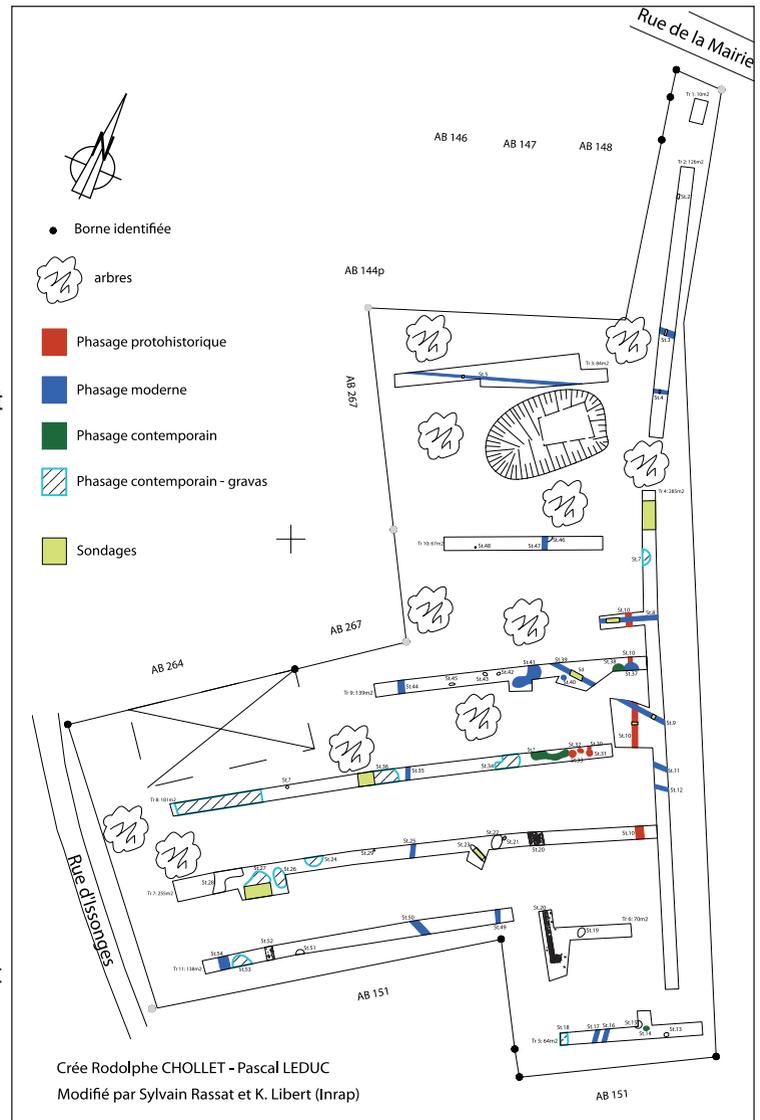
Dans la partie sud-ouest de l'emprise (tranchées 6 et 7), coupant également la pente du terrain, les vestiges d'un mur large d'environ 0,7 m, relativement bien conservé (au moins deux assises par endroits) peuvent être associés à un bâtiment (peu probable car aucun retour mis en évidence) ou à une limite de propriété datant probablement de l'Époque moderne (un élément en céramique vernissé). Plusieurs petites fosses attenantes et les restes d'une inhumation de chien peuvent lui être associés.

D'autres vestiges épars (niveaux d'épandage ou fosses contenant ossements et céramiques) semblent également attribuables à cette période (tranchée 9).

Enfin, sur la majeure partie de l'emprise, affectant souvent les structures plus anciennes, de larges fosses circulaires (ou parfois plus irrégulières) plus ou moins profondes, semblent être les vestiges des combats ayant fait rage dans la région pendant la Première Guerre mondiale. Des trous d'obus, reconnaissables aux très nombreux fragments de métal qu'ils contiennent, ont vraisemblable-

ment été comblés de gravats au cours des années ayant suivi le conflit. Il n'est pas exclu que certaines de ces fosses soient un peu plus anciennes et puissent remonter à la fin du siècle dernier.

LIBERT Karine (Inrap)



Marigny-en-Orxois « Rue d'Issonge - Rue de la Mairie ». Plan général du diagnostic

MENNEVILLE

Chemin rural dit de La Haie Migaut

Un projet de lotissement, sur une surface d'un hectare composée de 5 parcelles (en lanières) distinctes mais connexes, a fait l'objet d'un diagnostic sur la quasi totalité de la surface. Situé à l'extérieur d'un méandre de la rivière Aisne, en rive droite, à environ 120 m au nord de cette dernière.

Précédemment, au cours de ces prospections aériennes (années 1980), Michel Boureux avait signalé quelques taches suspectes assimilables à des vestiges archéologiques, de type fosses dispersées, et ce sur la parcelle attenante, plus à l'est, en ce même lieu-dit.

BAILLIEU Michel (Inrap)

Lors de travaux de mise en sécurité de la R.D. 81 au hameau de la Ferme de Pouy, par le Département de l'Aisne, des sépultures ont été découvertes. L'opération de fouilles archéologiques prescrite a été réalisée entre août et octobre 2008.

Des vestiges appartenant à un site d'habitat rural du haut Moyen Âge ont été fouillés de part et d'autre d'un espace funéraire médiéval de près de 200 tombes à inhumation. La chronologie de l'ensemble sera affinée pendant l'étude

en cours des restes mobiliers prélevés. La synthèse des données de fouille permettra peut-être de saisir l'évolution du peuplement de ce hameau du Soissonais dont l'importance est connue grâce à quelques mentions historiques et à des prospections pédestres qui ont permis de repérer dans un rayon de 500 m plusieurs sites antiques et du haut Moyen Âge.

GALMICHE Thierry (CG de l'Aisne)

NÉOLITHIQUE

MOUSSY-VERNEUIL

ÂGE DU FER

CHALCOLITHIQUE

Près Dessous Moussy

ÉPOQUE ROMAINE

ÂGE DU BRONZE

La parcelle sondée cette année clôt les recherches menées sur la carrière de Holcim Granulat commencées en 1994. Plusieurs fossés de parcellaires et de drainage d'époque protohistorique, gallo-romaine et moderne ont été retrouvés ainsi que plusieurs poteaux sans organisation spécifique. Les découvertes les plus intéressantes concernent la partie humide du site. Un aménagement d'un ancien paléochenal a été découvert. Il est composé de quelques grosses pierres posées en ligne de part et d'autre de l'ancien ru, d'une rangée de bois parallèles (bols flottés ou aménagement volontaire ?) et de la pointe d'un pieu retrouvé à 1,70 m sous les pierres. Il est fort probable que ce pieu a traversé toutes les couches et n'est sans doute pas contemporain de l'aménagement. En effet de part et d'autre des pierres et juste au-dessus existe une couche d'argile

grise qui contenait du mobilier archéologique. Ce dernier est attribué au Néolithique final et/ou à la transition avec le Bronze, d'après les caractéristiques techniques de la céramique et d'un poignard en silex tertiaire, seul élément diagnostique retrouvé. S'il s'avère que la couche d'argile grise correspond à un niveau de circulation des hommes du Néolithique final, ce site représente une chance de premier ordre pour améliorer la connaissance de cette époque si mal connue. Le contexte humide qui conserve les pollens et les bois permettrait aussi d'enrichir nos informations paléoenvironnementales et notamment d'obtenir des dates dendrochronologiques pour cette période qui souffre de l'effet de plateaux des dates radiocarbone.

COLAS Caroline (Inrap)

MOYEN ÂGE

NOGENT-L'ARTAUD

7 rue Porteneuve

Le diagnostic réalisé a été motivé par un projet de construction de maison de retraite sur une superficie de 5 600 m². Le village est situé dans le sud du département de l'Aisne, sur les bords de la Marne. La parcelle concernée se situe dans l'enceinte du parc du château de la Source, entre une ancienne abbaye et l'église paroissiale. Les sondages ont révélé la présence d'une occupation dense de la période médiévale qui se déroule en plusieurs phases. La première, datant des X^e-XI^e siècles se caractérise par des structures d'habitat. Il peut s'agir de traces d'une occupation rurale antérieure à la construction du château fort de Nogent, sans exclure définitivement l'hypothèse d'un état ancien de la fortification. La construction du château est attribuée à Artaud, seigneur de Nogent à la fin du XII^e siècle. Les sondages ont mis au jour les fondations d'un donjon de plan carré mesurant 14 m de côté et doté de puissants contreforts d'angles. Les donjons

quadrangulaires du XII^e siècle encore en élévation en Picardie comme en Champagne sont très rares. Cette découverte est importante pour la castellologie régionale. La construction d'un château à Nogent, au niveau d'un point de passage sur la Marne, nous renseigne aussi sur la stratégie de contrôle des axes de communication liés aux grandes foires de Champagne (Largny-sur-Marne, pour la plus proche). Aux siècles suivants, le château s'est considérablement agrandi par l'adjonction d'une enceinte de plan quadrangulaire et par la construction de corps de logis et de dépendances. Au XVIII^e siècle, les douves sont comblées pour faire place à un jardin à la française. À la fin de ce siècle, vers 1789, les derniers vestiges de la forteresse médiévale sont définitivement arasés pour faire place, au sud à un nouveau château (l'actuel château de la Source) et au nord à un parc à l'anglaise.

Des plans du XVIII^e siècle offrent une vision d'ensemble du site juste avant sa destruction. Le diagnostic archéologique a révélé cependant des fondations n'apparaissant pas sur ces documents, notamment une possible « chemise » autour du donjon. D'autre part, ces plans nous renseignent peu sur la chronologie des différentes phases de construction de ce complexe castral.

FLUCHER Guy (Inrap)

MOYEN ÂGE

NOGENT-L'ARTAUD

7 rue Porteneuve

Suite à un diagnostic réalisé par Guy Flucher en janvier 2008, et à la demande de l'aménageur des sondages complémentaires ont été réalisés afin de permettre à ce dernier d'intégrer dans le projet architectural la conservation des vestiges d'un donjon médiéval de la fin du XII^e siècle.

Ces sondages complémentaires ont permis de confirmer que les vestiges maçonnés présentent une conservation homogène. Certains murs ont été observés sur plus de 1,5 m d'élévation. Il n'a pas été possible de confirmer l'existence de la chemise autour du donjon, pressentie lors du diagnostic. La nature et la fonction des murs relevés à l'est, au sud et à l'ouest n'ont pas pu être précisées dans le cadre de cette opération limitée. Il semble cependant acquis qu'aucun mur de ce type n'existe au nord. La présence d'un escalier descendant dans les anciens fossés atteste du comblement en deux temps du fossé nord.

Quant à la stratigraphie, l'arase homogène des murs permet de penser que les niveaux encaissant des structures antérieures au donjon et datées du X^e-XI^e siècles sont en place sur l'intégralité du site. De plus un niveau de sol a pu être observé le long du mur sud du donjon. Ainsi, compte tenu des résultats du diagnostic de janvier 2008, une stratigraphie en place d'au moins 1 m est à envisager sur toute la surface du site. Enfin, cette opération confirme la chronologie établie lors du diagnostic de janvier 2008 et permet d'en préciser le phasage.

ZIEGLER Sébastien (UACT)

ÂGE DU BRONZE

PASLY

CONTEMPORAIN

ÂGE DU FER

Les Coteaux de Pasly - La Bourgogne

L'opération de fouille a été menée en février 2008, suite à un diagnostic réalisé en avril 2007. La zone prescrite, d'une surface de 4 900 m², est localisée sur un coteau, au niveau d'un léger méplat, avec cependant un fort dénivelé de 6 m orienté nord-sud, sur une quarantaine de mètres. Trois occupations se succèdent entre le Bronze final IIb-IIIa (groupe Rhin-Suisse-France orientale) et La Tène finale. À celles-ci s'ajoutent quelques vestiges de la Première Guerre mondiale, sous la forme d'une tranchée orientée dans le sens de la pente et de quelques impacts d'obus. L'occupation du Bronze final IIb-IIIa est constituée de deux noyaux de fosses qui se caractérisent dans chaque cas par la présence d'une grande fosse polylobée riche en mobilier céramique et en fragments de torchis.

L'occupation de La Tène ancienne se concentre sur la partie haute du site, au niveau d'un léger méplat, et se compose de 5 silos et d'un petit ensemble de fosses. L'un des silos se distingue par un mobilier abondant en céramique et tout particulièrement en torchis, avec des fragments plats et lissés d'architecture présentant des traces de peinture rouge.



Pasly « Les Coteaux de Pasly ». Cliché depuis l'aval au sud, du fossé palissadé de La Tène C2 (à droite) et du fossé ouvert de La Tène D1a (à gauche) (S. Desenne, Inrap)

L'occupation de La Tène finale se caractérise par deux fossés, quelques fosses et un bâtiment hexagonal à entrée monumentale. Le rapport stratigraphique observé en plan sur les deux fossés révèle plusieurs états d'occupation (fig.) : un premier état (La Tène C2) caractérisé par un fossé palissadé légèrement curviligne orienté est-ouest dans ses dix premiers mètres, puis nord-sud dans les suivants et un second état (La Tène D1a), qui se caractérise par un fossé ouvert recoupant le fossé palissadé. Ce fossé ouvert présente des indices de curage

et un secteur anthropisé riche en rejets détritiques. La position topographique de ce site mérite d'être soulignée: elle offre en effet un ensoleillement continu du matin au soir, la proximité de niveaux de sources permettant un approvisionnement en eau et un champ de vision couvrant la vallée de l'Aisne sur une quinzaine de kilomètres. Ces paramètres environnementaux font de ces occupations des lieux privilégiés, stratégiques.

DESENNE Sophie (Inrap, UMR 7041)

MOYEN ÂGE

MODERNE

PRÉMONTRÉ

Abbaye de Prémontré

Le diagnostic a été réalisé préalablement au réaménagement par l'établissement public de santé mentale de l'Aisne de l'hôpital de Prémontré. L'emprise du diagnostic archéologique est de 3 576 m². Afin de positionner au mieux les tranchées de diagnostic, une étude documentaire a été réalisée préalablement à l'opération de terrain. Elle visait notamment à préciser les bâtiments de l'abbaye dans ce secteur avant sa destruction.

Des soubassements de murs et des murs appartenant à l'abbaye médiévale ont été identifiés.

Des fondations des murs septentrional et occidental de l'église abbatiale ont été dégagées. L'observation archéologique de ces maçonneries ne contredit pas l'étude historique qui place cette construction sous l'abbatit d'Hugues de Fosses dans les années 1134-1151. Une maçonnerie située à l'ouest de l'église, a également été découverte. Sa fonction demeure hypothétique (mur de clôture du cimetière ?).

Des vestiges archéologiques appartenant au cloître, ainsi que le soubassement d'une construction qui pourrait être

identifiée avec le réfectoire, ont été mis au jour. Les murs de bâtiments construits au sud-est de l'ensemble conventuel ont également été dégagés. L'observation archéologique tend à montrer que ces massifs de fondation sont contemporains de ceux de l'église.

À l'ouest de l'église, deux sépultures en coffre ont été mises en évidence. Une troisième en caveau a également été étudiée au nord du mur septentrional de cet édifice:

La confrontation des vestiges médiévaux découverts avec les bâtiments figurant sur une gravure de 1656 montre, pour les secteurs concernés, peu de modifications entre la période médiévale et le milieu du XVII^e siècle.

Les restes de l'aile orientale construite entre 1718 et 1728 de part et d'autre du réfectoire ont été mis en évidence.

La partie orientale de l'abbaye aménagée en jardin aux XVII^e et XVIII^e siècles, semble ne pas avoir connu d'occupation importante tant au Moyen Âge qu'à l'époque de la verrerie.

À la Révolution française, l'abbaye de Prémontré est vendue comme bien national et une verrerie y est installée.



Prémontré « Abbaye de Prémontré ». Mur latéral de l'église abbatiale de Prémontré découvert au cours du diagnostic de 2008 (T. Galmiche, CG de l'Aisne)

Un remblai de nivellement est déposé sur la zone funéraire à l'ouest de l'église. Plusieurs fosses contenant des ossements dont certains encore en connexion y sont creusées. Des caniveaux sont installés dans l'espace situé à l'est de la salle capitulaire. Les vestiges les plus conséquents relatifs à cette période ont été découverts à l'intérieur de l'ancienne aile occidentale de l'abbaye. Des

nouveaux murs sont construits et trois niveaux d'occupation successifs ont pu être mis en évidence. À partir de 1862, un asile d'aliénés est installé. La destruction des bâtiments de la verrerie est entreprise et un nivellement général est réalisé.

GALMICHE Thierry (CG de l'Aisne)

ÂGE DU BRONZE

ROUVROY

ÉPOQUE ROMAINE

ÂGE DU FER

Le Village

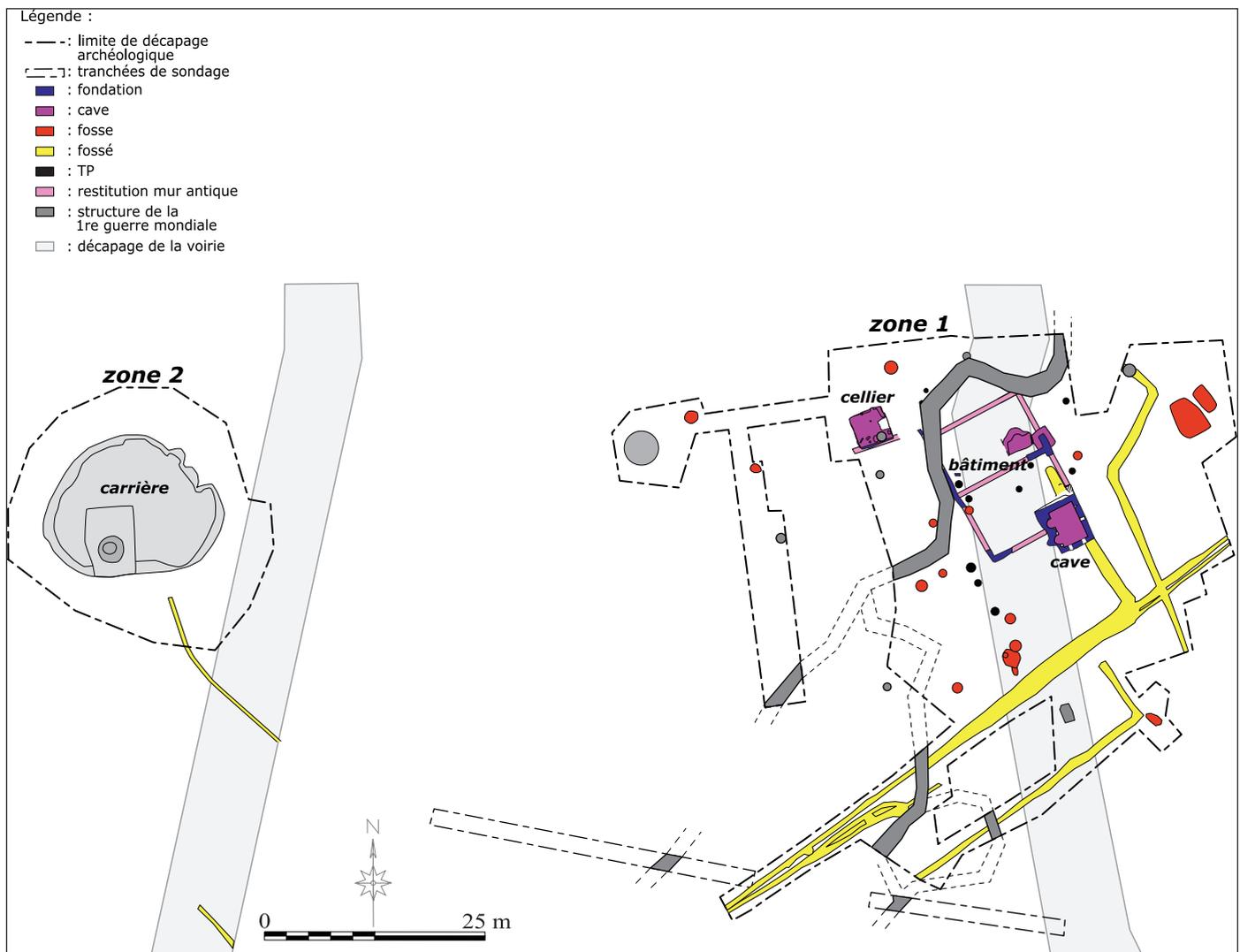
CONTEMPORAIN

La fouille préventive fait suite à un diagnostic réalisé en novembre 2007 à l'emplacement d'un futur lotissement. Trois zones ont été prescrites révélant la présence de structures protohistoriques, antiques ou contemporaines. La zone 1, d'environ 3 000 m², a révélé la présence de fossés et de trous de poteau protohistoriques. Les fossés semblent limiter les ailes méridionale et orientale d'un enclos. Il faut signaler la présence d'une fosse datée du Bronze moyen.

Au cours du II^e siècle, un bâtiment antique d'environ 20 m sur 12 m est construit à l'emplacement de l'enclos. Ses

fondations en blocs calcaires compactés ont pratiquement disparues. Dans l'angle sud-est de la bâtisse se trouvait une cave à deux niches construite en moellons calcaires ; cette excavation est abandonnée et ses murs récupérés au cours du III^e siècle. À l'ouest de la bâtisse, a été mis au jour un cellier qui contenait plus de 70 vases qui a été comblé vers les années 250/260. Cet ensemble permet de compléter l'horizon 250/260 du Vermandois déjà observé à Saint-Quentin.

Dans la zone 2, d'environ 700 m², une carrière d'extraction de calcaire creusée à la fin du I^{er} siècle av. J.-C. a été



Rouvroy « Le Village ». Plan des zones 1 et 2 (C. Hosdez, Inrap)

entièrement fouillée. Elle est ovale, de 20 m sur 16 m et profonde de 2 m. La rampe placée à l'intérieur de celle-ci a également été observée. Son comblement stratifié, qui a livré de nombreuses céramiques (plus de 530 individus estimés) et une dizaine de fibules, a été effectué en deux phases. La première est augusto-tibérienne tandis que la seconde, qui correspond au comblement final de la carrière, est datée Claude-Néron. Le mobilier céramique, avec la répétition de certaines formes comme les écuelles et les imitations de *patinae*, semble être un facteur particulier du site. Des tranchées dont une appelée « tranchée des Indous » ainsi que des impacts d'obus de la Première Guerre mondiale ont été mis en évidence dans la zone 1. C'est lors du comblement de la « tranchée des Indous » qui traverse en partie le bâtiment antique que ses fondations ont disparues.



Rouvroy « Le Village ». La cave (C. Hosdez, Inrap)

HOSDEZ Christophe (Inrap), CHAIDRON Cyrille (Inrap)

MOYEN ÂGE

SAINT-MICHEL

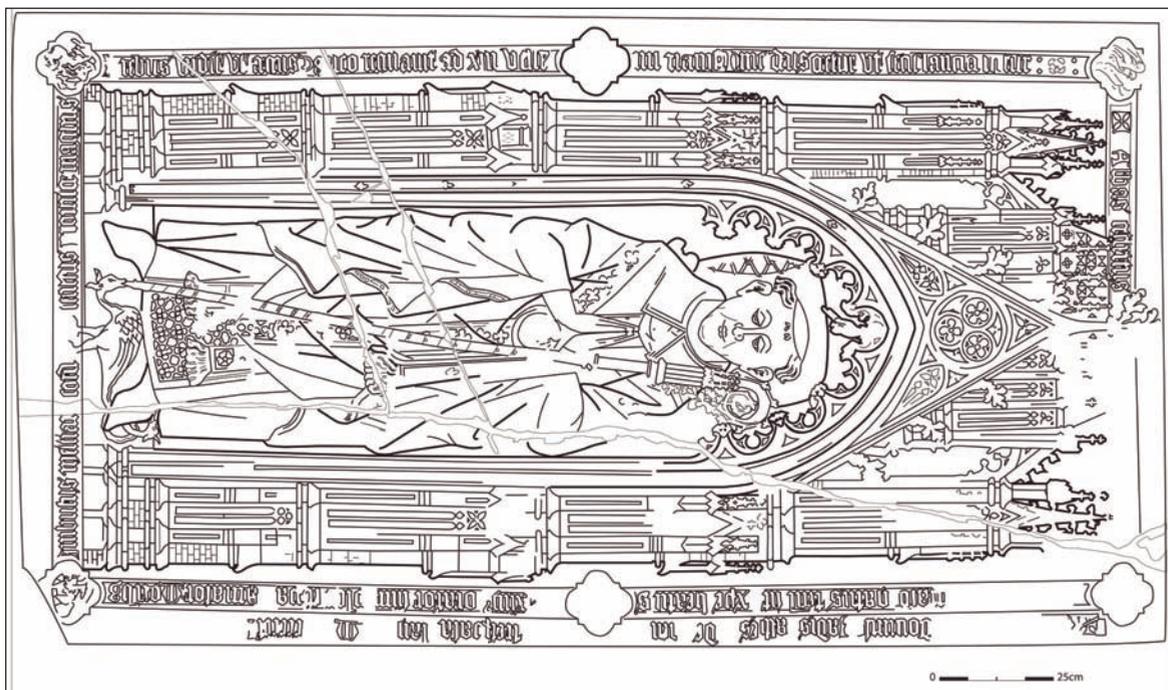
MODERNE

Abbaye Saint-Michel

Des travaux de réfection de sols dans l'église abbatiale de Saint-Michel en Thiérache doivent être entrepris par la commune avec le soutien du Département. Ces travaux concernent deux dalles funéraires découvertes en août 2008 dans la nef centrale du XVII^e siècles et une reprise du pavement hexagonal d'époque moderne de la nef, effondré par endroits. L'emprise des sondages archéologiques s'étend aux trois principaux effondrements repérés à ce jour. Les deux dalles funéraires, respectivement des XV^e et XVII^e siècles, ont fait l'objet d'un relevé systématique avant leur dépose prochaine.

Les deux premiers sondages, menés jusqu'à une profondeur de 1,30 m, n'ont pas permis la mise au jour de structures ; le seul niveau rencontré est le fort remblai de nivellement apporté lors de la construction de la nef. Le troisième sondage, plus modeste en étendue et en profondeur, a révélé l'existence de niveaux horizontaux, interprétés comme des sols de travail. L'observation des deux dalles funéraires ajoute des détails iconographiques et stylistiques aux observations menées au XIX^e siècle.

BUCCIO Vincent (CG de l'Aisne)



Saint-Michel « Abbaye Saint-Michel ». plate-tombe de l'abbé Doumise (relevé et DAO : V. Buccio)

La campagne archéologique 2008 s'est concentrée autour des premiers états constituant le site redécouvert au XIX^e siècle sous la collégiale. Il apparaît, avec l'installation de la fosse funéraire à structure de bois retrouvée dans l'extension ouest du sous-sol archéologique confirmée dans un premier état et précédant de peu un mur nord-sud en grands appareils antiques réemployés. Au contact de cette maçonnerie et à l'est de celle-ci deux niveaux de sols successifs en béton de tuileaux, déjà repérés lors des campagnes précédentes, appartiennent à un premier état monumental. Ils pourraient s'articuler avec un fragment de structure découvert plus au sud-est et permettre d'amorcer la restitution d'un premier édifice. Celui-ci pourrait être daté, après recoupement des datations par ¹⁴C des charbons de bois trouvés dans les sols successifs, du V^e siècle, c'est-à-dire très rapidement après l'installation de la fosse occidentale. Rappelons que celle-ci couverte d'une dalle noire et vide de tout ossement passe pour être la fosse funéraire primitive de la tombe de saint Quentin découverte par l'évêque Éloi au VI^e siècle, retrouvée par l'archéologue Besnard au XIX^e siècle et fouillée par nous-mêmes lors des campagnes précédentes. La constitution de ce lieu de culte, plus tôt qu'on ne l'imaginait (en prêtant peu de crédit à la véracité des sources textuelles), pourrait être ainsi précoce comme semble également l'attester une tombe d'enfant que l'on a pu fouiller dans le secteur sud et épargnée par les tranchées du XIX^e siècle. Son mobilier de verre associé, peut être daté du V^e siècle, en accord avec notamment des cornets de mêmes types retrouvés dans des cimetières de l'Aisne ou de la Champagne. La tombe appartiendrait avec les sarcophages qui l'entourent à un des premiers horizons funéraires *ad sanctos* présents sous la collégiale et précédant les inhumations en sarcophages reconnus lors des campagnes précédentes au nord ou au sud-est.

SAPIN Christian (CNRS)



Saint-Quentin « Basilique ». Vue du cornet de la tombe 08-01 (C. Sapin, CNRS)



Saint-Quentin « Basilique ». Vue de la petite bouteille de la tombe 08-01 (C. Sapin, CNRS)

NÉOLITHIQUE

SAINT-QUENTIN

ÉPOQUE ROMAINE

Rue d'Harly - Rue du Docteur Cailleret

Les tranchées de sondage, réalisées sur 27 510 m², ont permis la mise au jour d'une enceinte palissadée du Néolithique moyen, d'un angle d'enclos fossoyé rectiligne, d'un fossé d'époque romaine et de plusieurs autres structures.

La tranchée de palissade de l'enceinte située sur le plateau en bord de La Somme a été observée sur une distance de 80 m. Dans la tranchée, des traces circulaires plus sombres indiquent l'emplacement des poteaux. Ces aires, d'un diamètre de 0,30 m à 0,60 m, sont espacées entre elles d'une distance de 0,20 m à 0,70 m. Placées respective-

ment à 8 m et 12 m à l'est de la palissade 5, deux autres structures palissadées (St. 17 et 18) ont été suivies sur une distance de 10 m. Le mobilier céramique à dégraissant de silex, avec ses très bonnes cuissons et finitions, découvert dans le comblement des tranchées de palissade, permet de les dater du Néolithique moyen II. Le lithique et la faune sont également représentés.

Au cours probablement du I^{er} siècle av. n. è. ou peu après, un enclos fossoyé est réalisé à l'emplacement de l'enceinte néolithique. Son angle est matérialisé par deux fossés (St. 2 et St 6) rectilignes et perpendiculaires qui délimitent un

enclos quadrangulaire de 42 m de long et de 12 m de large minimum. Une interruption des fossés, située dans l'angle oriental de l'enclos, forme une entrée de 6 m où viennent s'implanter deux poteaux, espacés de 2,50 m. Parallèle au fossé St. 6 et distant de 23 m, un fossé St. 16 a été suivi sur une soixantaine de mètres. Tout comme le fossé 6, son extrémité nord-est a été mise en évidence. Une extrémité de fossé gallo-romain parallèle au fossé 6 a également été mise au jour ; le tesson récolté dans son comblement indique une datation du Haut-Empire. Plusieurs structures en creux ont été découvertes, à l'extérieur de l'enclos protohistorique mais, en partie à l'intérieur de l'enceinte néolithique. Aucun mobilier n'a permis de les dater.

Enfin, les fondations et des caves de maisons qui servaient de logements aux ouvriers de la filature ont été relevées. Dans les parcelles contiguës (à l'ouest et au nord), des terrassements pour des constructions contemporaines ont fait disparaître définitivement la suite des vestiges mis en évidence dans le chantier et qui ne sont donc préservés que sur environ 1 ha.

HOSDEZ Christophe (Inrap)

ÉPOQUE ROMAINE

SAINT-QUENTIN

MOYEN ÂGE

Rue des Glatiniers

L'opération de diagnostic menée au cœur de la ville historique de Saint-Quentin fait suite à la construction d'un préau dans la cour de l'école Lyon Jumentier. De par la nature de l'ouvrage projeté, l'expertise archéologique a uniquement consisté à la surveillance du creusement des 17 puits de fondation destinés à supporter la structure métallique. Implantés à intervalle régulier, ces derniers forment deux alignements parallèles, longs de 29,60 m et distants de 5,50 m. Un dix septième puits de fondation a été également creusé entre les puits 15 et 16. Le préau, structure ouverte, s'adosse à un mur de parcelle existant. Derrière ce mur, une vaste parcelle a fait l'objet d'un diagnostic archéologique lourd en 2007 révélant notamment une rue antique avec ses portiques et caniveaux ainsi que plusieurs habitations. Profondément enfouis (3,50 m environ), les niveaux antiques (Flaviens au 3^e tiers du III^e s.) sont scellés par des niveaux médiévaux, modernes et 44, 45, (C. Hosdez 2007). Malheureusement, notre intervention, restreinte à des puits rectangulaires de 1,20 m sur 0,80 m, n'a permis que de recueillir quelques données stratigraphiques et de fouiller les sédiments anciens remontés par le godet. Sur les 17 puits, 11 sondages ont fourni des renseignements archéologiques concernant notamment l'apparition des niveaux antiques ; les autres sondages se situaient à l'emplacement d'aménagements récents mais antérieurs à l'occupation du sol actuel (canalisation, citerne, puits, murs...) rendant inexploitable les sondages. De manière générale, la stratigraphie observée, du sol actuel (cote NGF 91,75) au fond des puits (entre 2,50 m et 3 m de profondeur) est assez constante.

Sous le bitume se trouve un remblai de gravats récent (briques, tuiles, mortier...) dont l'épaisseur moyenne est de 0,75 m. Ce dernier recouvre une succession de couches terreuses noires incluant des granules de craie, probablement des terres de jardin. Ces apports, mal datés (médiévaux à modernes) mais fréquemment repérés lors de diagnostics urbains antérieurs, se sont accumulés sur une hauteur variante de 0,90 m à 1,90 m. En moyenne, ces terres scellent les premiers niveaux gallo-romains remaniés

qui apparaissent au plus haut à une cote NGF de 90,10 m. Il faut atteindre la cote minimale de 89,65 pour percer des niveaux gallo-romains bien en place. Aucune structure en dur n'a été accrochée lors des creusements. Le plus souvent, l'occupation antique est caractérisée par un remblai de démolition dans lequel se mêlent, à un limon marron-beige, des fragments de tuiles (*imbrex* et *tegulae*), des blocs de mortier très dur (type mortier de tuileau mais de couleur beige), des fragments de moellons et blocs de craie... Ce niveau se retrouve d'un sondage à l'autre mais dans des épaisseurs différentes (entre 0,40 m et 0,70 m) où, lorsqu'il a été percé, il recouvre un limon marron assez homogène contenant des éléments détritiques (charbons de bois, fragments de tuiles et de rares tessons gallo-romains datés du III^e siècle). Aucun puits de fondation n'a permis d'atteindre le sol géologique.

LEMAIRE Patrick (Inrap)

La prescription de fouille est consécutive aux résultats positifs d'un diagnostic réalisé en janvier 2006 (BSR 2006). Séparés par une large vallée sèche, deux secteurs archéologiques sensibles avaient été repérés et retenus par le SRA de Picardie pour des opérations de fouille distinctes. La première tranche de fouille, réalisée entre novembre 2008 et février 2009 dans des conditions météorologiques très hivernales, concernait principalement un vaste habitat enclos de La Tène finale (de D1 à la fin D2), la poursuite d'un petit établissement julio-claudien et le suivi de parcelles gauloises et gallo-romaines (Haut-Empire). Pour répondre au cahier des charges préfectoral, un décapage en aire ouverte a donc été entrepris sur un peu plus de deux hectares permettant la mise au jour de 470 vestiges anciens environ. À ce jour, l'exploitation des données n'a pas encore réellement débuté ce qui ne permet pas de détailler, et même d'énoncer, les différents acquis scientifiques de cette fouille. On retiendra principalement que la majeure partie des vestiges correspondent à des trous de poteau constituant trop rarement des ensembles structurels complets. Le déchiffrement du plan général est rendu très difficile du fait de la rareté très préjudiciable de mobilier céramique et par la superposition de plusieurs périodes d'occupation. Il faudra donc attendre un très fastidieux travail de sériation basé sur une analyse morphométrique et sédimentaire puis un travail interprétatif pour proposer une évolution diachronique des occupations. On précisera que l'arasement des vestiges, très prononcé sur les trois quarts de la zone décapée, accentue la difficulté de l'exercice.

En résumé, on retiendra qu'un établissement gaulois a été appréhendé dans sa totalité ; il est enclos par un fossé ouvert traçant une enceinte sub-ovale très irrégulière, d'un peu moins d'1,2 ha. Son accès est situé sur le flanc oriental de l'enclos et s'effectue par un long couloir fossoyé formant une entrée en spirale. L'aire interne, bipartite par un fossé

ouvert discontinu, est densément occupée essentiellement par des trous de poteau et des fosses. Cependant, à ce jour, l'absence d'un phasage chronologique ne permet pas d'apprécier la densité d'occupation par période chronologique ; en effet, dans la filiation et en partie superposé à cet habitat de l'extrême fin de La Tène finale, un petit établissement julio-claudien, mi-ouvert/mi-enclos, se développe en reprenant ponctuellement des tronçons fossoyés de l'enceinte laténienne. Lors d'une fouille antérieure sur les parcelles adjacentes, l'exploration partielle de ce dernier avait notamment révélé la présence d'un four de potier. Bien que l'occupation julio-claudienne soit dorénavant appréhendée dans son intégralité au terme de cette nouvelle fouille, aucune autre structure de ce type n'a été découverte. Après une courte occupation structurée au début du Haut-Empire, le site abandonné semble remis en culture comme l'atteste la mise en place d'un nouveau système fossoyé sans construction connexe (parcelle agro-pastorale ?).

Outre ces résultats attendus, on signalera la découverte de quelques fosses néolithiques (Néolithique moyen ?) localisées dans une grande excavation ; issue probablement d'une formation naturelle, cette dépression a probablement été transformée en mare dès la période gauloise et colmatée à la fin du Haut-Empire. De même, dans la partie orientale de l'emprise, une concentration de vestiges protohistoriques, trous de poteau et fosses, suggère un petit établissement ouvert structuré du 1^{er} âge du Fer. Plusieurs petits greniers à 4 et 6 poteaux et silos attestent une activité agricole sans que son importance puisse être définie ; cette occupation se développant dans les parcelles adjacentes, pour l'heure, vierge d'investigation archéologique.

LEMAIRE Patrick, BOUCLET Thierry,
MARIÉ Véréna et ALMIRON Liliana (Inrap)

Le diagnostic réalisé a permis de poursuivre le programme d'archéologie préventive débuté en 1998 consécutivement à l'urbanisation d'un vaste secteur agricole. Le secteur d'étude se situe sur le rebord d'un plateau et sur le haut d'un versant sud dominant la vallée de la Somme. La présence d'un vallon, perpendiculaire à la vallée, confère au terrain un relief ondulé. L'expertise atteint 13,35 % d'une emprise proche de 17,5 ha (11,62 % en 42 tranchées linéaires et 1,73 % en extension des secteurs positifs). Les décapages ont permis de révéler 184 faits anthropiques anciens révélant trois secteurs archéologiques sensibles.

Ces derniers caractérisent principalement deux occupations structurées durant la fin de l'âge du Bronze (secteur 1) et la période romaine (secteurs I, II et III). Outre ces vestiges en creux, la présence d'un sol humifère ancien anthropisé, conservé en fond de vallon, a permis de délimiter un quatrième secteur archéologique. Sur la base de critères morphologiques, planimétriques et stratigraphiques ainsi que des données de fouille, la majorité des vestiges correspond à des structures en creux récurrentes sur les sites d'habitats ruraux protohistoriques et gallo-romains (fossé, fosse, trou de poteau et silo). En

revanche, une minorité de vestiges matérialise une voie romaine suivie sur près de 200 m (cavées, fossés draineurs, orniérages et empiérement). Enfin, la présence d'un sol humifère issu d'une pédogenèse ancienne constitue le résultat remarquable du diagnostic. Ce dernier a fait l'objet d'une attention toute particulière puisqu'il a été anthropisé durant l'Antiquité. Cet horizon est uniquement conservé sous d'épaisses colluvions.

Un horizon humifère anthropisé

Un contexte topo-géologique particulier a entraîné le colmatage par ruissellement du fond de vallon. L'importante accumulation relevée (près de 1,60 m) aussi haut en amont semble être imputable à la présence de la voie romaine traversant le vallon perpendiculairement. Dès son implantation, la voie a stoppé le ruissellement naturel des sédiments favorisant un phénomène d'accumulations encore actif de nos jours. Sur une surface de près de un hectare, trois grandes séquences de colluvionnement post-Antiquité ont été individualisées (épaisseur maximale 1,60 m). Ces dépôts scellaient, un horizon brun (horizon A) correspondant à un sol développé sur les lœss pléistocènes depuis le Tardiglaciaire et surtout durant l'Holocène. Une tranchée profonde destructrice a été réalisée dans le sens d'écoulement du vallon afin de suivre l'évolution de ce profil géologique, issu d'une pédogenèse ancienne. En outre, d'autres sondages ponctuels ont permis de délimiter son développement spatial à près de 8 500 m² et son état de conservation (0,30 m d'épaisseur en moyenne).

Si l'intérêt scientifique du paléosol est indiscutable sur le plan pédologique, il l'est également sur le plan archéologique. En effet, l'anthropisation de l'horizon humifère A, dès la fin de l'âge du Bronze et durant toute la période romaine, est attestée par de nombreux vestiges dont l'ouverture se situe au sommet du sol humifère (secteur IV). Le hiatus chronologique entre ces deux périodes pourrait être lié à une reconnaissance spatiale trop exiguë du paléosol au terme du diagnostic.

Les vestiges protohistoriques

L'occupation la mieux cernée chronologiquement correspond à un établissement ouvert de la fin de l'âge du Bronze (IIIb) uniquement découvert dans le secteur I. Les vestiges afférents se répartissent sur une bande de 200 m sur 70 m axe (ouest/est) de manière lâche mais régulière. Quatre fosses ont livré des éléments chronologiques abondants et pertinents pour une datation fiable. D'autres structures, notamment des trous de poteau, n'ont livré que quelques fragments inexploitablement typologiquement ; néanmoins, leurs caractéristiques technologiques (cuisson, dégraisant..) permettent de les rattacher à cette occupation. En revanche, plusieurs vestiges découverts dans ce secteur demeurent, au terme du diagnostic sans chronologie ou avec une chronologie trop large (Protohistoire lato sensu), pour être associés à cet établissement. Ces structures mal datées (fosses, fossés et trous de poteau), ont également été mises au jour sur l'ensemble du diagnostic; isolées, éparses et parfois lacunaires, ces dernières ne révèlent pas d'autre occupation structurée.

Dans le secteur I, la détection des vestiges a été entravée par la présence de plusieurs faits postérieurs (une voie romaine et impacts d'obus liés au premier conflit mondial). De plus, les vestiges protohistoriques, découverts dans la partie orientale du secteur 1, se situent sous des colluvions atteignant au minimum 1,70 m de hauteur (secteur IV). Les

vestiges correspondent à des fosses dépotoirs et à plusieurs trous de poteau matérialisant au moins un bâtiment à six poteaux. Au vu de la composition des remblais des fosses (céramiques, fragment de parure, élément de mouture, rejets de foyer..), il semble indéniable qu'une activité domestique a existé dans leur environnement proche. La présence d'un bâtiment rectangulaire à six poteaux (plus de 21 m²) conforte l'hypothèse d'une occupation humaine structurée et durable dans ce secteur.

Les vestiges gallo-romains

Trois secteurs ont livré des vestiges d'époque romaine matérialisant une voie romaine connue (secteur I), un chemin en creux (secteur II) et la trame d'un enclos agropastoral (?) fossoyé (secteur III). Rares sont les structures attestant une occupation gallo-romaine de type habitat. De part la nature même de ces aménagements, le mobilier céramique associé à ces vestiges est peu abondant, indigent et très fragmentaire ; la chronologie est donc assez lâche, le Haut-Empire jusqu'à la fin du III^e siècle. Au terme du diagnostic, l'évolution chronologique des occupations ne peut donc pas être établie ; cependant l'articulation spatiale des aménagements (disposition et orientation) et leur fonction (voie, chemin et système fossé) plaident pour au moins une phase commune de fonctionnement durant le Haut-empire.

Suivie par intermittence sur près de 200 m de long, la voie présente une orientation nord-est/sud-ouest. Elle est matérialisée soit par des couloirs de circulation séparés adjacents soit par un seul couloir formant une large bande de circulation. Les couloirs de circulation sont de deux types : un orniérage ou une succession d'orniérages bordés par des fossés draineurs et deux cavées. La section de voie découverte appartient à l'axe routier antique connu reliant Bavay/Beauvais via Saint-Quentin, tracé toujours matérialisé dans le paysage par un chemin rural.

Dans le secteur II, les bribes d'un chemin gallo-romain ont été conservées à la faveur d'une dépression colmatée par des colluvions. Il se matérialise par une série d'ornières regroupée dans un léger creux ; large de 3,35 m, dans sa portion la mieux conservée. Suivi sur une longueur proche de 55 m, le chemin présente un tracé plutôt rectiligne d'orientation ouest-ouest-nord/est-est-sud.

Dans le secteur III, la trame d'un enclos fossoyé du Haut-Empire n'a que partiellement été reconnu suite au fort arasement des fossés. Rectangulaire, l'enclos aurait une surface interne minimale de 5 000 m² environ (longueur minimale de 100 m sur une largeur de 50 m). À l'intérieur de l'enclos, aucun vestige n'a été découvert dans les tranchées de diagnostic. Un couloir de circulation semble apparaître en bordure septentrionale de l'enclos. Il se caractérise par une longue bande, large de 5 m et vierge de structure, encadrée par des fossés latéraux.

Extension connue ou supposée des sites

En surface :

Secteur I : Les occupations protohistorique et romaine pourraient s'étendre au sud de l'emprise du Parc notamment la voie romaine qui se situerait sous un talus bordant la ZAC ;

Secteur II : Appréhendable entièrement sur les parcelles concernées ;

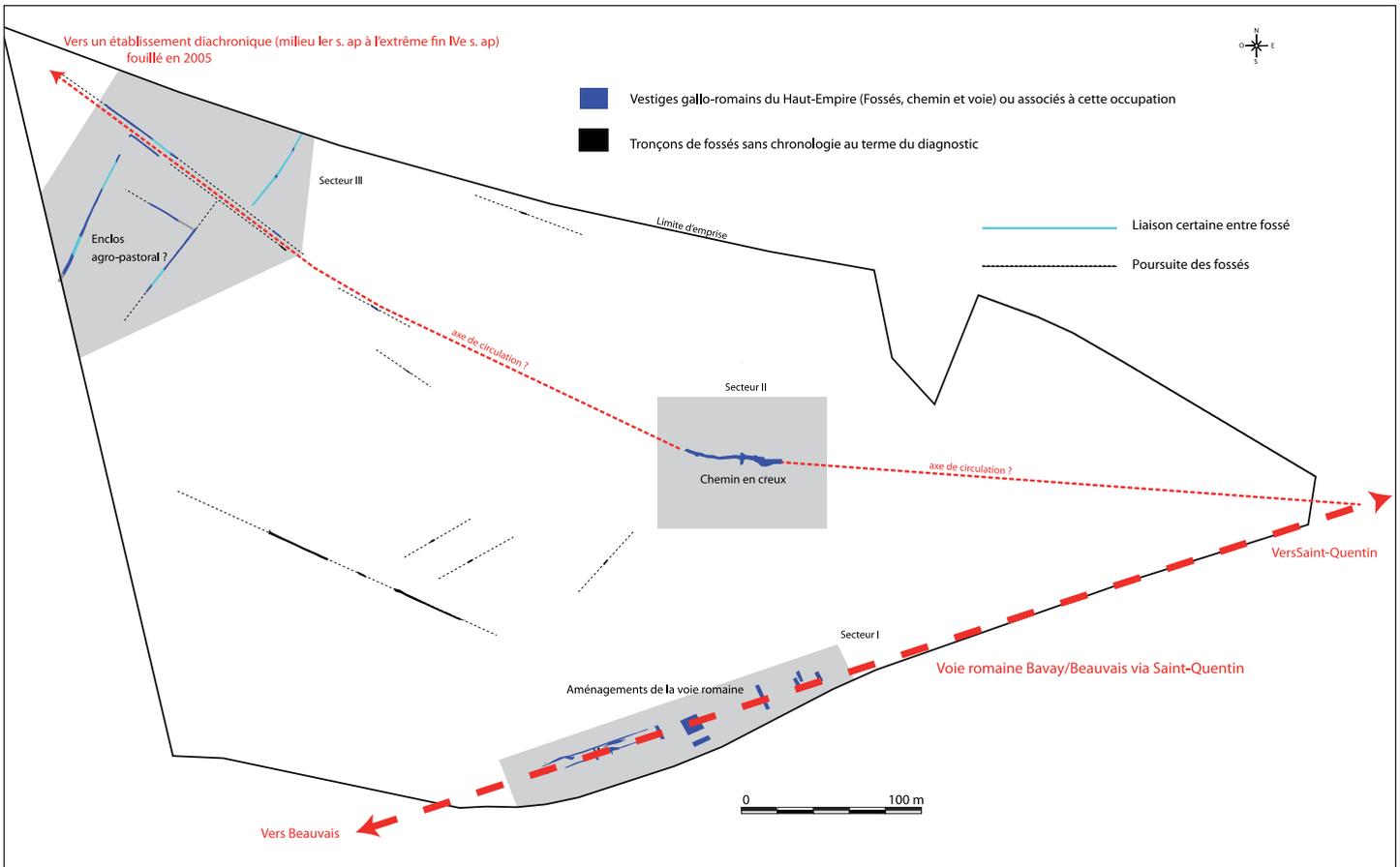
Secteur III : Site enclos gallo-romain du Haut-Empire appréhendable entièrement sur les parcelles concernées. Son extension au nord et à l'ouest a été cernée lors d'interventions archéologiques antérieures ;

Secteur IV : l'horizon humifère anthropisé n'est probablement conservé que sur l'emprise du diagnostic ; au sud du Parc des Autoroutes, l'activité érosive non freinée l'a sûrement entièrement arasé.

En profondeur : les vestiges apparaissent dès le retrait de la terre végétale d'une épaisseur maximale de 0,40 m sur les 3/4 de l'emprise. Sur le reste du terrain des poches de

colluvions plus ou moins étendues ont masqué les vestiges (secteur II entre 0,60 m et 0,80 m de profondeur) ; l'horizon humifère est, quant à lui, recouvert de colluvions d'épaisseurs oscillant entre 1,20 m au sud et 0,60 m au nord.

LEMAIRE Patrick (Inrap)



Saint-Quentin « ZAC du Parc des Autoroutes - 10^e tranche ». Hypothèse d'organisation de l'espace rural au Haut-Empire, d'après les données collectées au cours du diagnostic (P. Lemaire, Inrap)

ÉPOQUE ROMAINE

SOISSONS

24 avenue de Compiègne

Une opération archéologique de diagnostic a été menée en juillet 2008 sur une parcelle de 540 m², concernée dans sa seule moitié orientale par un projet de construction de deux logements.

Ce secteur de la ville de Soissons est connu par plusieurs observations anciennes et des opérations archéologiques récentes. Le quartier constitue la limite occidentale de l'habitat résidentiel de la ville d' *Augusta Suessionum* au Haut-Empire (I^e-II^e s. de notre ère). La parcelle borde notamment le tronçon ouest du probable *decumanus maximus*, en direction, de Senlis et d'Amiens. En 1994, un diagnostic sur les parcelles voisines avait permis de mettre en évidence un tronçon de rue latérale à cet axe principal qui recouvrait des niveaux primitifs d'occupation liés à de l'artisanat, en l'occurrence de la métallurgie.

Trois sondages jointifs ont été réalisés dans le cadre de ce diagnostic, à l'emplacement prévu de la future construction

et sur ses abords. Ils ont permis de préciser l'importance de la stratification des vestiges subsistants dans la parcelle. Deux phases d'occupation du Haut-Empire ont été mises en évidence, entre 0,9 m et 2,4 m de profondeur. La première correspond à des remblais contenant en fortes proportions des vestiges d'artisanat liés à la métallurgie du fer comme du bronze ainsi que du mobilier détritique domestique. La seconde phase, plus récente, est représentée par une chaussée empierrée, orientée NS et perpendiculaire au *decumanus* limitrophe. Sa largeur estimée est d'environ 5 m. Formant un dos d'âne, elle est constituée de quatre niveaux de recharge de pierres calcaires et de gravier, sur 0,75 m d'épaisseur. Aucun fossé bordier n'a été reconnu à l'ouest alors qu'il semble en avoir existé un vers l'est.

THOUVENOT Sylvain (Inrap, UMR 7041)

L'opération de fouille menée au 57-59 avenue de Paris, à l'angle sud-ouest de la caserne Gouraud en mars 2008 concerne une surface de 544 m², au niveau du parking des logements destinés aux officiers du 67 RI. Aux cours des mois de mai et juin 2007, un diagnostic avait révélé une occupation gallo-romaine, une fosse isolée du bas Moyen Âge, et des aménagements du XIX^e siècle, à partir de quatre tranchées de sondage. Des terrassements réalisés sur cette parcelle au milieu de l'été 2007 avaient occasionné la destruction d'une partie des vestiges, et les fouilles du printemps 2008 ont porté sur le secteur préservé.

Cette intervention a permis la découverte d'un ensemble funéraire gallo-romain, de trois secteurs de remblais, d'un secteur correspondant à la démolition d'une cave ainsi qu'une grande fosse, une fondation de mur et un chemin vraisemblablement moderne.

L'espace funéraire attribuable à la fin du I^{er} et au début du III^e siècle se compose d'un ensemble de sépultures en urne regroupées dans le comblement supérieur d'un fossé ou aux alentours de ce dernier.

Le fossé, d'une largeur moyenne de 1,20 m et d'une profondeur supérieure à 0,50 m, et les sépultures qui lui sont associées révèlent plusieurs états successifs, soit :

- le creusement du fossé, et son utilisation « primaire » ;
- le creusement d'une sépulture dans le comblement inférieur du fossé ;
- le colmatage de l'essentiel de la structure fossoyée ;
- le creusement de fosses circulaires étroites dans le comblement supérieur du fossé et le dépôt de vases et d'urnes funéraires contenant les restes de 6 périnataux (26 semaines *in utero* à 40 semaines à terme, étude : Estelle Pinard, Inrap).



Soissons « 57-59 avenue de Paris ». Sépulture 23, vue de profil de l'urne funéraire contenant un périnatal décédé à 40 semaines (S.Desenne, Inrap-UMR 7041)

Toutes ces tombes font probablement partie d'un vaste ensemble funéraire gallo-romain dont une zone a été fouillée en 2004 et où là aussi avait été mis au jour quatre périnataux (de 34 semaines *in utero* à 6 semaines) inhumés en vase et déposés dans le comblement supérieur d'un fossé. Par ailleurs, une fouille menée en 2008 par le pôle archéologique du Conseil Général de l'Aisne, à moins de 50 m du 57-59 avenue de Paris, a révélé la présence de 290 inhumations d'enfants.

DESENNE Sophie (Inrap, UMR 0741)

Le diagnostic archéologique concerne une surface de 1184,5 m². Le sondage pratiqué, qui a été limité par de nombreuses contraintes techniques, n'a pas révélé de vestiges archéologiques à cet endroit malgré sa situation dans le périmètre de l'une des nécropoles urbaines de la ville antique d'*Augusta Suessionum* (Soissons).

THOUVENOT Sylvain (Inrap, UMR 7041)

La présente opération a été réalisée sur la colline Saint-Jean, un secteur de Soissons connu de longue date comme particulièrement riche en vestiges funéraires romains. En effet, depuis le XIX^e siècle et de massifs terrassements militaires, de nombreuses observations ont permis de circonscrire le périmètre d'une nécropole qui couvrait une grande partie de la butte. Elle se situait aux marges occidentales de la ville romaine.

La fouille a fait suite à un diagnostic archéologique réalisé à l'automne 2006 par le Département, initié par un projet de réaménagement d'une partie de l'ancienne caserne Gouraud. Deux autres fouilles ont été menées par l'Inrap dans l'enceinte de l'ancienne caserne Gouraud en 2004 et 2008. Elles ont également livré des vestiges funéraires.

La fouille archéologique présentée ici s'est limitée à l'emprise d'une future voirie, sur une superficie de 1 250m². Elle s'est déroulée de janvier à avril 2008 et a été assurée par une équipe du Département de l'Aisne composée de cinq archéologues en moyenne, ainsi qu'une anthropologue. Compte tenu des conditions climatiques hivernales, une grande structure couvrante de 1 500 m² a été installée au-dessus de l'emprise afin de permettre une fouille des vestiges protégée des intempéries.

Le site est caractérisé par le chevauchement de différentes structures funéraires, regroupées sur une période assez restreinte. La densité de l'occupation est impressionnante. Les structures les plus anciennes sont des sépultures à inhumation. Elles datent pour l'essentiel de la période Claude-Néron et des quelques décennies suivantes. Le mobilier céramique mis au jour sur la fouille, très important en quantité, est toujours en cours d'étude à l'heure de la rédaction de cette notice. Pour l'instant, il semble assez homogène et ne permet pas de déterminer des phases précises d'inhumation. Il semble que ces inhumations aient été pratiquées sur quelques décennies seulement, au cours du premier siècle, avant d'être recouvertes par d'autres structures.

L'essentiel des inhumations est composé de nouveau-nés. Cent-quarante sépultures en ont été découvertes. Elles ont dans l'ensemble été installées de façon régulière sur l'emprise. Quelques zones vides apparaissent toutefois sans que l'on y trouve d'explication. Tous les cas de figure apparaissent : sépultures en pleine-terre, en cercueil ou coffre, en coffret dont subsistaient les ferrures, sous amphore (fig. 1), les tombes étaient plus ou moins riches ; la plupart n'a livré aucun matériel, les autres étaient pourvues de fragments de céramiques, appartenant souvent au comblement et non déposées lors de l'inhumation, ou de vaisselle complète en dépôt au fond de la sépulture. On note la présence de nombreux biberons complets, et ponctuellement d'une lampe à huile. Plusieurs monnaies ont été découvertes à côté des squelettes, souvent près de la tête. Un seul individu avait conservé une monnaie placée dans la bouche au moment de l'inhumation.

Il n'a pu être constaté d'orientation-type. Des blocs de grès non taillés servaient de marqueurs en surface, parfois de calage au sein de la sépulture. Une grande densité est

apparue en certains secteurs, formant des « nids » de sépultures. Certaines se recoupaient, tranchant les sépultures existantes et les restes osseux s'y trouvant. Il faut en conclure un abandon assez rapide de l'intérêt porté à certaines sépultures : faut-il y voir l'indicateur d'un rapport assez distant avec la sépulture de nouveau-né, peut-être lié à la forte mortalité infantile que l'on imagine pour l'époque, où la disparition rapide des parents après le décès de l'enfant, aucune famille ne pouvant alors assurer l'entretien de la sépulture ? Le comblement cendreux ou charbonneux de certaines sépultures indique une activité de crémation funéraire à proximité immédiate. Il faut en effet envisager le fait que certains secteurs de la nécropole servaient à l'inhumation alors même que l'on incinérât à quelques mètres de là.

Un fait est apparu dans une soixantaine de sépultures. Dans la majorité des cas, ce fait ne semble pas lié au type de comblement mais semble témoigner d'un acte volontaire qu'il est difficile de saisir tant ce geste semble méconnu : quelques esquilles d'ossements humains, brûlés et nettoyés, ont été mêlées au sédiment comblant la fosse lors de la déposition du défunt et du rebouchage de la structure. S'agit-il d'un rite destiné à accompagner le nouveau-né dans l'au-delà, sous la conduite symbolique d'un adulte ? Nous ne pourrions que proposer cette hypothèse.

Vingt sépultures d'immatures - au sens anthropologique du terme (enfants, adolescents, jeunes adultes) - ont été découvertes, réparties équitablement sur l'ensemble de l'emprise. Certaines sépultures témoignaient d'un grand intérêt porté à l'individu inhumé : au sein d'un cercueil, un enfant fut inhumé sur le dos avec un service de vaisselle probablement posé sur le dessus du coffre (une assiette et quatre pots globulaires), un oiseau déposé à ses côtés. Le petit était paré d'un petit collier métallique, actuellement en cours de restauration.

D'autres individus ont été inhumés sans guère de considération apparemment, en témoigne cet individu âgé de 15 à



Fig. 1 : Soissons « Caserne Gouraud ». Sépulture de nouveau-né sous une couverture d'amphore (N. Robin)

18 ans dont le sexe ne peut être déterminé avec certitude, inhumé dans une fosse trop étroite et dont un bras semblait sortir de la fosse (fig. 2). Il semble presque y avoir été jeté à la va-vite.

La plupart des individus était orientée tête à l'est. Toutefois un grand nombre avait la tête à l'ouest, d'autres au nord-nord-est. Comme pour les nouveau-nés, les fosses étaient accueillantes ou non un coffrage en bois.

Dix-neuf sépultures d'adultes ont été mises au jour, pour l'essentiel des hommes. Elles ne semblent pas, encore une fois, avoir été soignées : les fosses, creusées grossièrement, accueillant tant bien que mal les défunts : l'un fut jeté depuis le bord de la fosse, sa tête ramassée sur sa poitrine car son dos avait pris la forme de la paroi, le corps n'étant pas centré au sein de la sépulture. Deux individus, des hommes, ont été inhumés en procubitus, face contre terre. L'un d'eux fut toutefois inhumé avec un vase. Les autres tombes d'adultes ne contenaient quasiment pas de mobilier hormis quelques tessons disparates.

À ce décompte, il faut ajouter plusieurs fosses dont le mobilier (présence de clous en position témoignant de la présence passée d'un coffre de bois, céramiques en dépôt), la forme, les dimensions, la position, rappellent fortement des sépultures de nouveau-nés. Toutefois, aucun os humain n'y a été découvert, hormis quelques esquilles brûlées en nombre négligeable. Cinquante-sept de ces fosses ont été dénombrées. On peut supposer que l'acidité, la perméabilité du sol, le caractère sableux du substrat et du sédiment composant le comblement, ont parfois intégralement fait disparaître les restes humains de jeunes individus, friables, pulvérulents, en les faisant fondre peu à peu. Nombre de sépultures d'enfants ont d'ailleurs livré des squelettes en connexion dont certains os étaient absents au point que parfois, il ne restait que quelques os longs et de rares fragments de crâne.

Deux grandes fosses creusées dans le quart sud-est de la fouille, étaient elles-mêmes creusées de plusieurs sépultures d'enfants. La plus grande contenait cinq sépultures, dont deux se recoupaient. Faut-il envisager qu'il s'agissait d'une sorte de « caveau » familial aménagé dans cette partie de la nécropole en majorité réservée à l'inhumation des enfants ? Des fossés d'enclos, de taille différente mais globalement orientés selon la cadastration en usage au sein de la ville antique de Soissons notamment pour le système viare (axes NNO – SSO), peuvent avoir servi à délimiter des espaces au sein de cette nécropole. Ces espaces ont toujours été rapidement débordés, tous coupés par une ou plusieurs sépultures. Un grand fossé est à noter en bordure est de la fouille. Il avait été mis au jour lors du diagnostic, et semblait limiter les sépultures dans l'espace situé à l'ouest de ce marquage relativement large et profond : en effet, aucune structure funéraire n'avait été découverte à l'est de ce fossé. Au total, on dénombre ainsi 236 sépultures à inhumation sur l'ensemble de la surface fouillée, soit une densité relativement forte.

Il faut retenir plusieurs points essentiels pour la caractérisation de la nécropole : les tombes sont pauvres dans l'ensemble. Elles font l'objet d'un entretien relativement bref et d'un abandon rapide. L'activité d'inhumation semble avoir coexisté un temps avec l'activité de crémation, nous y reviendrons. Elle est limitée dans le temps, dans l'ensemble aux trois premiers quarts du I^{er} siècle. Le marquage au sol

des sépultures, rudimentaire (aucune stèle inscrite n'a été découverte), atteste encore davantage du caractère peu soigné voire éphémère de la nécropole, apparemment réservée à des adultes indigents et à des nouveau-nés. Faut-il envisager qu'une quelconque épidémie a contraint les Anciens à inhumer certains individus dans l'urgence, négligeant le soin élémentaire porté au défunt ?

L'activité de crémation, nous l'avons dit, est pratiquée en même temps que certaines de ces inhumations. Il faut d'ailleurs noter que 31 de ces sépultures, essentiellement des enfants, ont été réalisées au sein de petits enclos de forme quadrangulaire et circulaire, probablement liés à une activité de crémation.

Les plus anciennes fosses de crémation observées sur la fouille prenaient des formes différentes (fosses profondes, creusements de faible profondeur, limites régulières ou non). Mais la fouille a surtout révélé la présence de nombreux enclos de dimensions variables, et de formes géométriques simples. Elles sont difficiles d'interprétation. Ces fossés prirent d'abord des formes quadrangulaires et surtout carrées. Les fossés, de profondeur et de largeur inégales d'une structure à l'autre, présentaient plusieurs modules de dimensions comparables. Ils étaient comblés de terre charbonneuse, noire, contenant esquilles et céramiques brûlées et fragmentées. Les sédiments ont livré des restes de lentilles, de raisin et d'olives entre autres plantes (étude V. Zech-Matterne, CRAVO). Parfois, les parois du fossé étaient rubéfiées par l'action de la chaleur. Plusieurs complements n'étaient composés que de terre orangée. Dans l'espace formé par ces enclos furent parfois installées des fosses qui ont servi à l'incinération. Ces structures étaient mal conservées, peu profondes, et les fossés-enclos se recoupaient à de nombreuses reprises, surimprimés les uns sur les autres, preuve de leur caractère non pérenne mais



Fig. 2 : Soissons « Caserne Gouraud ». Individu âgé de 15 à 18 ans, inhumé dans une fosse trop étroite (E. Marchadier)

simplement destiné à délimiter l'activité de crémation qui se déroulait au sein de ces fosses.

Dans une seconde phase, les enclos quadrangulaires furent remplacés de façon systématique par des enclos circulaires, coupant à nouveau les précédents et rendant la lecture difficile au sein de sédiments charbonneux. Dans les mieux conservés, on observait un espace permettant l'accès à l'espace circonscrit par le cercle. Des fosses continuent d'être creusées dans l'espace enceint, et subirent l'action du feu. Il s'avère que le contenu des quelques fosses conservées, s'il conservait parfois des restes d'esquilles et de matériel céramique brûlé, a clairement subi un tri drastique destiné à enlever les restes les plus importants. Quelques exemples montrent que ces fosses en recoupaient d'autres, ou subissaient un curage permettant de s'enservir à nouveau. Mais la plupart des restes témoignant de la crémation semblent avoir été nettoyés et avoir été réalisées en surface, sans creusement. Seule la consistance, voire la couleur du sable, rubéfié par endroits, indique que le feu fut pratiqué au sein de ces enclos (fig. 3).

Ces enclos semblent donc correspondre à des limites individuelles de bûchers, qui peuvent pourtant avoir servi à plusieurs reprises. Par contre il ne s'agit aucunement de sépultures en position primaire ou secondaire comme aurait pu le laisser supposer l'aspect de ces structures fossoyées, ressemblant aux enclos d'une nécropole-type que l'on trouvait un à deux siècles auparavant. Il s'agit bien d'aires de « travail », comme en témoigne d'ailleurs l'épaisse couche de sédiment charbonneux qui recouvre l'ensemble des deux tiers ouest de la fouille. Il faut envisager une véritable « usine » à crémation, un paysage charbonneux, désolé, probablement volontairement implanté sur le versant ouest de la colline Saint-Jean, masquant ce spectacle macabre à la ville située au nord-est. C'est au total une centaine de structures de crémation qui fut identifiée, toutes phases confondues, sur l'emprise de la fouille. Plusieurs dizaines de fosses, apparemment destinées aux rejets de crémations, ont été identifiées et fouillées.

Par ailleurs, un nombre impressionnant de petites fosses ne trouvait pas d'explication : ne contenant apparemment pas de restes issus des crémations, il ne s'agissait pas de sépultures ni de dépotoirs.

Un reste de fossé, épargné sur quelques mètres par les terrassements ultérieurs et notamment une vaste fosse de pillage moderne, fossé orienté nord-sud, limitait les bûchers à l'est. Aucun n'a été découvert à l'est de cette structure. L'activité de crémation dura un siècle au maximum, et les « enclos-bûchers » aux contours géométriques ne tardèrent pas, dans une dernière phase, à se réduire à des formes très grossières, en forme de croissants.

Les sépultures à incinération secondaire, au nombre de 62, étaient présentes à tous niveaux, s'accroissant vers la fin de la période d'utilisation du site.

Encore une fois, le panel de conditionnement des restes recueillis après la crémation est large : au sein d'un tesson d'amphore, dans un sac, dans un coffret en bois (fig. 4), dans une urne, en pleine-terre... Le mobilier associé est riche : miroirs, fibules, monnaies, céramiques complètes ou fragmentées, on retiendra une tombe en particulier, de dimensions très restreintes, mais n'en contenant pas moins outre les restes du défunt (probablement une femme d'après le mobilier associé), une statuette en terre blanche de Vénus,



Fig. 3 : Soissons « Caserne Gouraud ». Vue d'ensemble de « structures de crémation » dans le quart sud-ouest de la fouille (B. Gissingier)

une hache néolithique en pierre polie, deux balsamiques de verre, et un miroir ayant conservé son manche. Une autre sépulture, n'ayant livré qu'une très faible quantité de restes brûlés, contenait en contact direct avec ceux-ci, un petit ex voto en terre cuite, peint.

Plusieurs rites restent sans explication mais ont laissé des traces en fouille, comme par exemple la séparation systématique des cols d'amphores. Plusieurs fosses-dépotoirs en furent emplies, au détriment de tout le reste du récipient utilisé à d'autres fins.

En définitive, ce site funéraire semble fonctionner pendant à peine plus d'un siècle, jusque vers le milieu du II^e s. au plus tard. D'abord principalement consacré à l'inhumation de jeunes enfants, l'espace funéraire fut rapidement envahi par l'activité de crémation, qui coexista avec les inhumations, au point que les creusements chamboulèrent un certain nombre de sépultures, déplaçant parfois les restes, les rejetant dans les enclos à défaut. Plusieurs rites peu, voire par du tout connus, semblent disparaître à travers la fouille de l'ensemble des structures de l'emprise. C'est le cas de l'introduction d'esquilles humaines brûlées dans le comblement de nombreuses sépultures de nouveau-nés, surtout l'activité de crémation se déroulant au sein d'un espace consacré délimité par un fossé, et pratiquée au sein de petits enclos individuels à usages uniques ou non, en tous cas éphémères. D'autres fosses-bûchers, « classiques », ont plus rarement été mises en évidence mais apparaissent très minoritaires. Le caractère extrêmement sableux du sédiment semble avoir facilité les creusements systématiques que constituaient ces enclos.

Le site fut ensuite abandonné, mis en culture durant le Moyen Âge et l'époque moderne (présence de fossés parcellaires, de fosses diverses) et ne semble pas réoccupé avant l'époque contemporaine, avec l'aménagement au XIX^e siècle de la caserne Gouraud et d'autres stigmates de la

Première Guerre mondiale, tel un trou d'obus. Les remblais apportés par les militaires pour créer une plate-forme le long de l'avenue de Paris ont permis de protéger les vestiges archéologiques jusqu'à nos jours. La zone a de plus été miraculeusement épargnée par les immenses travaux de terrassements des XVI^e et XIX^e siècles, qui se terminaient quelques dizaines de mètres à l'est de la fouille. À noter qu'une fouille ancienne, assimilable à un pillage pur et simple et difficile à dater, a retourné une bonne partie de la moitié est de la fouille à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle, vidant plusieurs sépultures, n'en laissant que quelques restes osseux. Une tranchée de la Première Guerre mondiale, qui traversait le secteur du nord au sud, a achevé de perturber le secteur.

GISSINGER Bastien (CG de l'Aisne)



Fig. 4 : Soissons « Caserne Gouraud ». Contenu d'une sépulture à incinération secondaire, contenant un coffret renfermant les esquilles du défunt (M. Sévastides).

MODERNE

SOISSONS

14-16 rue de Bouvines

CONTEMPORAIN

Une opération de diagnostic archéologique a été menée en avril sur un terrain de 3 660 m² concerné par un projet de lotissement. Il se localise sur une terrasse alluviale en partie inondable d'un méandre de la vallée de l'Aisne. Il occupe la rive opposée au cœur de la ville ancienne de Soissons. Toutefois, il se trouve sur l'axe reliant lefaubourg Saint-Vaast à l'abbaye royale Saint-Médard de Soissons, fondée entre 557 et 560. Lors de la plus grande expansion de cette abbaye, entre le XIII^e et le XVI^e siècle, cette parcelle est proche mais encore à l'extérieur de la troisième enceinte de Saint-Médard, laquelle ceint la ferme dépen-

dant de cet établissement. En revanche, dans les années 1840, l'extension des fortifications militaires urbaines affecte ce terrain, notamment par la construction du fossé extérieur du bastion Saint-Vaast. Cet aménagement a détruit, sur une profondeur d'au moins 2 M, 87,6 % de l'emprise. Seuls quelques fossés plus anciens ont été identifiés sur la portion conservée du site. Durant tout le XX^e siècle, ce fossé a ensuite été comblé par des remblais issus de décharges de toutes natures.

THOUVENOT Sylvain (Inrap, UMR 7041)

ÉPOQUE ROMAINE

SOISSONS

14bis rue du Château d'Albatre

Une opération de diagnostic archéologique a été menée en mai sur un terrain de 299 m² concerné par un projet de logement individuel.

Ce secteur de la ville de Soissons est connu par de nombreuses découvertes et plusieurs fouilles. Il fut en premier lieu un important quartier résidentiel au Haut-Empire (I^{er}-II^e s. de notre ère) dont le souvenir est resté dans la toponymie sous le nom de Château d'Albatre. Une tranchée de sondage a été réalisée dans le cadre de ce diagnostic à l'emplacement prévu de la construction

d'un pavillon individuel et sur ses abords. Il a permis de mettre en évidence, l'importante stratification des vestiges subsistants dans la parcelle. Deux phases du Haut-Empire subsistent entre 0,8 m et au moins 1,8 m de profondeur. Elles sont identifiées par une fondation maçonnée d'un bâtiment, des fossés, des fosses et des trous de poteau ainsi que divers niveaux de remblais.

THOUVENOT Sylvain (Inrap, UMR 7041)

Une opération de diagnostic archéologique a été menée en octobre sur une parcelle de 5 794 m² concernée par un projet de construction, par la Ville de Soissons, d'un Centre de conservation et d'études (CCE). La superficie bâtie prévue est de 1 882 m².

Ce terrain est situé sur une butte naturelle, au sud-ouest et en surplomb de la ville historique de Soissons. Il se trouve dans le périmètre actuel de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes, dans un secteur aménagé à des fins militaires à partir du milieu du XIX^e siècle. Toutefois, durant la période d'activité de l'établissement religieux, cette zone n'est connue que pour avoir accueilli le clos des vignes de l'abbaye, en dehors de l'enceinte monastique.

Pour les périodes antérieures à la fondation de l'abbaye romane, les données archéologiques anciennes et récentes sont relativement lacunaires. Aucun vestige protohistorique n'y est recensé. Pour l'Antiquité, la nature de l'occupation est méconnue malgré la proximité d'une vaste nécropole urbaine (cf. Caserne Gouraud) et du théâtre. Enfin, les vestiges supposés du haut Moyen Âge les plus proches appartiennent à un cimetière.

Deux sondages en tranchée ont été réalisés dans le cadre de ce diagnostic, à l'emplacement prévu de la future construction. Ils ont permis de préciser l'importance de la stratification archéologique dans la parcelle. Si le terrain forme actuellement une plate-forme, le pendage du sol naturel est prononcé. Il est orienté sud-nord, à des profondeurs comprises entre 1,1 m et 2,9 m.

L'occupation la plus ancienne découverte sur ce site est implantée au niveau de ce sol. Elle est représentée par une structure excavée dans le substrat géologique (argiles et sables sparnaciens). Il s'agit d'un probable puits mérovingien daté de la première moitié du VI^e siècle. Son diamètre à l'ouverture excède 4 m, pour une profondeur d'au moins 2 m. Son profil est tronconique dans sa partie supérieure et se poursuit en cylindre. Pour des raisons techniques, son fond n'a pu être atteint. Son comblement est complexe et probablement exécuté en plusieurs étapes distinctes. L'étape la plus récente atteste de son utilisation, au regard du mobilier abondant et de la nature des sédiments, en tant que dépotier domestique mais aussi comme zone de rejet liés à la métallurgie du fer. Cette activité est attestée par des éléments de parois de fourneau rubéfiés et des couches de vidange de foyer contenant de nombreuses scories, un lingot et plusieurs fragments d'outils et d'objets sans doute réutilisés pour la forge. Cette occupation est ensuite scellée par une accumulation, sur toute l'emprise, de remblais caractéristiques de terres agricoles. La découverte d'un denier en argent de Raoul^{fr} de Nesle, comte de Soissons (1183-1223), à la base de ces niveaux, permet une corrélation entre ces couches et l'utilisation viticole de la parcelle attestée pendant la durée d'existence de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes. Ces couches médiévales ont enfin été recouvertes par les aménagements militaires effectués depuis le XIX^e siècle.

THOUVENOT Sylvain (Inrap, UMR 7041)

SOISSONS

15 rue Voltaire

L'intervention de diagnostic archéologique concerne une surface de 66 m² sur un projet de piscine privée. Les terrassements réalisés n'ont pas révélé de vestiges archéologiques significatifs à cet endroit malgré une situation dans le périmètre des quartiers urbains de la ville Haut-Empire d'*Augusta Suessionum* (Soissons).

On signalera néanmoins, d'un point de la vue de la topographie urbaine, l'épaisseur d'environ 2 m des remblais conservés au-dessus du sol naturel.

THOUVENOT Sylvain (Inrap, UMR 7041)

TERGNIER

Rue Parmentier - Rue Delmaire

La réalisation de tranchées de sondage n'a pas permis de découvrir, malgré un environnement archéologique favorable, d'occupations anciennes.

DEFAUX Franck (Inrap)

La fouille de cette ferme médiévale s'inscrit dans le projet de création d'une Zone Économique Spéciale à Tergnier, sur une superficie de 65 ha. Le diagnostic, réalisé par F. Joseph (Inrap), a révélé la présence de vestiges d'un habitat médiéval s'étendant sur une superficie de 2 ha. Ce site d'habitat, nous le nommerons ici ferme, par commodité de langage, plutôt que cense, *domus* ou exploitation agro-pastorale monastique. Cette ferme est située sur le terroir de l'ancienne paroisse de Vouël, aujourd'hui commune associée à Tergnier. L'existence d'une ferme à l'époque médiévale sur le terroir de Vouël est attestée par la documentation écrite. Le cartulaire de l'abbaye de Prémontré fait état de la création d'une *domus* au lieu dit la Férolle en 1132, suite à une donation de terres d'un certain Guillaume Cornard. La ferme de la Férolle semble disparue avant le milieu du XVII^e siècle. L'état des possessions de l'abbaye de Prémontré en 1661 fait juste mention au dit lieu de parcelles de terres, de près et de bois

L'occupation médiévale est circonscrite par un fossé formant un enclos d'environ 19 800 m², soit un peu moins de 2 ha. L'habitat est concentré dans la moitié sud de l'enclos, sur une terrasse au substrat un peu moins argileux. Il y a beaucoup d'incertitudes sur le nombre de constructions, leur surface et leur fonction. On distingue cependant un grand bâtiment qui pourrait correspondre à une grange. Des latrines, une cave et des fosses-dépotoirs, concentrés dans un même secteur suggèrent l'emplacement de l'habitation principale. La difficulté de mettre en évidence des relations stratigraphiques (conséquence de la nature des sédiments et de l'érosion) nous empêche d'appréhender clairement d'éventuelles phases successives d'occupation. Le plan offre donc une vision synchronique qui n'est sans doute pas le reflet du vécu réel du site (fig. 1).

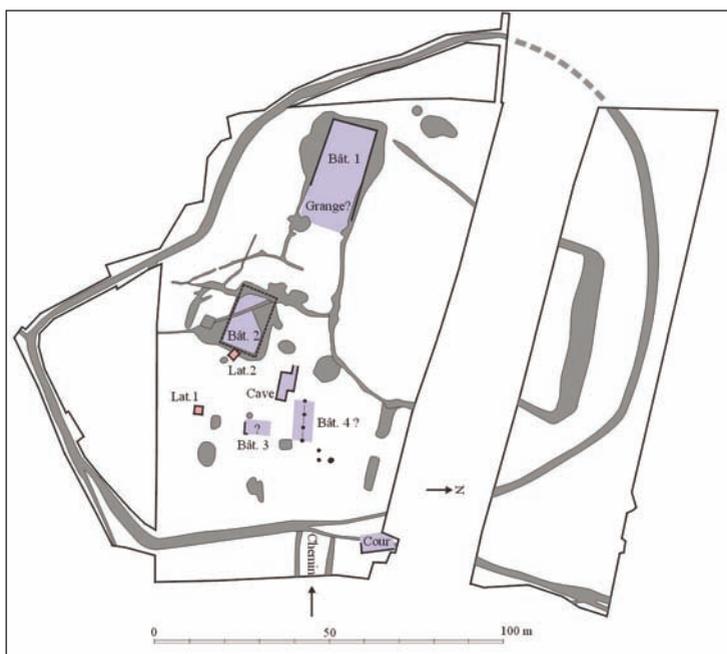


Fig. 1 : Tergnier « ZES de Tergnier ». Plan des vestiges

La ferme est ceinturée d'un large fossé au tracé curviligne. Sa largeur varie de 3 à 4 m selon les secteurs. Sa profondeur moyenne est de 1,20 m. Les couches de comblement suggèrent l'existence d'un talus le long de ce fossé. Compte-tenu du volume des sédiments extraits, l'ensemble devait constituer une enceinte non négligeable. On décèle là une volonté de bien délimiter l'espace domanial, même si une fonction supplémentaire de drainage n'est pas à exclure.

Les constructions : La faible largeur des fondations (30 cm en moyenne) et leur faible profondeur (une seule assise au niveau du substrat) plaident en faveur de l'hypothèse de constructions en pans de bois et torchis. Les toitures des bâtiments ont été, à un moment donné de leur histoire, couvertes de tuiles, comme en témoignent les nombreux restes disséminés sur le site. Une de ces toitures a été agrémentée d'au moins un épi de faitage en céramique dont nous avons retrouvé des fragments. Si aucun niveau de sol n'a été conservé, la fouille des structures a permis de mettre au jour de nombreux rejets de carreaux de pavement en terre-cuite, décorés ou non. La pierre utilisée pour la construction des latrines est en grande majorité un calcaire tendre du Lutétien ainsi que quelques grès. Pour la cave, a été employé le grès en soubassement puis un calcaire dur coquillier dont la provenance reste à identifier. Ces matériaux constituent les indices de la qualité de la construction, de la recherche du confort et de l'esthétique, d'un statut économique élevé malgré l'apparence fugace des vestiges conservés.

Le bâtiment 1 présente une largeur de 13 m. Sa longueur est estimée à environ 28 m. Cette imprécision est la conséquence de la récupération des matériaux de fondation et de l'arasement. Il est tentant d'interpréter cette grande bâtisse d'environ 338 m² comme étant la grange de la ferme. Le bâtiment 2 n'apparaît plus que sous la forme d'une tranchée de récupération. Il aurait pu mesurer 10 m de large sur 16 m de long. Du bâtiment 3 il ne reste qu'un lambeau de fondation superficielle qui ne nous permet pas d'en estimer la superficie. Un alignement de quatre trous de poteau est peut-être l'indice d'un quatrième bâtiment, de 12 m de long, mais son existence reste discutable.

La première latrine, de plan carré, mesure 2 m de côté. Les parois, verticales, sont construites en moellons de calcaire tendre avec quelques grès épars. Le fond, plat et situé à 2,50 m sous le niveau de décapage, n'est pas appareillé.

La deuxième « latrine » est plus énigmatique. De plan rectangulaire, elle mesure 2,30 m sur 1,70 m. Les parois, verticales sont construites de la même manière que la latrine 1. Cependant le fond s'en distingue par un appareillage de dalles de grès et de calcaire dur, qui de plus, forme un profil en cuvette avec réceptacle au centre. Ce mode d'aménagement sous-entend qu'on a voulu isoler le contenu de la structure du substrat encaissant et faciliter sa récupération (figure 2).

La cave, dont une grande partie des matériaux de construction a été récupérée, est composée de deux



Fig. 2 : Tergnier « ZES de Tergnier ». Latrine

ensembles de tailles inégales.

La partie principale mesure 5 m de long sur 4,50 m de large. L'accès se situe dans l'angle nord-ouest au moyen d'un escalier dont seules les trois dernières marches sont conservées. La partie basse des murs est construite en grès, le reste de l'élévation en calcaire coquiller. La voûte en plein cintre est renforcée par un arc au niveau médian de la cave. Le sol est constitué de couches successives de sable et de graviers (fig. 3).

La partie annexe mesure 3 m 20 de long sur 2 m 50 de large. Elle est aménagée dans le prolongement du fond de la cave principale et en est séparée par un muret doté d'une porte. Les matériaux utilisés sont le moellon et la pierre de taille de calcaire tendre. Les relations stratigraphiques entre ces deux ensembles montrent que la petite cave est une adjonction postérieure à la construction de la grande cave et qu'elles fonctionnaient ensemble au moment de l'abandon du site.

La phase d'abandon : Si l'origine de cette ferme est à peu près établie, la date et les raisons de son abandon



Fig. 3 : Tergnier « ZES de Tergnier ». Cave

sont plus problématiques. Les textes étudiés à ce jour sont muets sur la question. Les couches finales de comblement des structures les plus récentes au regard des données stratigraphiques ont livré du mobilier céramique qui nous permettent de supposer que la ferme a été abandonnée au cours du XV^e siècle. Par ailleurs, l'abandon de la ferme est lié à un incendie dont nous avons trouvé plusieurs indices concordants. Les couches finales de comblement des structures présentent une forte concentration de cendres et de charbons de bois. De nombreuses tuiles offrent des traces de cuisson en atmosphère réductrice. Les carreaux de pavement retrouvés sont tous éclatés au feu. Les causes de cet incendie peuvent être accidentelles, mais aussi liées aux événements de cette période troublée du XV^e siècle, avec la guerre de Cent Ans et plus particulièrement l'affrontement entre Armagnacs et Bourguignons durant la première moitié de ce siècle.

FLUCHER Guy (Inrap)

ÂGE DU BRONZE

TRAVECY

La justice

Ce diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 9,95 ha, il s'inscrit dans le cadre d'une extension d'exploitation de carrière d'extraction de sables et graviers par la société Lafarge Granulats Seine Nord. La carrière est située en rive droite de l'Oise, à 3 km de La Fère.

L'extension totale du projet d'exploitation couvre une superficie de 70 ha dont 39 ha ont déjà été sondés. L'opération s'est déroulée au cours de l'hiver 2008 pendant trois semaines. Les précédents diagnostics avaient permis la découverte de quelques vestiges archéologiques : des fossés de drainage gallo-romains (Le Guen, 2002 et 2003) et un fossé d'enclos de La Tène ancienne/moyenne (Gransar, 2004), des sépultures à incinération de la fin de l'âge du bronze (Rhin Suisse France Orientale).

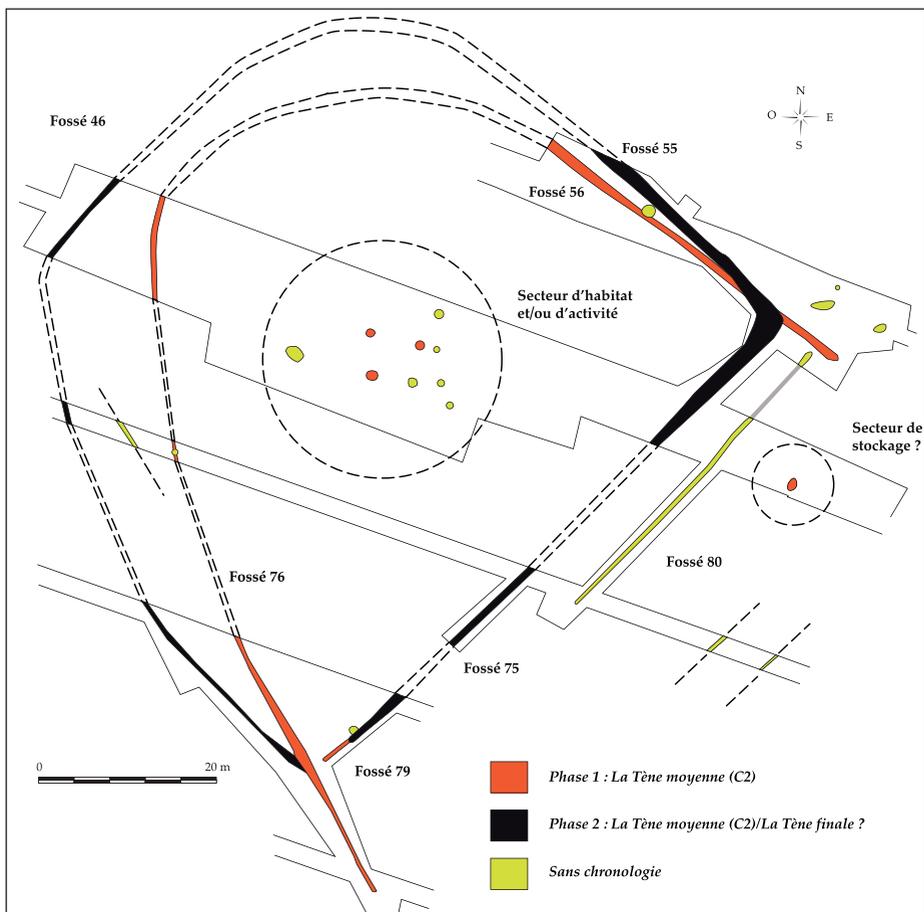
Les vestiges immobiliers découverts au cours de cette nouvelle campagne, certes peu nombreux, sont malgré tout d'une importance scientifique non négligeable ; en effet, il s'agit d'un monument funéraire de grande taille (40 m de diamètre), daté de l'âge du Bronze ancien/moyen,

pourvu d'une sépulture à incinération fossoyée, dont l'ensemble du dépôt (os brûlés et cendres) était contenu dans une urne retournée. Il paraît utile de rappeler que dans ce genre de structuration funéraire, la sépulture principale, généralement une inhumation ou une incinération située à l'intérieur de l'enclos circulaire, a souvent disparu en raison de sa proximité de la surface. En effet, la sépulture ne bénéficiant plus du terre protecteur, qui couvrait l'ensemble de l'espace interne limité par le cercle, se trouve très exposée aux travaux agricoles qui érodent la surface, entraînant parfois une disparition partielle voire totale de la fosse et de son contenu.

BAILLIEU Michel (Inrap)

Le diagnostic a permis de poursuivre le programme d'archéologie préventive débuté en 2002 consécutivement à l'urbanisation d'un secteur agricole. Le secteur d'étude, concerné par notre intervention, se situe sur le rebord d'un plateau et sur un versant sud dominant une vallée sèche dénommée Vallée Saint-Sauve. La présence de deux vallons, perpendiculaires à la vallée, confère au terrain un relief ondulé. L'expertise, à hauteur de 13,09 % de la surface totale de l'emprise (10 ha environ), a permis de révéler soixante-neuf faits anthropiques anciens répartis inégalement dans trois zones distinctes. Ces derniers caractérisent principalement deux occupations structurées durant le second âge du Fer (zone 1) et l'époque romaine (zone 2). La troisième zone est occupée de manière ponctuelle et sans organisation durant ces deux périodes. La zone 1 est située dans la partie orientale de l'emprise. Les vestiges archéologiques se concentrent uniquement sur le rebord du plateau et sur le haut du versant, portion la moins pentue du versant. Deux vallons encadrent cet emplacement (l'un à l'est et l'autre à l'ouest) conférant au site une situation topographique de type éperon. Les 35 faits archéologiques découverts caractérisent principalement un habitat enclos peu étendu daté de La Tène moyenne. Sur la totalité des vestiges, huit ont fourni des données chronologiques pertinentes (LTC2) et six des indices lâches (gaulois lato sensu). Dans son état primitif, l'enclos semble formé par quatre branches fossoyées dessinant un plan en cloche de 3 400 m². Dans une seconde

phase d'occupation, les fossés de l'enclos primitif semblent abandonnés au profit de nouvelles limites fossoyées. Un nouveau creusement permet de redessiner une enceinte légèrement plus grande et plus régulière. Ce second enclos respecte globalement la zone d'occupation définie par l'enclos primitif. De plan sub-trapézoïdal, la nouvelle enceinte est constituée par cinq fossés délimitant une surface proche de 4 045 m². La faible quantité de données chronologiques issues des structures découvertes à l'intérieur des enclos ne permet aucunement de les attribuer, avec certitude, à l'une ou l'autre des phases d'occupation. Concentrés au centre des deux enclos successifs, neuf vestiges semblent matérialiser un secteur d'habitat et/ou d'activité comme l'indique leur comblement détritique et organique provenant de rejets domestiques. De plus l'identification de trois trous de poteau parmi ces faits confirme la présence de constructions. Au terme du diagnostic, aucun plan de bâtiment n'a pu être appréhendé. Plusieurs vestiges ont été découverts sur le pourtour des enclos. Il s'agit, pour l'essentiel, de fosses, de trous de poteau, tronçons de fossés et d'une structure d'ensilage. Situé à une dizaine de mètres à l'est de l'espace enclos, le silo (capacité de stockage proche des 2 m³) constitue l'unique vestige attestant une activité agricole de l'établissement. La zone 2 est située dans la partie occidentale de l'emprise. Les vestiges se concentrent principalement sur le haut du versant, juste en avant d'une accentuation de la déclivité du versant. Séparée par un vallon, cette occupation gallo-



Urvillers « Les Terres Noires - ZAC de l'Épinette ». Hypothèse de l'évolution fossoyée de l'établissement laténien LTC2/LTD (P.Lemaire, Inrap)

romaine se situe près de 200 m à l'ouest de l'établissement laténien. Les 22 faits archéologiques découverts caractérisent principalement un habitat enclos peu étendu occupé durant la dynastie flavienne. Les autres vestiges suggèrent l'existence d'un parcellaire contemporain (I^{er}-II^e siècle). L'occupation du I^{er} siècle correspondrait principalement à un établissement enclos probablement à vocation artisanale. L'enceinte de l'établissement est constituée par trois fossés dessinant un enclos très irrégulier, qui tend vers le triangle, de 2 450 m². Les tranchées de sondages n'ont révélé que trois vestiges anecdotiques dispersés au sein de l'espace enclos. Pourtant certains des mobiliers proviennent de rejets domestiques et ipso facto d'une habitation à proximité immédiate. En l'absence de structure interne, une attention particulière a été portée aux différents mobiliers découverts dans les fossés d'enceinte afin d'essayer de déterminer la fonction de cet enclos, notamment une éponge de fer (produit de la réduction du

minerai de fer). Dans la majorité des cas, ce type de mobilier est découvert sur les sites de production plus rarement sur les sites indépendants d'élaboration des produits finis (atelier de forge).

Contemporain de l'enclos, un long fossé rectiligne (plus de 100 m) traverse l'emprise du nord au sud. Bien qu'une relation spatiale existe entre la limite parcellaire et l'enclos flavien, cette dernière semble davantage constituer les aménagements périphériques d'un établissement voisin. Postérieurement à l'enclos et au fossé de parcellaire, la zone est toujours occupée, mais de manière différente ; deux vestiges suggèrent l'existence d'un chemin en creux (largeur minimale 5 m) traversant l'emprise selon un axe nord-nord-est au sud-sud-ouest. Les faits archéologiques associés à cet axe de circulation correspondraient à un fond d'ornière empierrée et aux vestiges d'une cavée.

LEMAIRE Patrick (Inrap)

VERMAND

La Déchetterie

Le diagnostic a été motivé par la création d'une déchetterie sur une parcelle de 3 200 m², sur le bord de la vallée de l'Omignon. Les quatre tranchées réalisées se sont avérées négatives.

DUVETTE Laurent (Inrap)

ÉPOQUE ROMAINE

VERMAND

Rue Charles de Gaulle

La parcelle C 434 soumise au présent diagnostic, a livré un ensemble de structures qui peut être rapproché des établissements gallo-romains précoces si on se réfère au mobilier archéologique découvert. Ces habitats d'inspiration gauloise dans l'architecture des bâtiments apparaissant au tournant de la Conquête peuvent revêtir des formes très diverses. Les typologies en usage en Picardie montrent que dans sa forme la plus élémentaire, rien ne la distingue des fermes indigènes antérieures à l'Empire. C'est réellement dans leur forme la plus aboutie, les grandes fermes gallo-romaines précoces, que les changements sont les plus manifestes. L'organisation interne préfigure le plan des *villae* romaines du Nord de la Gaule. Sur toute la longueur de l'emprise, on retrouve dans chaque tranchée au moins quatre générations de fossé qui trahissent un renouvellement soutenu des infrastructures d'habitat. Les conditions d'intervention n'ont pas permis de contrôler la nature des bâtiments inscrits dans ces enclos qui se développent largement hors de l'emprise. Nous ne pouvons en conséquence pas conclure de manière fiable sur l'ampleur de cet établissement inédit. La présence d'un bâtiment sur fondations de craie pilée placé dans l'angle nord-ouest de la parcelle n'est pas en accord avec l'architecture traditionnelle rencontrée dans

les établissements précoces qui emploient plus volontiers le bois. L'implantation de cette construction visiblement en dehors du périmètre enclos semble d'avantage liée à la chaussée romaine distante d'environ 30 m. Les recherches menées au-delà de la voie ont livré des indications qui vont dans ce sens. Plusieurs fosses datées de la fin du siècle ont été identifiées.

Une des quatre portions d'enclos partiellement dégagés a livré des indices forts qui pourraient trahir la présence d'un four de saunier. La présence de ces activités à l'intérieur des terres est maintenant bien attestée. Son existence à Vermand ne constituerait qu'un exemple de plus.

Si l'on étend l'analyse aux vestiges reconnus dans les années 1970 sous l'actuel collège, nous constatons que les ateliers de potiers semblent être confinés à l'est de la chaussée dans un périmètre qui reste encore à définir. Signalons simplement, avec les réserves qui s'imposent, qu'aucune structure en rapport avec la chaîne opératoire de la fabrication de la céramique n'a été reconnue sur la parcelle. Dans tous les cas de figure, l'analyse du mobilier démontre que l'officine est plus tardive que l'habitat découvert cette année.

DUVETTE Laurent (Inrap)

Le diagnostic a été motivé par la construction de deux pavillons. La parcelle a été divisée en huit lots identifiés de A à H. Chacun a fait l'objet d'un arrêté de prescription spécifique. Cette notice concerne l'étude des lots F et G. La surface porte sur une superficie cumulée de 2 134 m² (respectivement 1 037 m² et 1 037 m²).

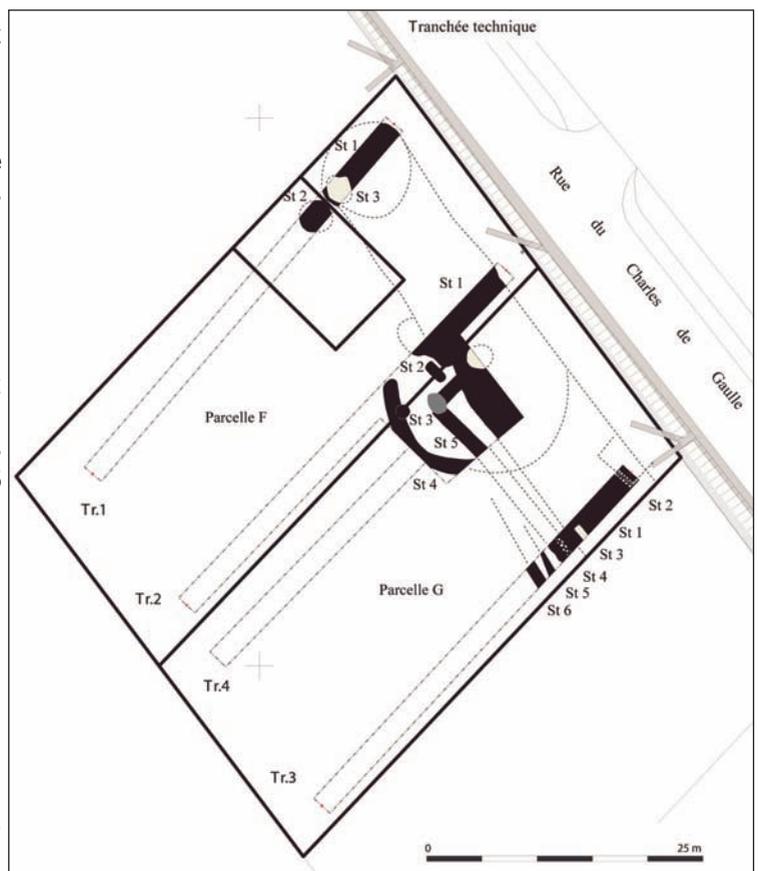
Les deux parcelles montrent une organisation cohérente des vestiges archéologiques présents. On retrouve dans chaque tranchée une vaste dépression linéaire (st 1), peut-être un fossé, ayant piégé une grande quantité de mobilier céramique et des monnaies. L'actuelle rue Charles De Gaulle bordant l'emprise correspond à une portion de la voie romaine reliant Amiens et Saint-Quentin, il est probable que la structure 1 reconnue dans le diagnostic et la chaussée sont en relation mais les conditions d'intervention n'ont pas permis de lier stratigraphiquement les deux phénomènes.

Les autres structures sont rassemblées sur une bande de 15 m à 20 m de largeur. Les quatre tranchées ont démontré que passé cette distance, les terrains sont vierges de toute occupation. Il s'agit de quelques fosses éparses, de fossés d'enclos, de bâtiments et d'une sépulture à inhumation sans mobilier. Nous sommes géographiquement éloignés d'environ 200 m du site connu au lieu dit Le Calvaire qui s'étend plus vers le nord. Les vestiges reconnus rue Charles De Gaulle sur les deux lots diagnostiqués, correspondent davantage à une petite occupation bordant la voie romaine au moins dans la portion que nous avons observée. Il convient de souligner que toutes les structures ne sont pas strictement contemporaines. Le fossé Tr1-St5 semble recoupé par la structure 1. De la même manière, les fondations (Tr1-St3, Tr2-St6, Tr3-St3) et le bâtiment (Tr3-St2) recoupent la structure 1. La détermination de la céramique démontre une première phase d'occupation à la fin du I^{er} siècle et au début du II^e siècle et une seconde phase plus récente datée de la fin du II^e et du début du III^e siècle. C'est plutôt à ce second stade que se rattachent les bâtiments.

La construction du collège en 1969 avait permis la

découverte de fours de potier antiques. Dans une parcelle adjacente, l'Association archéologique du Vermandois a recueilli le mobilier issu d'une tessonière composé de céramique grise ou noire typique de la région. Sur le secteur qui nous intéresse aujourd'hui, rien de tel n'a été reconnu. Cette activité semble se cantonner à l'est de la voie romaine. L'officine est remplacée au IV^e siècle par une nécropole. La sépulture reconnue dans le diagnostic, même si l'absence de dépôt n'a pas permis de la dater, pourrait correspondre à cette époque. Sa présence permettrait de situer l'extension maximale du cimetière vers l'ouest.

DUVETTE Laurent (Inrap)



Vermand « Rue Charles de Gaulle - Parcelles F et G ». Implantations des vestiges (É.Mariette, Inrap)

Cette nouvelle intervention confirme l'existence d'une occupation de bord de voie romaine d'ampleur modeste. L'image des ensembles structurels est conforme aux observations faites en 2008 lors du diagnostic des lots F et G qui avait permis de circonscrire l'emprise des vestiges sur une profondeur de vingt mètres le long de la voie et mettre en évidence un fossé latéral à la chaussée.

Les structures se limitent sur cette nouvelle parcelle à ce fossé dont l'ampleur est constante et quelques fosses secondaires. Par ailleurs, sa direction parallèle à la chaussée confirme son appartenance aux aménagements viaires. L'épaisseur particulièrement importante des niveaux archéologiques à traiter avant d'atteindre celui-ci n'a pas permis sa fouille complète dans des conditions de sécurité

satisfaisante, mais une prise en plan et un échantillonnage de la céramique dans les comblements superficiels permettent de fixer son tracé et déterminer la date de son abandon. Rappelons à ce propos que si aucun indice chronologique postérieur à la fin du III^e/début IV^e siècle n'a été reconnu, il est peu probable que la voirie fut abandonnée après cette période dans la mesure où une vaste nécropole manifestement contrainte par cette même voie apparaît au

IV^e siècle de notre ère au lieu dit Le Collège qui fait face au lot F. Il s'agit plus probablement de remaniements comme le démontrent les réaménagements (bâtiments et enclos observés lors du diagnostic des lots F et G) recoupant le fossé latéral de la chaussée.

DUVETTE Laurent (Inrap)

ÉPOQUE ROMAINE

VERMAND

Rue du Cran des Murs II

Le diagnostic a été motivé par la création d'un pavillon sur une surface de 962 m². Les quatre tranchées réalisées ont permis la découverte de plusieurs fosses datées du IV^e siècle de n. è. et d'une sépulture contenant plusieurs individus, datée au minimum du III^e siècle. Les tests ont également permis de constater la présence d'une stratigraphie dont l'amplitude variable est comprise entre 0.20 m à 0.30 m le long de la rue pour atteindre 2.40 m (végétale incluse) vers le sud-est au niveau de la tranchée 2.

La tranchée 1 d'une surface de 61 m² a livré treize structures constituées d'un fossé et de fosses simples. Les quatre structures qui ont été testées sont datées de la première moitié du IV^e siècle de n. è. La stratigraphie est relativement complexe sur cette première tranchée. Le terrain naturel n'a pu être atteint que sur les deux tiers nord-ouest. Sur l'extrémité sud-est, la présence de structures nous a contraint à limiter le sondage à -1,60 m. Les niveaux sur lesquels nous avons stoppé le décapage sont constitués soit d'un niveau humifère ancien daté de la fin du IV^e-début V^e siècle soit un niveau détritique de couleur gris-verdâtre dans lesquels sont implantées les fosses.

La tranchée 2 d'une surface de 62 m² n'a livré que trois structures (deux fosses simples et un fossé). La stratigraphie est moins complexe sur ce second test. Le terrain naturel a été atteint sur la partie centrale de la tranchée. Sur la moitié sud-est, le terrassement a été stoppé sur un limon gris verdâtre détritique comparable à celui observé sur la tranchée 1. Un sondage en profondeur a permis de reconnaître le terrain en place à -2,40 m à partir du sommet de la terre végétale. Le limon naturel est recouvert dans l'extrémité nord-occidentale par un niveau grisâtre hydromorphe reculant de la céramique post augustéenne.

La tranchée 3 d'une surface de 25 m² a permis de relever six structures (cinq fosses simples et un fossé). Le terrain naturel a été mis au jour sur l'extrémité sud-est de la tranchée. Il est recouvert sur le reste de la tranchée par le

limon grisâtre hydromorphe daté de l'ère post-augustéenne déjà reconnu dans la tranchée 2.

La tranchée 4 d'une surface de 33 m² a permis de noter trois structures constituées de deux fosses simples et surtout d'une fosse à caractère funéraire. Le terrain naturel a été mis au jour sur les deux tiers de la tranchée après enlèvement du radié de pierres calcaires reconnus sur les tranchées 1 et 3. Le limon grisâtre hydromorphe daté du début du I^{er} siècle également présent dans la tranchée 2 se développe à l'extrémité ouest du sondage.

La fosse à caractère funéraire adopte un plan circulaire de 0.90 m de diamètre. Les parois sont verticales et le fond légèrement en cuvette. Le diamètre à la base atteint 0.50 m. Un léger rebord est visible à mi-hauteur au niveau du côté nord-est du creusement. La profondeur est conservée sur environ 0.30 m. Les dépôts funéraires rassemblent différents restes humains et un corps complet enseveli avec des quartiers d'animaux, en l'occurrence du porc.

La datation tardive (indiscutablement postérieure au III^e siècle de notre ère), la composition du dépôt (restes humains associés à des parties de carcasses animales), la situation géographique (proche d'un quartier d'habitations qui disparaît au début du Ve siècle apr. J.-C.) et sa position à l'écart des grands ensembles funéraires classiques du Calvaire, Des Remparts et du Champs des Noyers sont autant d'arguments qui nous éloignent des pratiques en usage à Vermand au Bas-Empire. Il serait tentant d'y voir une relation avec l'installation dans la région, dès la fin du III^e siècle, de populations dites « germaniques » issu de sociétés hiérarchisées et guerrières. Néanmoins, il semble assez improbable qu'une telle inhumation soit postérieure au VIII^e siècle. À partir de cette période, les rites funéraires sont régis par un christianisme triomphant qui a éradiqué les rites païens. Les tombes se regroupent autour des églises.

DUVETTE Laurent (Inrap)

VERVINS

ZAC du Blanc Caillou

Un lotissement est à l'origine du diagnostic réalisé sur une surface de 106 702 m². La zone sondée n'a révélé la présence d'aucun vestige.

HOSDEZ Christophe (Inrap)

Des travaux d'entretien et d'assainissement de l'église Notre-Dame sont prévus par la commune. Ces travaux concernent notamment un caveau situé au sud du chœur : réouverture du soupirail, décombrement de l'espace intérieur. Préalablement aux travaux, une campagne de sondages archéologiques a été entreprise pour tenter de caractériser cet espace souterrain et préciser la nature, l'étendue, l'intérêt et le degré de conservation des vestiges archéologiques. L'emprise du sondage archéologique s'étend à toute la surface du caveau (12 m²).

Les restes de trois individus ont été mis au jour. La sépulture numériquement la mieux conservée avait été placée dans un contenant en bois déposé entre deux murettes basses. Cet individu, un mâture âgé de sexe masculin, avait subi une autopsie.

La présence d'au moins deux autres inhumations, dont une femme, ainsi que l'étude des sources écrites nous permettent d'identifier la construction étudiée avec le caveau funéraire des comtes de Vézilly. Il aurait été construit entre 1597 et 1628 et utilisé tout au long du XVII^e siècle. Son pillage partiel apparaît comme vraisemblable, certains ossements ayant en effet été déplacés. Des sédiments encombraient une partie de l'espace. Ils se sont écoulés de l'extérieur par le soupirail du caveau.

De fortes similitudes ont été mises en évidence avec le caveau familial fouillé en 2000 par F. Blary à Artonges (Aisne).

GALMICHE Thierry (CG de l'Aisne)

VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN

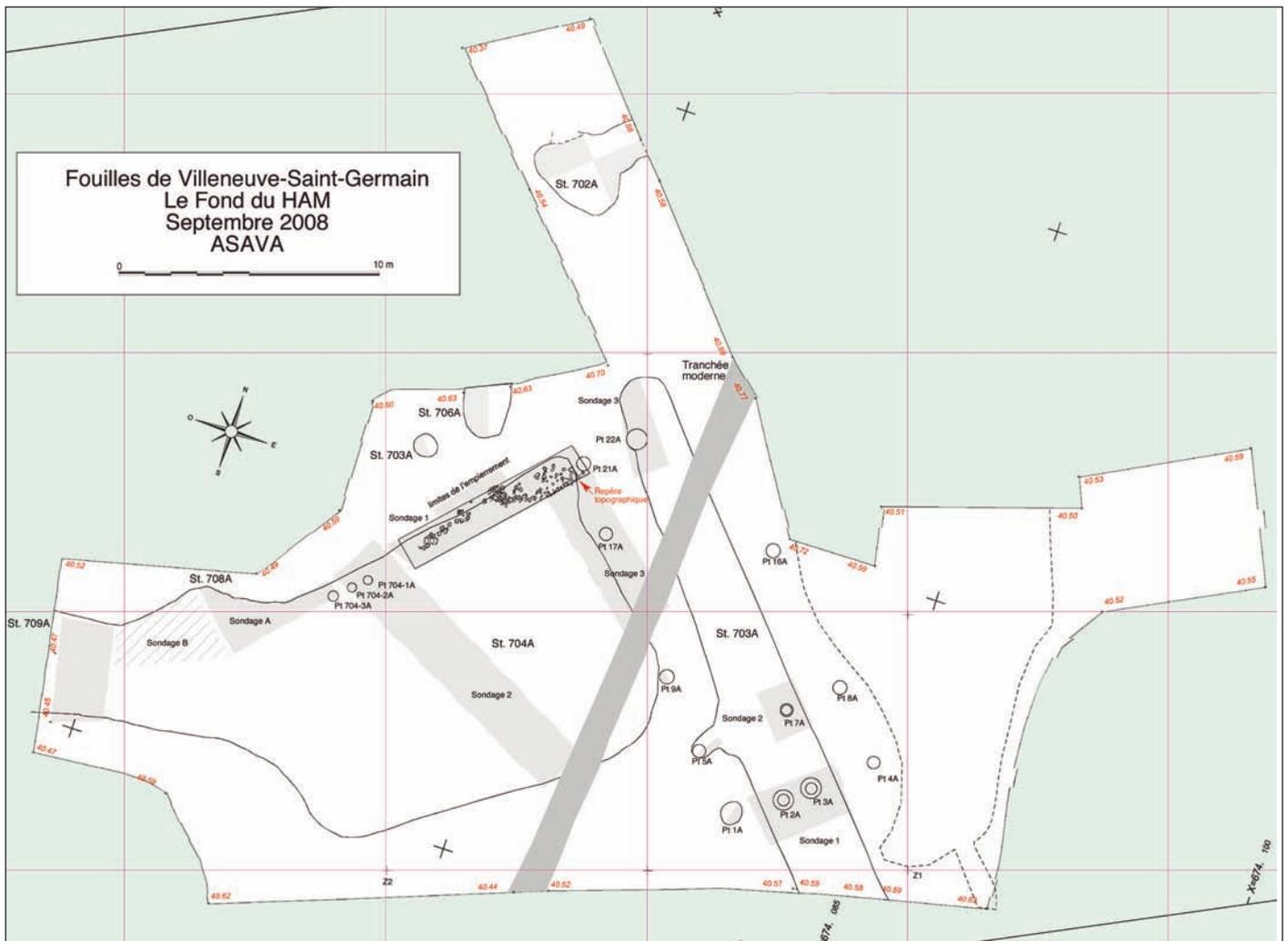
Les Grèves - Le Porcherai - Le Fond du Ham

Cette année a vu le véritable début du programme triennal consacré à l'*oppidum* de Villeneuve-Saint-Germain. La stratégie de fouilles adoptée se rapproche de la « topographie antique » : des sondages limités en surface, mais positionnés à des emplacements particulièrement sensibles de façon à obtenir rapidement un premier niveau de compréhension d'un site très vaste (100 ha comme nous l'avons corrigé récemment). Cette stratégie doit permettre d'intégrer les données des fouilles anciennes en les validant ou en les complétant. L'intervention a été programmée à l'extrémité nord du fossé nord », telle qu'elle nous apparaissait sur un cliché récent de l'IGN. Il s'agissait de la première intervention d'archéologues dans cette partie nord du méandre de l'Aisne depuis les prospections réalisées au XIX^e s. par O. Vauvillé. Le décapage a fait apparaître aussi bien le fossé recherché que quelques grosses structures visibles sur le cliché aérien. Le fossé s'interrompt bien là où le cliché le montrait, soit à quelques dizaines de mètres du cours actuel de l'Aisne et à environ 800 m du « carrefour ». Il montre les mêmes aménagements que sur les autres tronçons déjà fouillés, à savoir des poteaux dans les parois (qui devaient servir entre autres de supports au cuvelage mis en évidence l'an passé) et des poteaux latéraux à 2,20 m environ de chaque poteau de paroi et alignés avec ceux-ci. Le fond du fossé présente des « marches » régulières : à l'extrémité, le fossé est très peu profond sous le niveau du décapage archéologique (0,30 m) ; à la hauteur des premières paires de poteaux de paroi, le fossé s'approfondit par étape de deux dizaines de centimètres (0,50 m puis 0,73 m). À l'ouest de l'extrémité du fossé, une très grande structure, déjà visible sur la photo aérienne, a été décapée. De forme rectangulaire en surface (environ

16 m sur 14), elle est peu profonde (0,70 m au maximum). L'exploration très partielle a porté sur l'angle nord du rectangle de la structure : à cet endroit au moins, elle était coffrée par une ligne de petits poteaux distants de 0,70 m sur lesquels des planches horizontales devaient être fixées des deux côtés (clous en fer repérés en fouille) ; dans l'espace ainsi ménagé entre les planches, des pierres calcaires d'un module moyen (0,15 à 0,20 m pour la plus grande dimension) avaient été glissées. Il n'est pas possible de savoir si ce coffrage était lié aux aménagements de l'extrémité du fossé. Le grand côté du rectangle de la fosse (et donc le coffrage empierré) est cependant aligné avec les premiers poteaux du fossé ; le petit côté du rectangle semble parallèle à l'alignement des poteaux latéraux ouest du fossé. Une fosse symétrique pourrait se trouver de l'autre côté du fossé : elles encadreraient alors l'extrémité du fossé nord.

Les fouilles de 2008 auront ainsi montré que l'espace de l'*oppidum* s'étend bien vers le nord du méandre et que les aménagements des fossés en croix s'y poursuivent.

RUBY Pascal (UNIV)



Villeneuve-Saint-Germain « Les Grèves - Le Porcherai - Le Fond du Ham ». Plan général des fouilles

ÂGE DU FER

VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN

Rue Alexandre Fleming

Un petit fossé non daté et une quarantaine de tessons du second âge du Fer trouvés dans une couche de colluvions sont les seuls indices archéologiques retrouvés.

COLAS Caroline (Inrap)

ÉPOQUE ROMAINE

VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN

Rue Alexandre Fleming

MOYEN ÂGE

Des structures archéologiques ont été repérées. Elles ne s'étendent pas sur toute la surface de la parcelle, mais se localisent préférentiellement dans la partie occidentale, à proximité de la rue, sur une surface d'environ 1 200 m². Ce sont exclusivement des fossés interprétés comme fossés bordiers de chemin. Deux principaux axes ont été distingués qui pourraient correspondre à l'évolution d'une

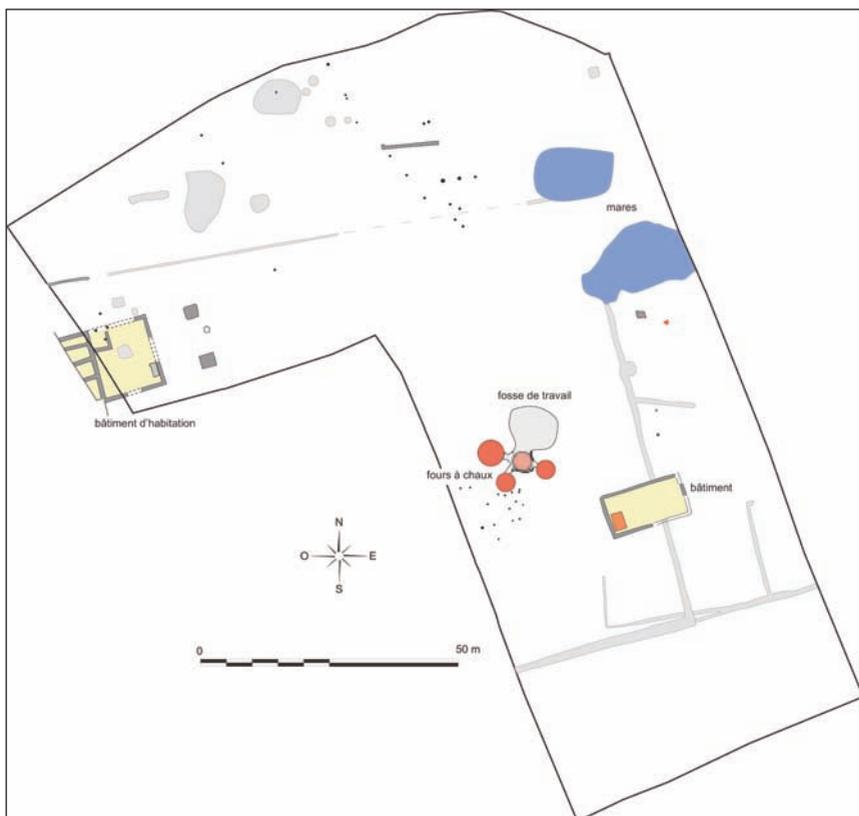
même voie d'accès reliée à la chaussée gallo-romaine située à une centaine de mètres au sud, et dont l'avenue Salvador-Allende constitue l'actuel tracé. L'ensemble est daté des périodes romaines et/ou du haut Moyen Âge.

HÉNON Bénédicte (Inrap, UMR 7041)

Un projet de lotissement est à l'origine de cette intervention menée à Villers-Cotterêts, dans le quartier de la Croisette et qui concernait une surface de 1,5 ha et faisait suite à un diagnostic réalisé en 2007 sur 2,5 ha. La présence d'une occupation gallo-romaine au lieu-dit Embury était connue par des mentions du XIX^e siècle. Le site, sur les plateaux, occupe une position dominante à proximité de la vallée de l'Automne. L'intégralité du site n'a pu être appréhendée, une grande partie étant déjà détruite par des lotissements plus anciens, mais cette fouille fournit les premiers repères pour la période gallo-romaine, peu documentée dans ce secteur frontalier entre *Suessiones*, *Meldes* et *Silvanectes*. Elle a concerné la périphérie d'une *villa* et permit l'étude d'un secteur dédié à la fabrication de chaux. Plusieurs états sont perceptibles, mais l'ensemble est assez arasé. Le premier établissement, qui se met en place durant le I^{er} siècle de n. è., se matérialise par un enclos rectangulaire large de 85 m. Après le comblement de ces fossés, l'établissement s'agrandit et les premiers bâtiments sur fondation de pierre sont construits. Quatre fours à chaux excavés ont fonctionné sur ce site. Ils sont de module et de construction similaire, le diamètre à l'ouverture est d'environ

3 m et la profondeur de 2,50 m. Suite à l'abandon d'un premier four excavé, les artisans ont transformé celui-ci en fosse d'accès à trois nouvelles chambres de chauffe disposées en arc de cercle et communiquant toutes avec une vaste aire de travail commune. Pour alimenter les fours, les chauffourniers ont utilisé le matériau calcaire affleurant sur les rebords de plateaux mais également récupéré les pierres, débarrassées de leurs anciens enduits peints, des bâtiments d'habitation de la *villa*. La présence d'un bac à chaux témoigne d'une étape ultérieure de la fabrication, celle de l'extinction des blocs de chaux vive. La durée de l'occupation qui sera précisée par l'étude céramique ne semble pas très longue, une centaine d'années et ne perdure pas au-delà du III^e siècle. Outre l'établissement gallo-romain, un petit habitat du Bronze final IIIb a également été reconnu, matérialisé par la présence de quelques fosses qui constituent les uniques vestiges.

HÉNON Bénédicte (Inrap, UMR 7041)



Villers-Cotterêts « Quartier de la Croisette - Rue des Chevreuils ». Plan schématique des vestiges archéologiques. (B. Hénon, Inrap)

Villers-Cotterêts « Quartier de la Croisette - Rue des Chevreuils ». Les trois fours à chaux disposés en arc-de-cercle communiquent tous avec une fosse de travail située au centre. (B. Hénon, Inrap)



Villers-Cotterêts « Quartier de la Croisette - Rue des Chevreuils ». L'un des fours à chaux intégralement vidé. (B. Hénon, Inrap)

